

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN PSYCHOÉDUCATION

PAR
SHIRLEY CARIGNAN

EXPÉRIMENTATION D'UNE DÉMARCHE POUR FACILITER LA
RÉINTÉGRATION D'ÉLÈVES PRÉSENTANT UN TROUBLE DU
COMPORTEMENT ET AYANT FRÉQUENTÉ UN
SERVICE DE COURTE DURÉE

OCTOBRE 2005

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

Sommaire

Depuis 1999, la nouvelle politique de l'adaptation scolaire du Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ, 1999) privilégie l'intégration de tous les élèves à la classe régulière et considère les classes spéciales comme des mesures exceptionnelles. Les commissions scolaires s'efforcent donc de mettre en place des mesures alternatives, afin de favoriser le maintien des élèves en classe régulière. Dans ce contexte, plusieurs d'entre elles ont implanté des services de courte durée qui tentent de remédier au caractère plus ségrégué des classes spéciales. Toutefois, bien que le retour des élèves en milieu régulier soit préconisé, il n'existe à l'heure actuelle aucun document faisant état des éléments à considérer lors de la réintégration des élèves dans leur classe régulière après un séjour dans un milieu spécialisé. D'ailleurs, il existe très peu de documentation validée par des recherches empiriques sur les conditions spécifiques qui favorisent la réintégration. Les intervenants psychosociaux en milieu scolaire éprouvent donc de nombreuses difficultés à procéder avec rigueur et efficacité lors du retour de ces enfants dans le secteur régulier. Même quand des améliorations notables sont souvent observées dans le service spécialisé au plan des comportements, la réintégration demeure difficile. Pour plusieurs élèves, peu de temps après leur retour, les comportements perturbateurs refont surface et les interventions en milieu spécialisé apparaissent n'avoir provoqué aucun changement permanent. Dans le cadre d'un projet de stage de maîtrise, une démarche composée de diverses recommandations et d'outils pour faciliter la réintégration des élèves du primaire dans leur classe régulière a été développée. Cette procédure se centre principalement sur le transfert des acquis d'un milieu à l'autre, ainsi que sur la préparation de l'élève, des parents, des autres élèves de la classe et de l'équipe-école, soit l'enseignant de l'élève, son intervenant psychosocial et son directeur d'école. Cette dernière a été proposée aux psychoéducateurs d'un service de courte durée, « La Relance » de la Commission scolaire Chemin-du-Roy, qui l'ont appliquée pour réintégrer leurs élèves dans leur classe régulière. Ce projet de mémoire est en fait le prolongement de ce stage, en ce sens que son objectif principal consiste à explorer les perceptions quant à une démarche de réintégration qui a été proposée aux psychoéducateurs du service « La Relance ». Il tente également d'examiner la pertinence, l'utilisation, le niveau de satisfaction des participants, ainsi que les modifications à apporter quant à cette démarche. Pour ce faire, une méthode qualitative est utilisée, puisque des entrevues individuelles semi-dirigées sont réalisées afin de recueillir les perceptions des participants. Quatre élèves du primaire réintégrés dans leur classe d'origine après un séjour au service « La Relance », trois parents parmi ceux de ces enfants, ainsi que cinq enseignants, trois directeurs et cinq intervenants psychosociaux qui ont vécu un retour de leur élève, participent à ce projet de recherche. Les psychoéducateurs des différents points de service « La Relance » sont également questionnés afin de recueillir leurs impressions sur la démarche implantée. Les questions posées ont été ajustées pour chacun des sujets selon les éléments de la démarche de réintégration qui ont été appliqués par le psychoéducateur du point de service de l'élève

ciblé. Pour analyser les données issues des entrevues semi-dirigées, la méthode de l'analyse de contenu est utilisée. D'après les résultats obtenus, il apparaît que la procédure présentée aux psychoéducateurs du service « La Relance » facilite la réintégration des élèves. Elle est d'ailleurs considérée comme pertinente et satisfaisante pour la plupart des personnes interrogées. Toutefois, ce ne sont pas toutes les recommandations et tous les outils qui ont été utilisés par les psychoéducateurs du service, les enseignants, les intervenants psychosociaux en milieu scolaire et les directeurs d'école. C'est pourquoi, à la lumière des résultats obtenus, une série de recommandations additionnelles ont été émises afin de rendre la procédure de réintégration plus efficace et plus adaptée aux réalités de ses utilisateurs.

Table des matières

REMERCIEMENTS _____	viii
INTRODUCTION _____	1
CHAPITRE 1 : CONTEXTE THÉORIQUE _____	5
Les principes de la réintégration _____	7
Les difficultés liées à la réintégration des élèves _____	8
Les difficultés liées au rôle de l'enseignant _____	8
Les particularités des services _____	9
L'arrêt d'un service spécialisé _____	9
Recommandations pour favoriser une réintégration réussie _____	10
Évaluer les performances comportementales de l'élève _____	11
Établir les objectifs et les critères de réintégration _____	11
Favoriser la généralisation et le maintien des acquis _____	12
Impliquer les parents _____	13
Préparer l'élève à son retour en classe régulière _____	13
Préparer l'enseignant et les élèves de la classe régulière où l'on réintègre l'élève _____	14
Réintégrer progressivement l'élève à la classe régulière _____	16
Observer et mesurer les progrès de l'élève dans la classe régulière _____	18
Les services de courte durée _____	19
La classe à paliers « La Relance » _____	20
Les recommandations et les outils proposés aux psychoéducateurs de « La Relance » pour favoriser une réintégration réussie _____	22
Évaluer les habiletés à acquérir par l'élève _____	22
Informers les parents et les équipes-école du cheminement de l'enfant au service _____	23
Inviter les équipes-école et les parents à venir visiter l'enfant au service _____	24
Observer la classe d'origine et adapter le vécu pour l'élève à « La Relance » _____	24
Préparer l'élève à son retour en classe régulière _____	25

Évaluer les acquis de l'élève avant sa réintégration	26
Préparer l'école et les parents au retour de l'élève en classe régulière	27
Réintégrer graduellement l'élève	27
Les objectifs poursuivis	28
Les impacts des recommandations et des outils sur les participants	28
La pertinence des recommandations et des outils	29
Le suivi des recommandations et l'utilisation des outils	29
La satisfaction des participants	29
Les modifications à apporter selon les participants	30
CHAPITRE 2 : MÉTHODE	31
Les participants	33
Les instruments	35
Le déroulement	38
L'analyse des données	40
CHAPITRE 3 : RÉSULTATS	42
Les perceptions des répondants quant aux éléments recommandés pour faciliter la réintégration	43
Évaluer les habiletés à acquérir par l'élève	44
Informers les parents et les équipes-école du cheminement de l'enfant au service	46
Inviter les équipes-école et les parents à venir visiter l'enfant au service	48
Observer la classe d'origine et adapter le vécu pour l'élève à « La Relance »	50
Préparer l'élève à son retour en classe régulière	51
Évaluer les acquis de l'élève avant sa réintégration	53
Préparer l'école et les parents au retour de l'élève en classe régulière	55
Réintégrer graduellement l'élève	59
Les considérations pour la réintégration des élèves	62

Les éléments importants à considérer lors d'une réintégration d'élève	62
Les éléments à retirer, à ajouter ou à modifier	64
Les comportements des élèves réintégré	65
Les difficultés liées au retour	66
Les impressions générales de la procédure proposée aux psychoéducateurs pour réintégrer les élèves	67
CHAPITRE 4 : DISCUSSION	69
Les impacts et la pertinence des recommandations et des outils sur les participants	70
Le suivi des recommandations et l'utilisation des outils	72
La satisfaction des participants	72
Les modifications à apporter selon les participants	73
Les recommandations	73
Les recommandations pour les psychoéducateurs de « La Relance »	74
Les recommandations pour les membres des équipes-école	77
Les recommandations pour les équipes-école	78
Les recommandations pour les enseignants	79
Les recommandations pour les intervenants psychosociaux en milieu scolaire	80
Les recommandations pour les directeurs d'école	81
Les recommandations pour les parents	81
CONCLUSION	83
RÉFÉRENCES	87
APPENDICE A : Instrument « Application des éléments de la démarche de réintégration » administré aux psychoéducateurs du service « La Relance »	93

APPENDICE B : Schémas des entrevues	97
B.1 Schéma d'entrevue des élèves	98
B.2 Schéma d'entrevue des parents	101
B.3 Schéma d'entrevue des enseignants	104
B.4 Schéma d'entrevue des intervenants psychosociaux en milieu scolaire	108
B.5 Schéma d'entrevue des directeurs	111
B.6 Schéma d'entrevue des psychoéducateurs de « La Relance »	114
APPENDICE C : Lettres d'informations données aux participants pour leur présenter le projet de recherche et formulaire de consentement	117
C.1 Lettre aux enseignants	118
C.2 Lettre aux intervenants psychosociaux en milieu scolaire	121
C.3 Lettre aux directeurs	124
C.4 Lettre aux parents	127
C.5 Lettre aux psychoéducateurs de « La Relance »	130

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice, Madame Line Massé, pour avoir accepté de diriger ce rapport de recherche. Son appui, sa grande disponibilité et ses judicieux conseils dans la réalisation de mon mémoire furent grandement appréciés et ont su me guider tout au cours de la réalisation de ce projet de recherche. Je désire également exprimer ma gratitude à l'égard de ma co-directrice, Madame Catherine Lanaris, dont la collaboration pour la démarche qualitative a considérablement facilité la réalisation de ce projet. Je tiens également à remercier tous les psychoéducateurs du service « La Relance », Monsieur André Béliveau, Madame Brigitte Alarie et Madame Sonia Gauthier, pour leur contribution à cette recherche, ainsi que tous les enseignants, les intervenants psychosociaux en milieu scolaire, les directeurs d'école, les parents et les élèves qui ont accepté de participer aux entrevues semi-dirigées. Finalement, je tiens à signifier ma reconnaissance envers les membres de ma famille, tout particulièrement mon conjoint et mes parents, qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration et à la rédaction de ce projet de recherche.

Introduction

Avec sa nouvelle politique de l'adaptation scolaire, le Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ, 1999) privilégie l'intégration de tous les élèves à la classe régulière et considère les classes spéciales comme des mesures exceptionnelles. Jusqu'à tout récemment, les commissions scolaires avaient surtout recours aux classes spéciales homogènes à temps plein pour répondre aux besoins des élèves présentant des difficultés importantes d'ordre comportemental. Cependant, lorsqu'ils sont placés dans ces classes, moins de la moitié de ces élèves réintègrent le secteur régulier pour le reste de leur scolarité ou une partie de celle-ci (Farrell, Smith & Brownell, 1998). C'est pourquoi la nouvelle politique du MEQ (1999) préconise l'intégration des élèves dans un milieu le plus naturel pour eux, afin d'intervenir rapidement et adéquatement. Les milieux scolaires ont donc dû développer de nouveaux modes d'intervention dans le but de moins marginaliser ces élèves. C'est dans ce contexte que plusieurs commissions scolaires ont développé des services éducatifs de courte durée comme alternative aux classes spéciales à temps plein pour cette clientèle, services qui privilégient le retour à la classe d'origine dans la même année scolaire. Cependant, bien que ces types de service semblent démontrer des résultats encourageants quant à l'amélioration des comportements, il n'en demeure pas moins que certains aspects doivent être améliorés, en particulier la réintégration des élèves.

En réalité, il existe peu d'informations et de recherches empiriques sur la façon de réintégrer les élèves afin de faciliter leur retour dans un contexte de classe régulier. C'est pourquoi, dans le cadre d'un stage de maîtrise, des recommandations et des outils pour faciliter la réintégration des élèves ont été élaborés et proposés à divers intervenants. Le présent mémoire découle de ce stage de maîtrise. Il tente de connaître l'impact de la démarche élaborée sur la réintégration des élèves. Pour ce faire, des actions et des instruments ont été suggérés aux psychoéducateurs d'un service de courte

durée. Les observations relevées lors du stage permettent de mieux comprendre le processus de réintégration et ainsi de recommander certaines actions pour répondre plus adéquatement aux besoins des élèves. Afin de bien cerner tous les aspects de cette problématique et d'obtenir des résultats qui représentent bien la réalité du phénomène, différentes personnes concernées par ce sujet ont été interrogées. En effet, en plus de recueillir les perceptions des élèves et des psychoéducateurs du service, d'autres acteurs clés ont également été questionnés, tels que des parents, des enseignants, des intervenants psychosociaux en milieu scolaire (psychologues, psychoéducateurs, techniciens en éducation spécialisée) et des directions d'école afin d'obtenir leurs impressions.

Pour réaliser cette étude, une méthode de recherche qui permet de découvrir le sens que donnent les acteurs aux événements et aux actions, de considérer leur vécu, leurs perceptions et leurs besoins, a été utilisée. Ayant choisi de recourir à des données phénoménologiques et de traiter ces données suivant des procédures analytiques inductives, la méthodologie employée se situe dans la famille des recherches qualitatives. Les données recueillies proviennent d'entrevues semi-dirigées au cours desquelles les participants ont été invités à partager leur expérience, leur vécu et à exprimer leurs impressions quant à la réintégration des élèves en difficulté après leur passage au service « La Relance ». Par la suite, ces données ont été transcrites et examinées à l'aide du logiciel informatique ATALS/ti pour en dégager les thèmes récurrents. Cette analyse thématique conjugue des lectures verticales (intra-cas) et horizontales (inter-cas). Puis, ces données ont été examinées selon une analyse de contenu de type exploratoire.

Ce mémoire de recherche comporte au total quatre chapitres. Le premier dresse l'état de la problématique abordée. Dans ce chapitre, les principaux facteurs liés au phénomène de la réintégration sont exposés. Il y est essentiellement question des difficultés liées à la réintégration des élèves et des recommandations qui favorisent le

retour d'un élève dans un contexte de classe régulière. On y décrit également un service spécialisé de courte durée, soit « La Relance », au sein duquel diverses actions et des outils ont été présentés aux psychoéducateurs afin de favoriser une réintégration réussie. Ce chapitre se termine enfin par la formulation des objectifs poursuivis qui se trouvent à la base de ce projet de maîtrise.

Le second chapitre s'applique à décrire la méthode empruntée pour mener à bien cette étude. Il introduit tout d'abord le devis de recherche exploité. Il décrit ensuite la méthode de sélection des participants faisant partie de l'échantillon, ainsi que les différents instruments de mesure utilisés afin de réaliser la cueillette des données. Il se termine enfin par la présentation des procédures employées pour recueillir et analyser les données.

Les deux chapitres suivants sont consacrés à la présentation et à la discussion des résultats. Ces derniers sont exposés selon la perspective de répondre aux objectifs de la recherche et d'apporter des recommandations aux divers psychoéducateurs en ce qui a trait à la procédure pour réintégrer des élèves au régulier. La discussion qui accompagne cette présentation des résultats puise dans des études et des réflexions parallèles au sujet de la réintégration des élèves en difficulté au niveau comportemental. Finalement, les retombées feront l'objet de la conclusion de ce mémoire.

Contexte théorique

Lorsqu'on les compare aux autres élèves présentant des difficultés d'adaptation scolaire, on constate que les élèves présentant des troubles du comportement sont généralement placés dans des environnements scolaires plus restrictifs et plus ségrégués (Farrell, Smith & Brownell, 1998). Plusieurs commissions scolaires recourent aux classes spéciales à temps plein pour répondre aux besoins des élèves présentant des difficultés de comportement importantes, même si les politiques d'adaptation scolaire recommandent l'intégration de ces élèves dans un milieu éducatif le plus naturel possible. Cependant, après avoir été placés dans ces classes, plus de la moitié des élèves ne réintègrent jamais le régulier. Même quand des améliorations notables sont observées sur le plan des comportements, la réintégration dans le secteur régulier demeure difficile.

En réalité, il semblerait que ce faible taux de réintégration soit lié au fait que très peu d'écoles ont mis en place les ressources et le soutien nécessaires aux élèves et aux enseignants. Ces derniers se révèlent d'ailleurs très négatifs et peu enthousiastes quant à l'idée du retour et au succès de la démarche (Gable, Laycock, Maroney & Smith, 1995; Sanfaçon, 2001). De plus, plusieurs intervenants en milieu scolaire ne semblent même pas savoir par où commencer lorsqu'il est question de réintégrer des élèves dans des classes régulières. En effet, bien que l'on clame l'importance d'intégrer ces jeunes, le MEQ (1999) n'a émis aucune directive concernant la manière de procéder pour favoriser la réintégration. Pourtant, des auteurs se sont penchés sur la question de la réintégration des élèves en classe régulière après avoir passé un certain temps dans un milieu ségrégué.

Que ce soit dans un environnement scolaire ou institutionnalisé, différentes conditions favorisant le passage d'un milieu spécialisé à un environnement considéré plus « normal » ont été recommandés. Les prochaines sections exposent une recension

d'écrits réalisée sur la réintégration d'élèves qui pourraient servir de référence pour les intervenants en milieu scolaire. Elles décrivent tout d'abord les motifs qui justifient la réintégration, ainsi que les diverses conditions qui peuvent nuire au succès de celle-ci. Elles présentent par la suite différents facteurs qui facilitent le retour des élèves dans leur classe régulière. Enfin, avant de présenter les objectifs poursuivis par ce projet de recherche, une brève description du service « La Relance », ainsi que des recommandations et des outils proposés aux psychoéducateurs, est apportée.

Les principes de la réintégration d'élèves

Avant d'examiner les difficultés liées à la réintégration d'élèves, il semble tout d'abord important de se questionner sur les raisons pour lesquelles il se révèle fondamental d'intégrer ces jeunes dans un contexte de classe le plus régulier possible. Selon Kauffman et McCullough (1984), plusieurs facteurs justifient la réintégration des élèves qui présentent des troubles du comportement en milieu régulier. Tout d'abord, les performances scolaires semblent aussi hautes et même plus hautes quand ils demeurent en classe régulière. Les coûts pour instruire ces enfants s'avèrent plus bas dans des environnements réguliers que ségrégués. Également, ces élèves sont fréquemment infligés d'une étiquette « de mauvais élève » et sont isolés socialement lorsqu'ils restent en classe spéciale, alors que leur intégration améliore leur image de soi et leur offre davantage d'opportunités de bénéficier de relations sociales normales. Enfin, ces auteurs rappellent le fait qu'ils ont le droit en vertu des lois de notre société d'être instruits dans un environnement le moins restrictif possible, soit dans un milieu considéré comme « normal ». En fait, les élèves en difficultés comportementales disposent du droit d'accéder à une éducation similaire à celle reçue par les autres jeunes, à condition qu'ils ne posent pas un danger physique ou moral à leurs pairs et à leurs enseignants. C'est pourquoi il s'avère important de veiller à favoriser la réintégration de tous les élèves dans leurs classes régulières et ce, en dépit de toutes les difficultés rencontrées.

Les difficultés liées à la réintégration des élèves

Malgré une planification minutieuse des étapes à suivre pour procéder à la réintégration d'un élève, différents facteurs peuvent nuire à son bon déroulement. On constate entre autres des difficultés liées au rôle de l'enseignant, aux particularités des services, ainsi qu'à l'arrêt d'un service spécialisé.

Les difficultés liées au rôle de l'enseignant

Il semblerait que le rôle de l'enseignant de la classe soit l'un des facteurs les plus importants et les plus incontrôlables qui affecteraient le niveau de réussite d'un élève en trouble de comportement dans une classe régulière. Lors de la réintégration d'un élève, certains enseignants réagiraient négativement à cause de leurs craintes des répercussions négatives du retour de leur élève sur leur classe (Sanfaçon, 2001). Ils auraient un seuil de tolérance plus faible à l'égard des comportements inappropriés de ces élèves que pour les comportements des autres jeunes de la classe. De plus, les attentes des enseignants en ce qui concerne l'adoption de comportements jugés acceptables dépassent souvent les capacités du jeune en trouble de comportement. Par ailleurs, Lassmen, Jolivette et Wehby (1999) rapportent que les élèves présentant des troubles extériorisés de comportement sont parmi les plus difficiles à réintégrer et à maintenir dans un environnement moins restrictif. Les recherches démontrent en effet que les enseignants ne sont pas bien préparés à accommoder ce type d'élèves et à enseigner lorsqu'ils sont réintégrés dans leur classe (Walker, Singer, Palfrey, Orza, Wenger et Butler, 1988). Aussi, l'étude menée par Pace, Mullins, Beesley, Hill et Carson (1999) révèle que plus les enfants présentent des troubles de comportement extériorisés, moins les enseignants ont le goût d'interagir avec eux et plus ils cherchent à les éviter. Par conséquent, ces enfants risquent de vivre un sentiment de rejet et leurs occasions d'apprentissages sociaux positifs et de soutien émotif sont diminuées d'autant, ce qui nuit à leur processus de réintégration.

Les particularités des services

Les différences entre les services offerts aux élèves en trouble de comportement et ceux offerts aux classes régulières entravent également le processus de réintégration. Les procédures, les méthodes d'enseignement, d'intervention et d'évaluation de la plupart des services spécialisés diffèrent de celles des classes régulières. Comme le soulignent Wood et Miederhoff (1989), les élèves rencontrent plusieurs différences significatives à leur retour en classe régulière. Généralement, la salle de classe est plus grande, l'attention est moins individualisée, le rythme d'enseignement est plus rapide, les procédures d'évaluation sont différentes et les exigences sociales sont plus grandes. Ces particularités des deux types de classes peuvent entraîner des problèmes d'adaptation, de gestion et d'autocontrôle. Les élèves réintégré peuvent, par exemple, éprouver des difficultés à se conformer aux règles de la classe, à participer adéquatement aux activités de groupe ou encore à faire le travail demandé sans supervision constante. De plus, les différences observées entre le milieu spécialisé et le milieu régulier rendent plus difficile la généralisation des acquis. Selon Fuchs, Fernstrom, Scott, Fuchs et Vandermeer (1994), l'expression « généralisation des acquis » désigne l'habileté de l'élève à appliquer dans divers environnements, entre autres en classe régulière et à la maison, ce qu'il a appris dans le contexte spécialisé. Il s'avère que les élèves qui réintègrent des classes régulières éprouvent souvent des difficultés à appliquer ailleurs les nouvelles habiletés développées en classe spécialisée.

L'arrêt d'un service spécialisé

L'arrêt d'un service de courte durée, lors de la réintégration d'un élève, peut être perçu comme une punition et non pas comme une récompense pour les enfants ayant une carence affective lorsqu'un lien affectif a été établi entre l'élève et l'intervenant psychosocial. Comme le rapporte Elbow (1987), dans les pratiques psychosociales avec les enfants, le thérapeute devient fréquemment un objet transitionnel et un lien de

dépendance s'établit souvent entre l'élève et le personnel du service spécialisé. En fait, en cherchant à adopter les meilleures interventions pour l'élève, les enseignants et les intervenants psychosociaux des classes spécialisées peuvent nuire, d'une certaine manière, à son intégration en milieu régulier. Les interventions des classes spécialisées auxquelles l'élève devient habitué peuvent ne pas convenir aux classes régulières et ne pas y être appliquées, ce qui rend plus difficile l'adaptation aux classes régulières d'un élève habitué à ces pratiques au point d'en être devenu dépendant (Gable et al., 1995). Par exemple, un élève peut apprécier grandement l'utilisation de programmes de gestion du comportement basés sur une relation interpersonnelle étroite entre l'élève et l'intervenant, comme les systèmes d'économie de jetons, mais cela peut amener l'élève à être moins disposé à quitter la classe spéciale pour la classe régulière, où ce système n'est pas nécessairement utilisé. Il faut donc que l'intervenant psychosocial considère la terminaison du service comme un processus qui demande du temps et pendant lequel il doit accorder plus d'attention aux besoins du jeune. Selon Elbow (1987), le déni, la tristesse et la colère que ressent l'enfant face à la fin d'une thérapie se manifestent souvent par un retour des symptômes, de la régression, des mauvais comportements ou un repli sur soi.

En réalité, le processus de réintégration s'avère extrêmement complexe et requiert la coordination des efforts des éducateurs réguliers et spécialisés, en plus de la préparation de l'élève et de ses parents (Kauffman & McCullough, 1984). Par conséquent, il se révèle donc important qu'il y ait une bonne communication entre toutes les personnes impliquées et qu'il y ait une bonne planification de chacune des actions qui devront être posées pour faciliter le retour de l'élève.

Recommandations pour favoriser une réintégration réussie

Inspirées d'un programme de réintégration développé en Iowa (Sodac, McGinnis, Smith, Wood, Dykstra & Brees, 1988) et d'une recension des écrits sur le sujet, une série

de pistes à suivre pour favoriser la réintégration des élèves dans un contexte de classe régulier a été dégagée.

Évaluer les performances comportementales de l'élève

La première action à poser pour préparer la réintégration consiste à déterminer quels sont les comportements de l'enfant qui l'empêchent d'être maintenu en classe régulière. À l'aide d'instruments de mesure des comportements, il est possible de décrire le fonctionnement de l'élève et ainsi de cibler les habiletés qu'il doit acquérir.

Établir les objectifs et les critères de réintégration

Dès l'admission dans un milieu autre que la classe régulière, il est recommandé que les personnes en contact avec l'enfant définissent les critères précis que l'élève devra remplir pour réintégrer la classe régulière. Il s'agit en fait de déterminer les objectifs, les normes, ainsi que les attentes sociales et comportementales de la classe régulière. Habituellement, comme le stipulent Gable et ses collègues (1995), les attentes des enseignants de la classe régulière concernent l'obéissance de l'élève, son rendement scolaire, son attention au travail et ses capacités à suivre le rythme et les routines de la classe. Cependant, une mise en garde s'impose lorsque les objectifs se révèlent basés uniquement sur les critères de l'enseignant. En effet, le jugement de ce qui semble inacceptable peut être influencé par d'autres facteurs, tels l'appartenance ethnique ou culturelle de l'enfant, son apparence physique plus ou moins attrayante, son sexe et le diagnostic établi. La perception qu'un enseignant possède d'un élève s'avère également influencée par ses expériences personnelles et par la confiance que l'enseignant a en sa propre capacité à composer avec les comportements difficiles (Tremblay & Royer, 1992). Aussi, les enseignants de la classe régulière ont tendance à moins tolérer les comportements inappropriés des élèves TC que ceux des autres élèves de la classe. C'est pourquoi il est important que les différents agents d'éducation se concertent pour

déterminer ce qu'un jeune doit être capable d'accomplir, sur les plans scolaire et social, pour qu'on considère qu'il réussit en classe régulière (Gable et al., 1995).

Les critères utilisés pour évaluer si l'élève est prêt à réintégrer sa classe devraient être précis et clairs. Pour Grosenick, George, George et Lewis (1991) les critères suivants s'avèrent les plus importants (par ordre décroissant) : (a) la progression de l'élève sur le plan psychosocial (les habiletés et les comportements qui se révèlent acquis, partiellement acquis et non acquis par l'élève); (b) la capacité de l'élève à généraliser ces acquis et à les transférer à d'autres milieux; (c) les progrès sur le plan scolaire; (d) les caractéristiques de l'enseignant et de la classe qui doivent recevoir l'élève; (e) la façon dont l'élève se perçoit (s'il se sent prêt ou non à réintégrer la classe régulière); (f) le manque d'amélioration du comportement (ou les bonnes conduites qu'il est nécessaire que l'élève acquière avant de réintégrer la classe régulière); (g) les changements positifs dans l'environnement familial. Les intervenants doivent évaluer l'enfant systématiquement tout au long de son cheminement dans l'environnement spécialisé. Cela permet de constater si les comportements du jeune progressent ou non et de déterminer le moment où il sera prêt à être réintégré.

Favoriser la généralisation et le maintien des acquis

Il est également suggéré que les intervenants planifient et accomplissent, dès le début du cheminement en milieu spécialisé, des actions concrètes pour favoriser la généralisation des acquis de l'élève. En outre, ils peuvent recourir aux mêmes renforçateurs que ceux utilisés dans l'environnement régulier, faire pratiquer les nouvelles habiletés acquises dans différentes situations et renforcer le comportement à intervalle variable. Également, ils peuvent offrir à l'élève de l'enseignement donné par différents professeurs, selon diverses méthodes, augmenter les points communs entre le contexte d'entraînement et les autres situations dans lesquelles les comportements devront être reproduits, ainsi qu'enseigner à l'élève des façons de gérer ses propres

conduites (Alberto & Troutman, 1995; Kazden, 1991; Poliquin-Verville & Royer, 1992). Enfin, il semble préférable que les intervenants retirent peu à peu les systèmes de renforcement mis en place. Salend (1984) propose de remplacer les récompenses et les privilèges soit par des périodes de temps libre que l'élève est tenu de gérer lui-même, soit par des renforcements sociaux.

Impliquer les parents

La plupart des chercheurs (Green & Shinn, 1994; Poliquin-Verville & Royer, 1992; Roth, 1988) qui ont étudié l'impact de l'implication des parents dans la réintégration d'élèves, affirment que leur participation favorise le bon déroulement du processus. En général, la plupart des parents se disent satisfaits des services spécialisés que reçoivent leurs enfants. Cependant, un grand nombre s'avère plus réticent lorsqu'il s'agit de réintégrer leur enfant au régulier (Green & Shinn, 1994). L'intervenant de la classe spéciale pourrait donc prendre le temps d'expliquer aux parents les avantages et l'importance pour leur enfant d'être réintégré dans un milieu plus normal. Il devrait s'assurer de leur compréhension et avoir leur accord avant de retirer l'enfant des services éducatifs adaptés (Poliquin-Verville & Royer, 1992).

Préparer l'élève à son retour en classe régulière

Selon Salend et Viglianti (1982), pour que sa transition d'un environnement à l'autre soit réussie, l'élève doit apprendre à se réadapter aux attentes comportementales et sociales du contexte de la classe ordinaire. Il semble nécessaire que le personnel des classes ordinaires et celui des classes spéciales aient une bonne compréhension du programme et du fonctionnement de l'autre type de classe. Chacun pourrait visiter la classe de l'autre pour observer et comparer la conduite de l'élève, ainsi que pour se familiariser avec les méthodes utilisées pour enseigner et pour gérer les comportements (Kauffman & McCullough, 1984). Poliquin-Verville et Royer (1992) proposent aux

intervenants des classes spécialisées d'examiner l'approche et le matériel pédagogique, le mode principal d'évaluation, ainsi que les pratiques et les règles en vigueur dans la classe ordinaire. Dans le même ordre d'idées, Sanfaçon (2001) suggère de prendre en considération les attentes de l'enseignant, les routines et les procédures de sa classe, lorsqu'on prépare un élève à sa réintégration.

Avant même d'entamer une démarche de réintégration, les intervenants devraient s'assurer que l'élève est motivé à vouloir retourner dans une classe ordinaire. Ils pourraient discuter avec lui de sa future situation, l'encourager à aller de l'avant et l'assurer que la classe spéciale continuera à lui apporter de l'aide pendant les premières semaines de réintégration. Sanfaçon (2001) recommande d'échanger avec l'enfant sur ses peurs : peur de l'échec scolaire, peur du retour dans la classe régulière, peur d'être isolé dans le groupe, peur de ne pas être capable de répondre aux attentes de son enseignant, de ses parents et des intervenants du service spécialisé.

Préparer l'enseignant et les élèves de la classe régulière où l'on réintègre l'élève

Les intervenants de l'environnement spécial peuvent aider l'enseignant du milieu régulier à mieux adapter sa classe pour répondre aux besoins de l'élève en difficulté (Sodac et al., 1988). Les modifications suggérées ne devraient pas être trop lourdes pour l'enseignant et devrait être applicables dans sa classe. Entre autres, cet enseignant peut apporter des changements au matériel scolaire, aux méthodes éducatives et évaluatives, au système de gestion des comportements, aux règles, aux conséquences prévues, aux interactions entre les pairs et à l'organisation physique de la classe (Walker, 1997). Il s'avère également essentiel d'offrir de la formation et du soutien aux enseignants, car ils se sentent souvent mal préparés et peu à l'aise pour travailler auprès de ces jeunes.

Idéalement, il est recommandé que les intervenants de la classe spéciale rencontrent l'enseignant de la classe régulière pour planifier la réintégration de l'élève.

Entre autres, Walker (1997) suggère d'aborder avec l'enseignant les notions d'habiletés sociales, de contrôle de l'impulsivité, de capacité à contrôler la colère, d'attention, d'acceptation par les pairs, de capacité à coopérer avec les autres et à travailler en groupe. Ils pourraient également l'informer des causes des difficultés de l'élève et des situations particulières dans lesquelles il les éprouve. Selon plusieurs chercheurs (Anderson-Inman, 1986; Fuchs, Fuchs, Fernstrom & Hohn, 1991; Mathes, Fuchs, Roberts & Fuchs, 1998; Walker, 1997), les intervenants devraient suggérer à l'enseignant une série de stratégies qu'il pourrait utiliser avec l'enfant et qui rappelleraient à ce dernier ce qu'il a appris dans la classe spéciale. Pour leur part, Wong, Kauffman et Lloyd (1991) proposent de sensibiliser les enseignants aux pratiques qui s'avèrent les plus efficaces avec les élèves qui présentent des désordres émotionnels et comportementaux, à savoir : a) avoir des attentes élevées en ce qui concerne les capacités comportementales et d'apprentissage de l'élève; b) planifier soigneusement des activités pour maintenir un haut niveau de bonnes réponses et un bas niveau de comportements hors tâche; c) récompenser fréquemment les comportements appropriés par des éloges; d) utiliser rarement la critique ou les punitions; e) avoir confiance en soi, en sa capacité à aider les élèves en difficulté à apprendre et à agir correctement. L'enseignant du régulier pourrait aussi passer du temps avec le jeune en difficulté pour développer avec lui une relation positive et un rapport affectif. Lassmen, Jolivette et Wehby (1999) stipulent que ce rapprochement peut créer un esprit d'équipe ou de camaraderie entre l'enseignant et l'élève à risque réintégré dans sa classe, et peut ainsi contribuer au maintien des apprentissages dans la classe ordinaire.

En plus de préparer l'élève à sa réintégration complète dans sa classe, cette étape vise également à ce que l'enseignant et toutes les autres personnes impliquées (les autres jeunes de la classe, les autres enseignants, la direction de l'école, etc.) se sentent épaulés et acceptent l'enfant en difficulté en adoptant à son égard des attentes réalistes. Ces personnes ne devraient pas croire que l'élève aura acquis toutes les habiletés nécessaires pour fonctionner sans problème et sans aide dans un environnement normal. De plus,

Kauffman et McCullough (1984) considèrent qu'il faut expliquer aux autres enfants de la classe le plan de réintégration de l'élève. Il faut les encourager à adopter des comportements appropriés avec l'élève en difficulté et à lui offrir leur amitié, dans la mesure où les conduites de ce dernier demeurent acceptables.

Réintégrer progressivement l'élève à la classe régulière

Gable et ses collègues (1995) estiment que la réintégration à l'environnement régulier doit se faire de façon graduelle afin de favoriser la transition entre les pratiques de la classe spéciale et celles de la classe ordinaire. Cette réintégration graduelle permet également à l'intervenant d'amener l'équipe-école et les autres jeunes de la classe à mieux accepter l'enfant en difficulté. Elle semble aussi avoir des effets positifs sur la motivation de l'élève à vouloir réintégrer une classe régulière et à quitter l'environnement spécial. Ainsi, on devrait permettre à l'élève de vivre des expériences occasionnelles d'intégration, tout en continuant à fréquenter le service spécialisé, dans une classe ordinaire (pas nécessairement celle où il sera réintégré), dans des activités parascolaires, des assemblées ou des fêtes d'école, pour lui donner des occasions d'adopter les comportements appris dans des environnements moins restrictifs que la classe spéciale. Graduellement, si l'élève adopte des comportements appropriés dans cet environnement, on devrait augmenter le nombre de périodes de temps passées dans la classe ordinaire. Kauffman et McCullough (1984) recommandent que le personnel de l'école fournisse des renforcements sociaux positifs et des interactions positives à l'élève en trouble de comportement dans le but de le motiver à adopter de bons comportements en classe régulière. On peut aussi fournir à l'élève, lorsqu'il est à temps plein dans la classe régulière, le suivi ou le soutien d'un intervenant spécialisé afin de favoriser le maintien de ses acquis et de l'aider à résoudre les problèmes d'intégration qu'il pourrait rencontrer. Lewis, Heflin et DiGangi (1995) stipulent que, même si l'élève adopte de bons comportements dans son groupe, le personnel pourrait continuer de suivre ses progrès après son intégration dans la classe régulière. Si les intervenants se

désintéressent trop rapidement de l'enfant après son retour à la vie scolaire normale, des difficultés risquent de survenir.

Par ailleurs, lors de la réintégration graduelle, il est important que le personnel du milieu spécialisé et celui de l'école d'origine se mobilisent afin de faire parler leur élève de ce qu'il éprouve à la veille de sa séparation d'avec son intervenant et le service de courte durée. Selon Elbow (1987), en échelonnant le processus de réintégration sur plusieurs semaines, cela permet à l'élève de bien faire face à la situation et d'exprimer sa douleur quant à ces pertes. Cette auteure recommande d'ailleurs d'inclure l'enfant dans la planification de la réintégration pour réduire son sentiment d'impuissance et ainsi éviter un retour des mauvais comportements dans la classe d'origine. En réalité, la façon dont la relation thérapeutique sera conduite à sa fin correspond à l'un des aspects les plus importants du processus de traitement, puisque cela influencera la manière et le degré auxquels seront maintenus les comportements appropriés (Mishne, 1986).

Henderson (1987) suggère que la procédure de terminaison d'une relation thérapeutique, comme celle qui s'établit fréquemment entre l'élève et l'intervenant du service de courte durée pour faciliter la modification des comportements, amène l'enfant à :

- (a) exprimer ses pensées et ses émotions à l'égard de son expérience dans le service de courte durée;
- (b) explorer ses sentiments passés et présents à propos de l'intervenant;
- (c) identifier les habiletés qu'il a développées et améliorées qui vont lui permettre de bien travailler à l'école et à la maison;
- (d) avoir confiance en ses capacités;
- (e) exprimer ses sentiments à propos de la terminaison du service;
- (f) connaître les sources de support auxquelles il a accès dans son école et dans son quartier après l'arrêt du programme.

Afin de bien préparer les élèves à faire face à sa séparation d'avec son intervenant du service, plusieurs auteurs recommandent d'utiliser les mêmes activités réalisées avec les enfants qui ont vécu une perte ou un deuil. Par exemple, Elbow (1987) propose aux intervenants des services de courte durée de créer un livre des souvenirs

avec le jeune. Ensemble, ils peuvent rédiger un livre que l'enfant conservera, pour réviser le cheminement qu'ils ont fait ensemble et leur relation. Cette auteure suggère d'y inclure les causes pour lesquelles l'intervenant et l'élève se sont rencontrés, les problèmes traités, le travail accompli, les raisons pour terminer et la signification de la terminaison pour l'enfant et le thérapeute. Pour sa part, Hutchinson (1990) propose la rédaction d'un contrat entre l'intervenant, l'enseignant de la classe d'origine et le jeune. Celui-ci stipulerait que l'élève possède le privilège de visiter ou de recevoir la visite de l'intervenant s'il démontre des comportements acceptables dans la classe tout au long de la semaine.

Observer et mesurer les progrès de l'élève dans la classe régulière

Il est recommandé que le système global d'observation et de mesure du comportement instauré dans le service spécialisé soit maintenu dans le milieu normal afin de soutenir l'élève en cas de besoin (Anderson-Inman, 1986; Fuchs et al., 1991; Mathes et al., 1998; Walker, 1997). Walker (1997) propose de mesurer les perceptions de l'élève quant à ses progrès et ses comportements dans l'environnement normal, et de demander aux parents leurs impressions. On peut aussi obtenir de l'enseignant qui reçoit l'élève dans sa classe, son évaluation de la performance générale du jeune et de son cheminement. Enfin, on peut faire participer l'élève et le rendre responsable de la réussite de sa réintégration en lui demandant de s'autoévaluer et de collecter des données sur ses progrès (Lassman, Jolivette & Wehby, 1999).

Jusqu'ici une description théorique des éléments qui peuvent nuire ou favoriser une réintégration d'élèves a été apportée. Examinons maintenant l'application pratique de ces concepts au sein de services de courte durée, tel que « La Relance ».

Les services de courte durée

Depuis que le MEQ (1999) a recommandé de délaissier l'utilisation des classes spéciales à temps plein, diverses alternatives de plus courtes durées ont été développées. Plusieurs commissions scolaires québécoises ont décidé de mettre en place un système d'intervention à plusieurs niveaux basé sur un modèle organisationnel développé aux États-Unis par Frank M. Hewett (« engineered classroom », 1967, 1968, 1971, 1988), nommé classes à paliers ou systèmes à niveaux. Les systèmes à niveaux consistent en des classes composées de différentes étapes à franchir et de séquences prédéfinies d'activités rééducatives.

Au sein de ces classes, les psychoéducateurs ont comme visée d'améliorer les comportements scolaires et sociaux des élèves présentant des troubles du comportement. Ils utilisent des principes de l'approche comportementale, comme le renforcement positif, le contrat de comportements et les systèmes de contingence, ainsi que les approches psychoéducatives, incluant l'éducation affective, l'entraînement aux habiletés sociales et la relation d'aide (Massé, Lanaris & Carignan, 2004). En fait, ils tentent de faire acquérir des habiletés scolaires et sociales, des plus fondamentales aux plus complexes, c'est-à-dire de façon hiérarchique, aux élèves. Ce qui implique que chaque palier possède des critères de réussite et des attentes comportementales spécifiques pour accéder à l'étape suivante qui se révèlent plus exigeants au fur et à mesure que l'élève progresse dans les paliers. Chacun des paliers est également pourvu de cédules de renforcements, de récompenses, de privilèges et de conséquences bien définis et organisés de façon hiérarchique pour favoriser le maintien des acquis (Bauer, Shea & Keppler, 1986). « La Relance » est un exemple de service de courte durée élaboré selon le principe des classes à paliers. Il consiste en un projet éducatif particulier offert à la Commission scolaire Chemin-du-Roy aux élèves présentant des difficultés d'ordre comportemental. Les sections qui suivent s'emploient à décrire ce modèle de classe à

paliers, ainsi qu'à présenter les différents éléments qui ont été proposés aux psychoéducateurs de ce service afin de faciliter le processus de réintégration.

La classe à paliers « La Relance »

Ce service particulier offert aux élèves de la deuxième à la sixième année de la Commission scolaire Chemin-du-Roy, s'adresse aux enfants qui présentent un trouble de la conduite, un trouble d'opposition avec provocation ou un trouble de déficit d'attention/hyperactivité. Il accueille des jeunes qui présentent des comportements de type surréactif, c'est-à-dire qui démontrent des paroles ou actes injustifiés d'agression, d'intimidation, d'opposition et de rejet. Toutefois, les élèves qui démontrent des troubles graves du comportement, c'est-à-dire dont les comportements possèdent un caractère et une force tels qu'ils violent systématiquement les droits des autres élèves ou des adultes, ne sont pas admis. De plus, pour avoir accès à ce service, les élèves doivent avoir reçu auparavant du soutien selon un plan d'intervention dans leur école d'origine qui après avoir été implanté un certain temps, n'a provoqué que peu de changements véritables. Ce qui implique que malgré des mesures d'encadrement prises à son endroit, l'élève a continué de présenter des difficultés significatives qui nuisaient à son développement ou à autrui.

Un élève peut être admis à « La Relance » à n'importe quel moment de l'année scolaire, sauf en juin. Il peut également être réintégré dans sa classe d'origine à tout moment, lorsque le programme s'avère terminé, car ce modèle se veut une ressource temporaire. D'ailleurs, tous les élèves retournent dans leur classe régulière au milieu du mois de juin et ne reviennent au service qu'à la mi-septembre. Cette procédure leur permet de terminer l'année scolaire avec leur groupe et de recommencer l'année avec leur nouvelle classe. Un maximum de cinq élèves peut être présent au local de « La Relance ». Chaque jeune possède une aire de travail sous la forme d'un cubicule, avec un bureau qui demeure face au mur et qui est séparé des autres élèves par un paravent de

chaque côté de lui. À mesure que l'enfant évolue dans les différents paliers, l'élève change de cubicule.

L'élève est reçu dans l'un des trois points de service, lequel est situé dans une école primaire régulière, pour une durée de neuf à seize semaines, selon son évolution socio-affective et l'atteinte des objectifs visés. Le modèle appliqué à « La Relance » se divise en deux volets chaque jour : soit un volet comportemental le matin où l'élève bénéficie d'interventions psychoéducatives pour ses difficultés comportementales et un volet scolaire l'après-midi où l'élève effectue du travail scolaire. En fait, les jeunes reçoivent un enseignement individualisé selon leur niveau scolaire. Cette mesure leur permet de poursuivre leur cheminement scolaire et de ne pas accumuler de retard par rapport aux autres élèves dans leur classe d'origine. L'enseignant de la classe régulière est responsable de faire parvenir à la classe spéciale sa planification scolaire à chaque semaine dans les matières de base, c'est-à-dire en français et en mathématique.

En ce qui a trait aux interventions psychoéducatives, leur principal but consiste à diminuer chez l'élève ses comportements perturbateurs et de les remplacer par des conduites plus adaptées. Essentiellement, les interventions réalisées avec l'élève visent à : (a) améliorer son estime de soi; (b) développer sa responsabilisation à l'égard de ses comportements; (c) encourager sa participation à la vie de la classe; (d) perfectionner la réalisation de ses devoirs; (e) l'habiliter à mieux résoudre ses problèmes personnels et interpersonnels; (f) acquérir des habiletés sociales nécessaires à une intégration sociale réussie; (g) augmenter sa capacité d'attention et de concentration; (h) l'habiliter à mieux contrôler son impulsivité ou son agressivité; (i) améliorer sa motivation scolaire.

Au service de courte durée « La Relance », après avoir suivi le programme de modification des comportements, l'élève réintègre sa classe d'origine, sans possibilité de revenir au service. Si des mesures additionnelles d'aide s'imposent, la responsabilité de

faire les démarches nécessaires incombe à l'école d'origine, appuyée au besoin par les psychoéducateurs de « La Relance ». Jusqu'à tout récemment, la façon de procéder pour la réintégration se révélait propre à chacun des psychoéducateurs des trois points de service, c'est-à-dire qu'il n'existait pas de processus clairement défini sur la façon d'accomplir un retour d'élève dans sa classe d'origine. À la suite d'observations de lacunes en ce qui concerne la réintégration des élèves au régulier, des recommandations et des outils personnalisés pour ce service ont été proposés et implantés au sein des trois points de service « La Relance ».

*Les recommandations et les outils proposés aux psychoéducateurs de « La Relance »
pour favoriser une réintégration réussie*

Afin de faciliter la réintégration des élèves, une série de recommandations sont appliquées depuis plus d'un an au service « La Relance ». Les éléments qui ont été développés au cours d'un stage professionnel de maîtrise, puis proposés aux différents psychoéducateurs, comprennent différentes actions, ainsi que divers outils, conçus spécifiquement pour répondre aux besoins et aux contraintes de ces psychoéducateurs. Cette section présente les différents moyens d'actions et les outils développés pour favoriser un retour en classe régulière réussi.

Évaluer les habiletés à acquérir par l'élève

Lors de l'acceptation de l'élève au service, il est recommandé que les psychoéducateurs administrent à l'enseignant de la classe d'origine un instrument qui permet de déterminer les habiletés qui lui semblent importantes et qui devraient être acquises par l'élève lors de son séjour au service spécialisé. Un instrument a donc été conçu pour tenter d'évaluer les comportements de l'élève en classe, ainsi que pour établir les objectifs et les critères de réintégration. Il a principalement pour but de donner des balises pour déterminer le moment où l'élève s'avère prêt à réintégrer sa classe, soit

lorsqu'il a acquis la plupart des comportements importants pour son enseignant, dans les limites de ce qui peut être raisonnablement attendu pour un enfant de son âge. Également, cet instrument se veut un moyen pour établir une collaboration entre le psychoéducateur et l'enseignant d'origine, en impliquant ce dernier dès le départ. Il permet aussi de cibler les comportements les plus problématiques pour cet enfant et de planifier son cheminement, c'est-à-dire de prévoir les interventions à réaliser pour entraîner une modification du comportement. Cet instrument se veut finalement un indice de comparaison sur lequel s'appuyer lors du retour de l'élève dans sa classe pour observer son évolution, soit en démontrant les habiletés qu'il a apprises.

Informar les parents et les équipes-école du cheminement de l'enfant au service

Tout au long du cheminement de l'élève, il est suggéré de donner régulièrement des nouvelles de ses progrès et de ses difficultés à ses parents et à son équipe-école. Le but principal de cette initiative consiste à modifier progressivement l'image qu'ils se font de lui, en leur exposant au fur et à mesure l'évolution du jeune. Une communication fréquente peut permettre aux parents de connaître les interventions qui fonctionnent avec leur enfant et ainsi avoir des pistes d'interventions pour éliminer ou renforcer certains comportements problématiques à la maison. Ainsi, un continuum peut se créer entre les interventions réalisées au service et les actions posées à la maison, et conséquemment favoriser le transfert des acquis. Pour les membres de l'équipe-école, des nouvelles du cheminement de l'élève, des interventions réalisées, des difficultés rencontrées, des solutions apportées, ainsi que des comportements ciblés, peuvent les encourager à avoir des attentes plus réalistes quant à ses capacités. En supposant que les informations transmises par les psychoéducateurs soient réalistes, c'est-à-dire qu'elles n'aient pas été embellies ou centrées seulement sur les aspects négatifs, et que les personnes visées aient pris le temps de les lire. D'ailleurs, pour rendre la lecture plus facile, économiser du temps et faciliter l'envoi et la réception des informations, un formulaire informatique a été développé pour transmettre les nouvelles des enfants aux écoles d'origine.

Inviter les équipes-école et les parents à venir visiter l'enfant au service

Afin de préparer l'élève à son retour en classe régulière et modifier l'image que se fait l'équipe-école et les parents de l'élève, il est recommandé que chacun vienne, à tour de rôle, visiter le service de courte durée et rencontrer le personnel et le jeune. Ces visites ont pour but de leur permettre de voir ce que l'élève y fait, de lui démontrer qu'on s'intéresse à lui, de constater qu'il change et évolue, mais surtout de leur permettre de créer un lien significatif avec le jeune. Il semble possible de croire qu'en voyant par eux-mêmes les progrès de leur élève, les membres de l'équipe-école modifieront graduellement l'image qu'ils se font de lui et pourront ainsi être plus favorables à son retour. De cette façon, ils se montreront plus impliqués auprès de l'élève lors de son retour, ils seront plus enclins à sensibiliser les élèves de la classe au vécu du jeune et à poursuivre le travail rééducatif entamé au service.

Observer la classe d'origine et adapter le vécu pour l'élève à « La Relance »

Une autre recommandation consiste au fait que le personnel du service de courte durée instaure graduellement au cours du séjour de l'élève un fonctionnement similaire à celui de la classe régulière, pour l'habituer aux exigences de ce milieu. Cette initiative tente de favoriser la généralisation des acquis et de bien préparer l'élève à son retour. À l'aide d'une grille qui a été conçue pour évaluer l'environnement physique de la classe d'origine, il est suggéré que le psychoéducateur du service aille observer le fonctionnement et la dynamique du groupe où sera réintégré l'élève. Ainsi, il pourra apporter quelques modifications au programme mis en place au service pour l'adapter aux besoins spécifiques et individuels du jeune et du milieu régulier dans lequel il doit accomplir sa scolarité. Par exemple, si l'enseignant utilise fréquemment la recherche par ordinateur, s'il accorde souvent des périodes de temps libre, s'il possède des règles clairement établies dans sa classe, le personnel du service de courte durée peut reproduire ces éléments pour mieux préparer l'enfant à faire face à ces exigences.

Préparer l'élève à son retour en classe régulière

Par la suite, avant de réintégrer l'élève dans sa classe, il est recommandé que le psychoéducateur de « La Relance » prépare le jeune à son retour à l'aide de diverses activités. Il peut entre autres lui faire réaliser un exercice sur sa perception des gens de son école d'origine pour tenter de modifier ses pensées négatives, ainsi qu'une activité sur la gestion du stress en lien avec sa réintégration. Il est important de bien préparer l'élève à sa réintégration dans sa classe d'origine, ainsi qu'à son départ du service spécialisé. Comme il a été mentionné précédemment, la terminaison du cheminement avec l'intervenant peut être vécue difficilement pour plusieurs élèves qui quittent un service de courte durée. Elle apparaît souvent vécue comme un deuil et doit être prise en considération lors de la fin du traitement. Des activités pour favoriser une fin en douceur peuvent être intégrées au programme de modification des comportements. Il s'avère important de rencontrer l'enfant à plusieurs reprises pour le sécuriser, en lui expliquant le processus de réintégration et ce que les gens attendent de lui quant à ses comportements et son rendement scolaire.

Également à ce moment, il est suggéré que l'élève commence à être intégré à l'occasion dans des activités avec des enfants du régulier. Entre autres, il peut participer aux récréations et aux heures de dîner avec les autres enfants de l'école où se situe « La Relance ». Il peut aussi aller pour une heure, une période ou une demi-journée dans des classes de même niveau scolaire que lui, soit dans des classes dites « laboratoire », pour pratiquer ses nouveaux comportements. Par exemple, il peut prendre part à un projet de classe particulier ou encore s'intégrer dans des cours d'art plastique, de musique, d'éducation physique ou d'anglais. En réalité, la participation aux classes-laboratoires a pour but de permettre au psychoéducateur d'identifier les comportements les plus problématiques qui demeurent pour cet enfant lorsque placé dans un contexte de classe régulière. Cette mesure offre également la possibilité aux élèves de s'exercer à travailler en équipe avec d'autres jeunes, ce qui apparaît parfois plus difficile pour eux lors de leur

retour. Elle tente aussi d'examiner le transfert des acquis d'un environnement à l'autre et de préciser davantage le moment où le jeune semblera prêt à réintégrer sa classe, soit lorsqu'il aura acquis la plupart des comportements importants pour son enseignant. Afin de faciliter l'évaluation des comportements de l'élève lors des périodes d'intégration, un bref questionnaire a été créé afin d'avoir un aperçu du déroulement, sans que le psychoéducateur soit constamment présent. Cette fiche à remplir par le responsable de la classe-laboratoire se complète à la fin de la période. Le responsable évalue l'enfant selon ses critères personnels de réussite, sans être plus ou moins sévère qu'avec les autres jeunes. Il remet ensuite la fiche à l'élève, qui peut donc en prendre connaissance. Ce dernier la remet à son psychoéducateur qui l'examine et discute des résultats avec lui pour identifier où se situe ses difficultés et comment les surmonter.

Évaluer les acquis de l'élève avant sa réintégration

La prochaine étape du processus de réintégration consiste en l'utilisation d'une grille d'observation des comportements pour identifier ce qui s'avère acquis, partiellement acquis ou non acquis par l'élève, et examiner le maintien des habiletés apprises. Il est recommandé que toute l'équipe observe les comportements généraux de l'élève dans divers contextes et à différents moments de la journée. La grille élaborée a pour but de les aider à examiner s'il se produit un transfert et une généralisation des acquis d'un moment de la journée à un autre. Elle tente également de cibler les habiletés qui semblent toujours problématiques pour cet enfant et ainsi identifier les interventions pertinentes à accomplir pour bien préparer son retour dans sa classe. Par la suite, les résultats obtenus peuvent être présentés dans un rapport final. Un modèle de rapport final a été réalisé à partir des habiletés à acquérir que l'on compare aux habiletés acquises à la fin du cheminement au service spécialisé, pour vérifier si l'élève s'avère prêt à être réintégré.

Préparer l'école et les parents au retour de l'élève en classe régulière

Il est suggéré que le psychoéducateur du service réalise différentes rencontres avec les équipes-école et les parents afin de les préparer à la réintégration de l'enfant. Une réunion peut être tenue avec toutes les personnes impliquées auprès de l'enfant, pour faire un bilan de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire. Une rencontre avec le groupe-classe de l'élève peut également être réalisée pour expliquer aux pairs pourquoi l'enfant est venu au service de courte durée, son fonctionnement, les sensibiliser quant à ses difficultés et pour répondre à leurs questions. En fait, cette rencontre devrait servir autant à préparer les élèves de la classe qu'à préparer l'enseignant quant à la réintégration du jeune à risque. En effet, les interactions entre le psychoéducateur et les élèves peuvent répondre à plusieurs questions que se pose l'enseignant, mais qu'il n'ose pas aborder. Une ou plusieurs entrevues peuvent aussi être réalisées avec les parents pour leur expliquer le déroulement de la réintégration, faire diminuer leur stress, leur donner des pistes pour aider leur enfant, ainsi que pour répondre à leurs questions. Enfin, il est recommandé de remettre un « coffre à outils » à l'enseignant, comprenant des techniques d'interventions et des activités réalisées au service, pour les aider à bien encadrer l'enfant et favoriser le transfert des acquis.

Réintégrer graduellement l'élève

Il est recommandé que la réintégration proprement dite s'effectue graduellement, sur une période de plus de deux semaines, où les élèves alternent entre des séjours au milieu spécialisé et dans leur classe régulière. Idéalement, l'enfant vit une progression dans le nombre de journées par semaine passées dans son école d'origine. Il s'avère important à ce moment du processus qu'une personne de cette école, l'intervenant psychosocial ou l'enseignant, se mobilise pour apporter du support à l'élève, pour l'aider dans cette période de transition et créer un lien significatif avec lui. Le psychoéducateur du service spécialisé peut également continuer à offrir une forme de soutien à l'élève, en

venant le visiter occasionnellement ou en lui faisant parvenir de brefs messages par le biais de son enseignant ou d'Internet. En effet, comme il a été mentionné précédemment, il semble important pour le psychoéducateur de se détacher graduellement de l'élève afin que la rupture du lien thérapeutique ne le fasse pas réagir négativement. Toutefois, il ne faut pas qu'il prenne la place du personnel de l'école d'origine lorsque l'élève retourne à temps plein dans son milieu. C'est à eux qu'incombe dorénavant la responsabilité de poursuivre le travail de modification des comportements amorcé au service de courte durée, ainsi que d'évaluer et de mesurer les progrès de l'enfant après sa réintégration.

Les objectifs poursuivis

Le principal objectif de ce projet de mémoire consiste à explorer les perceptions et le vécu des personnes auxquelles s'adressent les recommandations pour favoriser la réintégration à la classe régulière, soit l'équipe de « La Relance », les équipes-école, les parents et les élèves. Il apparaît important de savoir si ces éléments sont applicables et utiles dans le contexte du système scolaire québécois actuel ou s'il faut les améliorer afin de les rendre plus pertinents. C'est pourquoi les participants ont été invités à parler des impacts, de la pertinence, de l'utilisation et de leur satisfaction quant aux éléments proposés, ainsi que sur les modifications à y apporter.

Les impacts des recommandations et des outils sur les participants

La première préoccupation concerne l'impact qu'ont eu les recommandations et les outils proposés aux psychoéducateurs de « La Relance », sur les élèves réintégrés, les parents, les enseignants, les intervenants psychosociaux en milieu scolaire et les directeurs du régulier, ainsi que sur les psychoéducateurs du service. Les participants

seront questionnés afin de connaître leurs perceptions des effets qu'ont eus les différents éléments sur la façon dont l'élève a été réintégré dans sa classe d'origine.

La pertinence des recommandations et des outils

Le second objectif traite de la pertinence des recommandations et des outils, à savoir quels éléments développés sont davantage importants pour faciliter la réintégration des élèves. Les participants seront interrogés pour examiner s'ils croient que certains aspects sont plus ou moins pertinents et utiles pour la réussite de la réintégration.

Le suivi des recommandations et l'utilisation des outils

La troisième interrogation porte sur le suivi des recommandations et l'utilisation des outils par les psychoéducateurs et les équipes-école. Les participants seront questionnés pour vérifier si tous les éléments remis aux psychoéducateurs sont utilisés, autant par ces derniers que par les équipes-école, ou si certains sont laissés de côté, et pourquoi.

La satisfaction des participants

Le quatrième objectif concerne le niveau de satisfaction des tous les participants. Les psychoéducateurs du service, les équipes-école, les parents et les élèves réintégré seront interrogés afin de savoir s'ils sont satisfaits des actions posées pour faciliter la réintégration.

Les modifications à apporter selon les participants

Enfin, le cinquième objectif de recherche traite des améliorations qui devraient être faites, afin de rendre la procédure de réintégration plus efficace. En réalité, tous les commentaires, les opinions, les idées, qui pourraient aider les psychoéducateurs du service à rendre le retour plus facile pour tous seront recueillis. Les psychoéducateurs du service, ainsi que les membres du personnel de l'équipe de l'école d'origine, seront également questionnés pour vérifier s'ils peuvent facilement appliquer les éléments proposés en fonction de leur horaire et de leur classe.

Methodologie

Afin de répondre aux objectifs poursuivis par cette recherche et ainsi explorer les impacts des recommandations et des outils proposés aux psychoéducateurs de « La Relance », une expérimentation basée sur un devis de recherche qualitatif de type descriptif a été réalisée. Selon la documentation (Angers, 1992; Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes Qualitatives, 1997; Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives, Conseil Québécois de la recherche sociale & Centre international de criminologie comparée, 1997; Lessard-Hébert, Goyette & Boutin, 1990), l'utilisation d'une méthode qualitative de recherche est tout indiquée lorsque l'on tente d'explorer, de décrire, de comprendre ou de vérifier le vécu d'une population ciblée. Plus précisément, cette recherche emploie une méthode dite descriptive, puisqu'elle tente de se familiariser avec les gens et leurs préoccupations, telles qu'elles sont vécues dans le quotidien. De plus, elle permet d'explorer une problématique qui est relativement fermée aux chercheurs qui utilisent des méthodes quantitatives en raison de contraintes d'échantillonnage (Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives, Conseil Québécois de la recherche sociale & Centre international de criminologie comparée, 1997).

L'utilisation d'une méthode de type qualitative est justifiée par le fait qu'elle vise à recueillir les perceptions des participants pour explorer une réalité et développer de nouvelles connaissances concernant la réintégration d'élèves. Elle permet au chercheur de s'imprégner des données qu'il a recueillies et de découvrir des significations à partir de l'extraction de thèmes ou de généralisation des témoignages. En fait, l'utilisation d'une méthode qualitative semble être tout à fait adaptée pour répondre aux objectifs de cette recherche qui portent sur l'exploration des impacts de la démarche de réintégration proposée aux psychoéducateurs du service « La Relance » et pour approfondir nos connaissances sur le sujet. Le présent chapitre se consacre à exposer la méthodologie

utilisée pour la réalisation de cette recherche. Il traite successivement de la description des participants constituant l'échantillon interrogé, des instruments de mesure, des procédures utilisées pour la cueillette des données, et finalement de l'analyse des données.

Les participants

Tout comme dans un devis quantitatif, le chercheur dans une démarche de recherche qualitative doit se soucier de la qualité de son échantillon et faire en sorte que celui-ci reflète l'état actuel des expériences de l'ensemble de la population. Cependant, contrairement aux méthodes quantitatives, cette recherche ne nécessite pas l'utilisation d'un échantillon représentatif de toute la population visée. En effet, puisqu'il est question de l'approfondissement des connaissances en ce qui a trait au vécu des participants, leur poids relatif dans la population n'a pas été pris en considération. Par conséquent, l'étendue de la population étudiée a été délimitée selon le principe de la saturation (Mayer & Ouellet, 1991). Ce dernier réfère au fait que le chercheur considère avoir suffisamment de personnes dans son échantillon pour mener à bien sa recherche et que de nouvelles entrevues n'apporteraient pas d'informations suffisamment nouvelles pour justifier leur présence. En réalité, dans un contexte de saturation, la sélection des participants à interroger se situe au niveau de la redondance des informations plutôt qu'en termes de nombre d'individus. Il apparaît donc important dans ce modèle de chercher à diversifier au maximum les informateurs. L'utilisation de sources multiples de données permet de maximiser la réussite de la recherche, en allant chercher différents points de comparaison (Lessard-Hébert et al., 1990). C'est pourquoi des entrevues auprès de personnes ayant un statut différent (élève, parent, enseignant, intervenant psychosocial, directeur) ont été prévaluées, afin de mieux répondre aux objectifs poursuivis par cette recherche. Par ailleurs, le fait d'interroger des groupes de personnes différents permet également d'assurer une forme de validité à cette recherche. En fait,

tout comme lors de l'utilisation de méthodes quantitatives, le chercheur en recherche qualitative doit se soucier de la qualité de ses données et faire en sorte que celles-ci reflètent l'état actuel des expériences humaines. La validité est d'ailleurs l'un des critères les plus importants de scientificité pour toutes les recherches. En ce qui concerne cette recherche, afin de vérifier sa validité, la méthode de triangulation des sources a été employée (Angers, 1992; Pinard, Potvin et Rousseau, 2004). Cette dernière consiste en un moyen scientifique d'assurer la rigueur scientifique de la recherche qualitative à l'aide de la comparaison de sources différentes d'informations, telles que l'utilisation de personnes ayant un statut différent.

Les personnes interrogées pour ce projet étaient choisies à partir des élèves réintégrés dans une école régulière de la Commission scolaire Chemin-du-Roy au cours de l'année scolaire 2002-2003 après avoir fréquenté « La Relance ». Les élèves participants étaient âgés de 7 à 12 ans et étaient classés dans la catégorie des élèves en trouble de comportement de type surréactif, c'est-à-dire qu'ils avaient un diagnostic soit de déficit d'attention et d'hyperactivité, soit de trouble de la conduite ou soit de trouble oppositionnel avec provocation. Ils ne présentaient pas les symptômes associés aux troubles graves du comportement, aux psychoses ou aux troubles envahissant du développement. Leur parent, enseignant, intervenant psychosocial et directeur d'école devaient également accepter de participer à des entrevues. Seuls les individus qui acceptaient volontairement de participer étaient inclus dans cette recherche.

Afin de participer à cette recherche, les élèves devaient avoir été réintégrés dans une classe régulière à l'aide des recommandations et des outils élaborés lors de l'année scolaire 2002-2003. Les psychoéducateurs des trois points de service ont chacun dressé une liste comprenant les noms de tous les élèves qu'ils avaient réintégrés, ainsi que les noms de leurs parents et des membres des équipes-école concernées. Au total, les noms de 13 élèves avec un profil correspondant à celui recherché, soit trois élèves dans deux points de service et sept élèves dans le troisième, ont été soumis. Parmi ces élèves, cinq

dont les parents et les membres de l'équipe-école avaient accepté de participer à une entrevue ont été retenus. Bien que les enseignants et les intervenants psychosociaux en milieu scolaire de ces cinq élèves aient tous été interrogés, seulement quatre élèves, trois parents et trois directeurs d'écoles ont participé à des entrevues individuelles semi-dirigées en face à face. En effet, deux parents, dont l'un avec son enfant, ne se sont pas présentés au moment de l'entrevue et sont déménagés avant de pouvoir remettre la rencontre. De plus, il n'y a eu que trois directeurs d'interrogés au lieu de cinq, car l'un d'entre eux était le directeur de deux élèves participants et un autre a refusé à la dernière minute de participer, jugeant qu'il ne connaissait pas assez bien l'élève et le service « La Relance » pour donner des réponses précises aux questions posées. Les trois psychoéducateurs des différents points de service de « La Relance » ont également été rencontrés afin d'obtenir leurs impressions. Toutes ces personnes possédaient à notre avis des points de vue et des expériences variés qu'il était important de recueillir.

Les instruments

La technique de l'entrevue, l'outil le plus employé en recherche qualitative, a été utilisée dans cette recherche. Cette méthode de collecte des données est fréquemment utilisée pour aborder des sujets qui sont méconnus, pour se familiariser avec la population visée ou pour obtenir des pistes de réflexion avant de débiter le dépouillement du problème à l'étude. Elle implique d'une part un intervieweur qui adopte une attitude d'écoute attentive et de réceptivité, et d'autre part un interviewé qui partage son vécu, ses connaissances, ses attitudes, ses besoins (Savoie-Zajc, cité dans Gauthier, 1997). Pour les besoins de cette recherche, la technique de l'entrevue semi-dirigée, qui implique la préparation d'un certain nombre de questions prédéterminées (Berg, 1998), a été utilisée. L'intervieweur pose des questions selon un ordre prédéterminé, mais il est libre de demander des justifications et des explications supplémentaires.

Toutefois, avant même de procéder aux entrevues, des questionnaires ont été administrés aux trois psychoéducateurs de chacun des points de service de « La Relance », qui étaient composés d'une liste à cocher de tous les éléments qui leur ont été recommandés d'appliquer (voir Appendice A). Ces questionnaires avaient pour but d'identifier les éléments utilisés pour chaque élève et équipe-école participants au projet. Ainsi, les entrevues étaient adaptées au vécu de chacun des individus, selon les objectifs de la recherche et ceux visés par « La Relance ». D'ailleurs, à partir des réponses données par les psychoéducateurs du service, un schéma d'entrevue a été conçu pour chaque groupe de participants, afin de mener à bien les entrevues (voir Appendice B).

En général, les schémas d'entrevue aident à la collecte d'informations, puisqu'ils comprennent toutes les questions qui devraient être posées au répondant lors de l'entrevue (Angers, 1992). Ils servent de fil conducteur et assurent à l'intervieweur que les questions auront couvert tous les thèmes qui sont nécessaires pour approfondir son problème. On y retrouve les grands thèmes à aborder en lien avec les concepts de la recherche et des sous-thèmes plus précis qui servent de bases pour la formulation des sous-questions. Les questions sont de type ouvert, c'est-à-dire qu'elles n'imposent pas de contrainte à l'interviewé quant à l'élaboration de la réponse. Avec ce type de schéma, l'intervieweur n'est pas limité à un cadre rigide (Angers, 1992). Il peut reformuler les questions, aider l'autre à exprimer sa pensée et à poursuivre le dialogue, afin de s'assurer d'obtenir toutes les informations pertinentes. Également, puisque cette technique est très souple, il est très facile d'y répondre. Chacune des questions ne contient qu'une seule idée à la fois et comprend des termes qui sont neutres pour ne pas influencer le répondant. Les questions sont courtes pour être bien comprises et sont claires pour éviter les imprécisions.

En fait, les questions posées aux participants étaient adaptées selon leur fonction ou leur statut (élève, parent, directeur, enseignant, intervenant psychosocial en milieu scolaire) et selon les éléments appliqués pour eux. C'est ainsi que les élèves, par

exemple, se sont prononcés sur ce qu'ils avaient pensé des visites qu'ils avaient reçues de leur enseignant, intervenant psychosocial et directeur; ou encore sur la façon dont ils avaient vécu leur retour en classe régulière, s'ils étaient prêts, s'ils avaient envie d'y retourner, mais aussi comment ils avaient vécu la séparation avec leur psychoéducateur de « La Relance ». Il y avait donc des questions spécifiques sur leurs comportements en classes à leur retour et sur les difficultés qu'ils avaient dû traverser. Par la suite, ils ont été questionnés sur les différents éléments appliqués, tels que les visites, les rencontres, les classes-laboratoires. Finalement, des questions sur ce qui aurait pu être fait pour faciliter leur retour dans leur classe régulière leur ont été posées. Le schéma des entrevues réalisées avec les élèves apparaît à l'Appendice B.1.

En ce qui concerne les parents, le même type de question leur avait été adressé. Ils ont été demandés de se prononcer sur .. comment cela se passait dans la classe pour leur enfant quant à ses comportements depuis son retour de « La Relance ». Ils ont été interrogés sur les impacts qu'avaient eus sur la réintégration de leur enfant le fait de recevoir la visite du personnel de son école et le fait d'avoir rencontrés le psychoéducateur de « La Relance » pour se préparer à la réintégration. Ils ont également répondu à des questions sur ce qui aurait pu être fait pour faciliter le retour de leur enfant dans sa classe d'origine. Le schéma des entrevues réalisées avec les parents apparaît à l'Appendice B.2.

Pour leur part, les enseignants, les intervenants psychosociaux et les directeurs des écoles où avaient été réintégrés les élèves participants, ont été appelés à se prononcer sur leurs perceptions de l'enfant qui réintègre leur école, ainsi que sur les éléments appliqués par le psychoéducateur du service. Ils ont dû décrire les comportements de leur élève et parler des difficultés qu'ils avaient vécues lors de son retour. Ils ont également été interrogés à propos des impacts qu'avaient eu sur la réintégration de l'élève le fait de recevoir des nouvelles de lui pendant son séjour à « La Relance », le fait que le psychoéducateur de « La Relance » vienne à l'école rencontrer son enseignant et les

élèves de sa classe, le fait de recevoir un rapport final à la fin de son cheminement, etc. (voir Appendices B.3, B.4, B.5).

Enfin, les psychoéducateurs du service « La Relance » ont été questionnés sur leurs perceptions de l'efficacité des recommandations et des outils qui leur avaient été proposés. Plus particulièrement, ils se sont prononcés sur : les points forts et les points faibles ; les éléments qui selon eux devaient être enlevés ou modifiés ; les éléments à conserver ou à ajouter ; la façon dont ils avaient vécu chacun des éléments avec les élèves et les équipes-école ; les impacts de la démarche. Le schéma des entrevues réalisées avec les psychoéducateurs de « La Relance » apparaît à l'Appendice B.6.

Le déroulement

Afin de procéder à la collecte des données par l'entremise des entrevues semi-dirigées, les parents ont d'abord été contactés par la responsable du projet, afin de leur demander leur collaboration pour participer à cette recherche. Au cours de cet appel téléphonique, ils ont été informés du but de la recherche et du déroulement de l'expérimentation. Ils ont également été assurés du fait qu'ils étaient tout à fait libres de participer ou non à cette recherche et qu'ils pourraient se retirer en tout temps du projet. De plus, ils ont été informés du fait que les renseignements obtenus étaient confidentiels et qu'ils ne pourraient en aucun moment être utilisés à des fins autres que celles de l'étude à moins d'une demande explicite et formelle de la part des parents. La communication des résultats de recherche, que ce soit dans le rapport écrit ou verbal, porte sur des tendances de groupe et en aucun moment ne porte sur des élèves en particulier. Le contact téléphonique se terminait par l'explication qu'un deuxième appel suivrait bientôt pour les personnes qui ont accepté et dont les membres de l'équipe-école ont également accepté de participer, pour fixer le moment et le lieu de l'entrevue. Toutes

les entrevues avec les parents et les élèves se sont déroulées au domicile du parent-répondant, sauf dans le cas d'un élève, qui a été rencontré à son école d'origine.

Par la suite, les membres des équipes-école des élèves dont les parents avaient accepté de participer, ont été contactés par téléphone, afin de leur expliquer en quoi consistait la recherche et pour leur demander leur collaboration. Les mêmes informations communiquées aux parents sur la non-obligation de participer et sur la confidentialité des entrevues leur ont été transmises. Puis, un moment et un lieu de rencontre pour l'entrevue étaient immédiatement fixés avec toutes les personnes qui acceptaient de participer. D'ailleurs, bien qu'ils aient tous été rencontrés à des dates et heures différentes, les entrevues avec les enseignants, les intervenants psychosociaux en milieu scolaire et les directeurs ont toutes eu lieu dans leurs écoles respectives.

En ce qui a trait aux entrevues semi-dirigées, bien que le contenu des questions ait été quelque peu différent d'un groupe de participants à l'autre, le déroulement était sensiblement le même pour tous. Après l'accueil, l'intervieweur remettait à la personne une feuille qu'il lisait avec lui et qui comprenait toutes les informations communiquées lors de l'appel téléphonique (voir Appendice C). Il lui expliquait les raisons de la rencontre, le sujet de la recherche et il lui assurait que la rencontre était tout à fait confidentielle. Il demandait ensuite au participant de signer un formulaire de consentement pour participer à la recherche et pour enregistrer l'entrevue. Enfin, avant de débiter l'entrevue, il était spécifié au répondant qu'il n'y avait pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Ensuite débutait la période de questions. En moyenne, les entrevues avec les élèves ont duré 15 minutes chacun, les entrevues avec les parents, les enseignants, les directeurs et les intervenants psychosociaux en milieu scolaire 30 minutes, et ceux avec les psychoéducateurs de « La Relance » 55 minutes.

L'analyse des données

L'analyse qualitative de données implique une démarche de reformulation, d'explicitation ou de théorisation d'un phénomène, d'un témoignage ou d'une expérience (Angers, 1992). Les analyses sont produites par l'extraction de thèmes ou de généralisations des témoignages et par l'organisation des données pour présenter une image cohérente et consistante. C'est qu'en eux-mêmes, les éléments d'informations recueillis lors des entrevues ne disent rien et disent tout à la fois. Il faut les réduire, les résumer et les traiter, afin de leur donner une forme qui permettra de les regrouper, de les comparer et de les analyser. Plus précisément, la technique de l'analyse de contenu de type exploratoire a été employée. Selon Potvin (2001), celle-ci permet d'explorer un domaine et de rechercher des hypothèses et des orientations sur un sujet peu étudié.

Pour cette recherche, la technique de la transcription des enregistrements par verbatim, c'est-à-dire de reproduire mot-à-mot le contenu de toutes les entrevues, a été utilisée. Puis, pour analyser ces données, la méthode de l'analyse de contenu a été employée. Celle-ci consiste à dégager des significations, des associations et des intentions qui ne sont pas directement perceptibles à la simple écoute d'enregistrements d'entrevues recueillis par le chercheur (Potvin, 2001). La constitution des données s'est réalisée en six étapes. Tout d'abord, une lecture préliminaire des données recueillies a été effectuée, puis une liste avec les énoncés en lien avec la recherche ou qui se sont souvent répétés a été rédigée. Par la suite, des unités de classification ont été choisies et définies. Les processus de catégorisation et de classification que nous désirions utiliser ont ensuite été identifiés. Finalement, les données ont été quantifiées et traitées avant de faire une description scientifique et le traitement des résultats.

Pour faciliter la catégorisation des données et le processus d'analyse de contenu, le logiciel ATLAS/ti a été utilisé. Ce logiciel informatique qui sert à gérer des données qualitatives offre la possibilité d'analyser rapidement un grand nombre de données. Il

permet de produire un décompte des phénomènes, de rechercher les cas déviants et de développer des schèmes d'encodage consistants. Il aide à prendre des décisions en ce qui concerne l'échantillonnage, pour la représentativité ou le développement de théories. En fait, la principale utilité de ce logiciel concerne l'emmagasinage, le remplissage et l'extraction électronique d'un grand nombre de données textuelles.

Résultats

Le présent chapitre traite des résultats obtenus lors des entrevues individuelles semi-dirigées auprès des 23 personnes ciblées, impliquées dans une réintégration d'élève. Les données recueillies portent principalement sur leurs perceptions des éléments de la procédure implantée pour faciliter la réintégration des élèves ayant fréquenté le service « La Relance » à leur classe régulière. Tous les résultats obtenus au cours des analyses de contenu ont été catégorisés et classés en deux volets. Le premier comprend toutes les réponses des participants quant à leurs perceptions des éléments qui ont été recommandés pour faciliter la réintégration, classées selon les mêmes catégories que celles présentées au sein de l'instrument « Application des éléments de la démarche de réintégration » (voir Appendice A). Le second volet comprend une série de considérations jugées pertinentes pour comprendre les forces et les faiblesses de la procédure de réintégration des élèves dans leur classe d'origine, dont la catégorisation est basée sur les sujets qui ont le plus souvent été mentionnés par tous les participants. Ce chapitre présente une synthèse de ces réponses, conçue à partir des éléments qui ont été abordés par plusieurs personnes ou qui dénonçaient un aspect important, mais non souligné par les autres participants.

Les perceptions des répondants quant aux éléments recommandés pour faciliter la réintégration

La présente section rapporte les réponses données par les participants en ce qui a trait aux recommandations pour favoriser une réintégration réussie, soit : l'évaluation des habiletés à acquérir par l'élève ; l'information offerte aux parents et aux équipes-école quant au cheminement de l'enfant au service ; l'invitation aux équipes-école et aux parents pour venir visiter le jeune au service ; l'observation de la classe d'origine et de

l'adaptation du vécu pour l'élève à « La Relance » ; la préparation de l'enfant à son retour au régulier ; l'évaluation des acquis du jeune avant sa réintégration ; la préparation de l'école et des parents au retour de l'élève en classe régulière ; la réintégration graduelle de l'enfant.

Évaluer les habiletés à acquérir par l'élève

Tous les psychoéducateurs de « La Relance » s'entendent pour dire que l'instrument « Habileté à acquérir » s'avère utile pour évaluer les habiletés à acquérir par les élèves. Même s'il comprend beaucoup d'items, ces derniers sont tous très clairs et indispensables selon les psychoéducateurs, puisqu'ils obligent les enseignants à s'arrêter et à se questionner. L'un d'entre eux a d'ailleurs mentionné : *« Je trouve que les enseignants ont eu à se questionner. La plupart m'on dit que c'était très difficile à remplir. C'est pas un document qu'ils ont trouvé facile. Ils se sont vraiment arrêtés. Ils ont beaucoup de « liquid paper » quand ça arrive. Y a comme vraiment un questionnement. »*. Les psychoéducateurs de « La Relance » considèrent que cet outil est très approprié pour aider les enseignants à bien identifier les comportements et habiletés qui leurs semblent importants à faire acquérir à leur élève admis au service. De plus, il aide les psychoéducateurs à établir des priorités pour le plan d'intervention suivi à « La Relance », c'est-à-dire qu'ils travaillent davantage les éléments ciblés par les enseignants comme faisant défauts à l'élève. Ils trouvent également très intéressant et pertinent de faire le lien entre cet instrument et le document « rapport final » qui fait état des éléments importants qui ont été acquis et ceux qui restent à travailler.

Toutefois, un enseignant a affirmé que cet instrument n'est pas nécessairement représentatif de la réalité, car les comportements et habiletés importants à faire acquérir à un élève peuvent différer d'un enseignant à l'autre. En effet, si au cours de son passage à « La Relance », l'élève change de niveau scolaire, et donc d'enseignant, les éléments importants peuvent ne plus être les mêmes : *« C'est pas moi qui l'a rempli ce document-*

là. L'intervenant de La Relance y avait travaillé des choses plus spécifiques qui chicotaient l'autre enseignante de l'année passée. Tandis que moi, ils sont partis de ce que l'autre. Donc, ça correspondait pas nécessairement à ce que moi. Si moi l'écriture c'était pas si important que ça finalement, pis que l'autre c'était la fin du monde, moi il aurait pas passé chez pas comment d'heures là-dessus, à mettre des énergies là-dessus. Il aurait été plus centré sur un autre besoin mettons. » En règle générale, un nouvel enseignant ne connaît pas assez bien ces élèves pour identifier quels comportements et habiletés il juge important de leur faire apprendre. Il ne peut donc pas compléter convenablement l'instrument et doit se fier au jugement du psychoéducateur de « La Relance » pour les interventions à réaliser.

D'autre part, deux psychoéducateurs sur trois ont proposé d'apporter des modifications mineures à cet instrument afin de le rendre plus pertinent. L'un d'eux suggère entre autres de remplacer le titre « Habileté à acquérir » par « plan d'intervention de La Relance ». En effet, pour ce psychoéducateur, cet outil sert de point de départ, de mandat, pour travailler à la modification des comportements des élèves. Et puisqu'il n'y a aucun document officiel au service qui est utilisé comme plan d'intervention, cet instrument serait idéal, à son avis, pour le devenir. Cela permettrait d'ailleurs de conscientiser davantage les personnes qui le complètent à répondre avec attention aux questions. Également, ils ont proposé de remplacer l'échelle de cotation « importance » par une échelle « niveau d'acquisition ». Ils expliquent cette proposition par le fait que le titre « importance » n'est pas approprié. En fait, ils considèrent qu'un objectif peut être important pour l'enseignant, tout en étant déjà acquis par l'élève, ce qui implique qu'il n'est pas à travailler à « La Relance ». Le titre de l'échelle peut donc porter à confusion. En nommant l'échelle « niveau d'acquisition », les enseignants sauront mieux comment coter leurs élèves. L'un des psychoéducateurs a même suggéré de conserver la colonne « importance » et de rajouter une colonne « niveau d'acquisition », afin de connaître davantage les exigences de l'enseignant dans sa classe.

Informers les parents et les équipes-école du cheminement de l'enfant au service

En ce qui concerne l'échange d'informations, l'instrument « Des nouvelles de... » s'avère utilisé par tous les psychoéducateurs pour communiquer avec les membres des équipes-école. En fait, les trois psychoéducateurs du service, quatre enseignants, les cinq intervenants psychosociaux en milieu scolaire et les trois directeurs d'école considèrent qu'un tel outil est important pour favoriser l'établissement d'un lien entre le milieu d'origine et le milieu spécialisé. Entre autres, un intervenant psychosocial en milieu scolaire a dit : « *Mais moi je trouvais ça important, parce que l'objectif, si on veut pas le perdre de vue, faut trouver un moyen, et moi je trouvais que ça s'en était un bon moyen, utile et simple.* ». Un autre a complété cette pensée en disant : « *Je pense quand même que c'était important de prendre des nouvelles de lui, pour ne pas l'oublier, pour savoir qu'est-ce qu'il apprenait, ce qu'il vivait, pour être en mesure de bien l'accueillir et de gérer ses comportements à son retour.* ». Un psychoéducateur de « La Relance » considère en fait que : « *Pour moi, « les nouvelles de ... », ça les prend ou sinon le prof va oublier l'élève.* ».

Toutefois, deux enseignants, trois intervenants psychosocial en milieu scolaire et un directeur d'école se disent insatisfaits de la procédure utilisée. Ils le sont soit parce qu'ils estiment n'avoir pas reçu de nouvelles assez fréquemment, soit parce qu'elles n'en ont pas reçu du tout. Le directeur qui s'est dit insatisfait a révélé que : « *Ben, c'était pas aussi fréquent, dû moins que moi ce que j'aurais aimé. Moi je pense, si je regarde dans son dossier, je pense que j'ai trois comptes rendus qui m'est venu de La Relance. C'est pas suffisant. C'est pas suffisant. [...]C'est sûr que bon y aurait eu le courriel ou le téléphone juste pour me situer « cette semaine on va vivre telle chose avec votre élève, on va travailler tel aspect », « la semaine passée y a réagit, y est arrivé tel événement ». Ça aurait pris peut-être dix minutes de conversation au téléphone. Pis bon, j'ai des nouvelles, je sais où y est rendu, je sais ce qu'il trouve difficile, je sais comment il vit ça. En tout cas, même moi au niveau affectif y m'semble que j'aurais eu besoin de ça, de*

garder se contact là avec lui. Là j'ai senti que je l'ai comme mis à quelque part où l'on prend soin de lui, pis j'ai des nouvelles de temps en temps, mais sans plus. J'étais détaché de ce qui se passait. Ça pour moi, c'est vraiment pas suffisant.»

Pour leur part, les trois psychoéducateurs du service affirment qu'ils sont satisfaits de la formule utilisée et qu'ils ont fait parvenir des nouvelles de leur élève à toutes les écoles, à raison d'une fois par deux semaines. Ils le trouvent très utile pour maintenir un lien et favoriser les échanges avec les membres des équipes-école. Quant à la manière de procéder, un psychoéducateur envoie le formulaire « des nouvelles de ... » en format papier, par courrier interne, à l'enseignant de l'élève seulement. Un autre l'envoie par courriel à tous les membres de l'équipe-école, de même qu'aux parents s'ils ont une adresse de courrier électronique. Enfin, le troisième l'envoie par courriel seulement aux directeurs d'école qui sont responsables de le transmettre aux personnes concernées. Ce psychoéducateur révèle qu'il adopte cette façon de procéder afin de favoriser les échanges entre les membres de l'équipe-école.

Pour ce qui est des membres des équipes-école interrogées, quatre intervenants psychosociaux en milieu scolaire, trois enseignants et deux directeurs d'école s'entendent pour dire que l'instrument pour donner des nouvelles de l'enfant « Des nouvelles de ... » est un bon moyen, court, utile et simple pour garder le contact avec leur élève. Toutes les personnes qui n'ont pas reçu les nouvelles auraient aimé les avoir et celles qui en ont eu auraient apprécié en recevoir plus souvent. Trois enseignants et cinq intervenants psychosociaux en milieu scolaire ont déclaré que le fait de recevoir des nouvelles a grandement facilité la réintégration de leur élève. En plus de leur permettre de se sentir impliqués, de savoir où ils en étaient, de faire des prises de conscience, de mieux les préparer au retour et de savoir à quoi s'attendre de leur élève, cela leur a permis de connaître différentes méthodes qui semblent fonctionner pour intervenir auprès de leur élève. L'un d'entre eux a résumé la pensée des autres en mentionnant : « *Tu sais où tu t'en vas, tu sais où est-ce qu'il est rendu, tu sais à quoi*

t'attendre. ». Également, deux directeurs ont affirmé que le fait de recevoir des nouvelles leur a permis de faire des prises de conscience, car cet outil donne des informations pertinentes sur le cheminement de l'élève, sur l'évolution de ses comportements, le moment de son retour, etc. De plus, selon ces répondants, la méthode par courriel semble être la meilleure manière de procéder pour ne pas alourdir les communications et ne pas accumuler inutilement des papiers encombrants.

Par ailleurs, bien que l'instrument « Des nouvelles de ... » n'ait pas été conçu dans l'optique de donner des nouvelles du cheminement de l'élève à « La Relance » aux parents, nous avons demandé l'avis de certains d'entre eux en ce qui a trait à l'utilité d'un tel outil. Tous les parents interrogés comprennent l'utilité de l'instrument et auraient aimé recevoir une copie des nouvelles de leur enfant envoyées aux équipes-école. Ils auraient apprécié être informés davantage de son cheminement, de ses comportements et de ce qu'il vivait.

Inviter les équipes-école et les parents à venir visiter l'enfant au service

Bien que les psychoéducateurs aient invité tous les membres des équipes-école à venir à tour de rôle visiter leur élève à « La Relance », seulement 6 personnes sur 13 se sont présentées. Toutefois, huit d'entre elles considèrent cette mesure comme importante pour faciliter la réintégration d'un élève dans sa classe d'origine. En fait, deux enseignants qui ont fait les visites sont d'avis que ces dernières sont autant bénéfiques pour l'élève que pour eux. En effet, elles semblent les sécuriser et les rassurer lorsqu'ils voient que leur élève va bien, qu'il a de bons comportements et qu'il fonctionne bien dans une classe. Elles leur permettent aussi de créer un lien plus significatif avec lui, de lui montrer qu'il est toujours désiré et voulu dans sa classe. D'ailleurs, selon eux, les élèves semblent très contents de les voir et de leur montrer toutes leurs réalisations. « *Ça te sécurise. Tu le vois comment il est, comment il fonctionne. Y était tout content de me montrer son pupitre. Il m'a expliqué toutes les échelles. Pour lui, c'était important que je*

vois son environnement. Pour moi, c'était important aussi de créer c'te lien-là que j'avais pas eu. » La seule critique provenant d'un enseignant est liée au fait qu'il aurait aimé avoir plus de contacts avec l'élève pendant son séjour à « La Relance », soit physiquement, par téléphone, par courriel ou par lettre.

Pour leur part, trois intervenants psychosociaux en milieu scolaire qui ont visité leurs élèves au service tiennent des propos similaires à ceux des enseignants. Ils se sont dits surtout contents de montrer à leurs élèves, par le biais des visites, qu'ils ne les avaient pas abandonnés ou oubliés. Ils ont de plus insisté sur le fait qu'il est très important de garder un bon contact avec eux. En ce qui concerne les directeurs d'école, deux sur trois ont fait les visites. Cependant, tous les trois sont d'avis que les visites sont surtout importantes pour les enseignants, afin de contrer le sentiment de rejet que leur élève peut ressentir. Selon eux, les visites permettent également d'observer le fonctionnement du service et d'en reproduire certains aspects dans la classe régulière.

Selon tous les psychoéducateurs de « La Relance », les visites au service, autant par l'équipe-école que par les parents de l'élève, sont très importantes. Elles entraînent de nombreux impacts positifs autant pour eux que pour les élèves. Ces derniers se montrent d'ailleurs très contents, mais nerveux lorsqu'ils revoient leur enseignant, leur intervenant psychosocial et leur directeur. Plus spécifiquement, deux psychoéducateurs considèrent qu'en général, les équipes-école et les parents sont très contents de venir visiter leur élève. Ils se montrent très intéressés par le vécu de l'enfant et par le fonctionnement de « La Relance », surtout les intervenants psychosociaux en milieu scolaire. Toutefois, le troisième psychoéducateur juge que souvent les parents et les membres des équipes-école ne viennent pas de leur plein gré. Même s'ils collaborent bien, la plupart ne se présenteraient pas au service s'ils n'y étaient pas fortement encouragés. D'ailleurs, un psychoéducateur estime que les visites font une grande différence quant au succès de la réintégration de l'élève. Il a constaté que lorsque les équipes-école et les parents se déplacent pour rendre visite à l'enfant à « La Relance »,

la réintégration est souvent plus réussie, puisqu'ils collaborent davantage. Ce dernier mentionne que : *« Ça fait plus une différence lorsqu'ils viennent que quand ils ne viennent pas. Il n'y a plus de triangulation. C'est comme le parent, les gens de La Relance et les gens de l'équipe-école collaborent ensemble, alors le jeune qui essaie de monter les parents contre l'école, y peut pas le faire. Moi je trouve qu'on travaille vraiment un système, vraiment systématique dans le sens que l'enfant, il peut pu te jouer. »*

Également, un psychoéducateur rapporte que bien qu'il ait invité chacun des directeurs à venir visiter « La Relance », aucun ne s'est présenté. Selon lui, visiter le service ne semble pas vraiment les intéresser ou être important pour eux. Un autre avoue ne pas avoir invité les parents, non pas par manque d'intérêt, mais plutôt par manque de temps. Cette affirmation pourrait donc expliquer pourquoi seulement un parent dit avoir visité « La Relance ». De plus, même si les parents collaborent bien, un psychoéducateur considère que les pères semblent plus réticents à se présenter, mais ils viennent tout de même et s'impliquent pleinement.

Quant aux élèves, ils ont dit qu'ils étaient contents de recevoir la visite des membres des équipes-école et de leurs parents. Bien que la plupart considèrent qu'elles n'ont entraîné que peu de changements, l'un d'entre eux a tout de même révélé que la visite de son enseignant l'a aidé pour sa réintégration, puisqu'il était moins gêné au retour. Un autre a également signalé qu'il était très content, mais surpris que son enseignant vienne le voir, car il ne croyait pas qu'il pensait à lui puisqu'il avait été tannant dans sa classe.

Observer la classe d'origine et adapter le vécu pour l'élève à « La Relance »

Afin de faciliter l'observation de la classe d'origine pour adapter le vécu de l'élève à « La Relance » et le rendre ainsi davantage similaire à ce qu'il vivra à son

retour, une grille d'observation a été conçue et remise aux psychoéducateurs. Toutefois, par manque de temps, aucun des psychoéducateurs du service n'a utilisé cette grille. Deux d'entre eux ont tout de même révélé qu'ils observaient toujours le fonctionnement de la classe lorsqu'ils s'y présentent, mais sommairement, pas en profondeur. Ils vérifient entre autres les règles de vie, comment l'enseignant travaille certains aspects, l'environnement de la salle de classe et le déroulement du travail en équipe. Ils récupèrent ensuite une partie de ces informations qu'ils appliquent dans leur service pour l'élève afin de recréer un vécu similaire à celui de la classe d'origine.

Préparer l'élève à son retour en classe régulière

Les participants ont été interrogés quant à leurs perceptions de l'impact de l'utilisation des classes-laboratoires et des récréations avec tous les élèves de l'école où se situe la classe de « La Relance » pour pratiquer les nouveaux comportements appris et ainsi faciliter la réintégration de l'élève. À prime abord, il semble important de mentionner que tous les psychoéducateurs ne se sont pas servis des fiches qui ont été conçues pour évaluer les comportements de l'élève dans la classe-laboratoire. Un psychoéducateur a toutefois révélé qu'il voulait les expérimenter, mais qu'il avait manqué de temps et de préparation pour le faire. Également, un autre psychoéducateur a avoué qu'il préférerait s'informer en personne des comportements de l'élève auprès du responsable de la classe-laboratoire et de l'enfant en question.

Par ailleurs, il est apparu que les expériences se vivent différemment selon le point de service. Tout d'abord, deux psychoéducateurs planifient et gèrent eux-mêmes les moments d'intégration dans des classes-laboratoires, tandis que le troisième laisse à l'enseignant de « La Relance » le soin de les organiser. Bien que la plupart des psychoéducateurs intègrent leurs élèves avec des enseignants du régulier de leur école qui réalisent des projets selon la nouvelle réforme du MEQ, l'un d'entre eux les jumelle avec le groupe des élèves en difficulté grave de comportement (code 14) de son école. Il

les fait également participer aux tâches quotidiennes du concierge de l'école, en l'aidant à travailler sur des réparations dans l'école. Un second psychoéducateur rapporte qu'il envoie ses élèves à la bibliothèque de l'école avec les autres élèves du secteur régulier. Il les fait également participer à des cours d'anglais et à des travaux d'équipe dans différentes classes, selon leur niveau scolaire et les enseignants disponibles. Les trois psychoéducateurs du service considèrent qu'en règle générale, ces expériences se déroulent très bien. Les enseignants des classes régulières où sont intégrés les élèves semblent toujours contents de les accueillir dans leur classe. En ce qui a trait aux récréations avec les autres élèves de l'école, les trois psychoéducateurs affirment que tous leurs élèves en ont expérimenté au moins une. Selon leurs dires, tout semble généralement bien se passer, puisque aucun d'entre eux n'a reçu de commentaires négatifs de la part des enseignants du régulier ou des élèves de l'école concernant leurs élèves de « La Relance ».

Quant aux parents, ils affirment ne pas savoir ce qui a été fait afin de faire pratiquer les nouveaux comportements appris par leur enfant à « La Relance ». Ils ne sont pas au courant si leur enfant a été intégré aux récréations ou dans des classes-laboratoires avec les autres élèves de l'école. En fait, un seul parent rapporte que son enfant lui a parlé de sa participation à la récréation de l'école. Il considère que cette mesure l'a sûrement aidé un peu dans ces habiletés à socialiser, mais que selon ce parent, cela n'aurait pratiquement rien changé s'il n'était pas allé, car ce n'était pas les mêmes enfants qu'à son école d'origine.

Enfin, ce qui a trait aux perceptions des enfants, un élève rapporte qu'il a participé à seulement deux ou trois récréations avec toute l'école et que tout s'est bien passé. À son avis, cette mesure l'a aidé pour sa réintégration, puisqu'il a pu côtoyer des élèves de sa classe pendant les récréations. Il rapporte également qu'il préférerait nettement jouer à la récréation avec les autres élèves de l'école plutôt que d'aller avec les élèves de « La Relance ». Deux autres élèves ont aussi affirmé qu'ils préféreraient les

récréations avec toute l'école et que cela leur avait un peu aidé à pratiquer leurs nouveaux comportements avant leur retour dans leur classe d'origine. L'un d'entre eux à affirmer que : « *Si j'avais pas eu de pratiques, ça aurait été plus difficile à la récréation de mon école si j'en avais pas eues. Ça m'a aidé pour savoir comment me comporter durant les récréations.* ». Enfin, le quatrième élève participant a révélé qu'il avait été très content lorsqu'il avait commencé ses récréations avec les autres élèves, qu'il avait pu se faire de nouveaux amis, mais que cela ne l'avait pas vraiment aidé pour faciliter sa réintégration dans sa classe.

Évaluer les acquis de l'élève avant sa réintégration

Afin d'évaluer les comportements et les habiletés acquis par l'élève au cours de son séjour à « La Relance » et ainsi vérifier s'il est prêt à être réintégré dans sa classe d'origine, il a été recommandé aux psychoéducateurs d'utiliser une grille d'observation conçue spécialement pour eux. Cependant, pour diverses raisons, aucun des psychoéducateurs ne se sert de cette grille. Ils évaluent plutôt les élèves à l'aide de la grille comprise dans le rapport final. Ce dernier est d'ailleurs très apprécié, autant par les psychoéducateurs du service que par les membres des équipes-école qui l'ont consulté : « *Le rapport final est très apprécié dans le milieu. Je me l'ai fait dire.* ». Ils le trouvent utile et bien construit, et ils considèrent qu'il rend la procédure de réintégration auprès des équipes-école plus professionnelle.

Toutefois, bien que tous les psychoéducateurs de « La Relance » affirment avoir remis une copie du rapport final à toutes les équipes-école des élèves intégrés, un enseignant, deux intervenants psychosociaux en milieu scolaire et un directeur sont convaincus de ne pas l'avoir reçu. De plus, les résultats recensés dévoilent que parmi les neuf personnes qui déclarent l'avoir eu, cinq avouent l'avoir utilisé. En réalité, les psychoéducateurs du service procèdent chacun à sa manière pour remettre et expliquer le contenu du rapport aux écoles, ce qui pourrait expliquer ces résultats. Un

psychoéducateur rapporte qu'il le remet seulement au directeur lorsqu'il va rencontrer l'équipe pour la réintégration et qu'il ne le regarde pas avec eux. Un autre le donne à tous les membres de l'équipe-école et le lit au complet avec eux lors de leur dernière rencontre. Quant au troisième psychoéducateur, il le remet au directeur de l'école, à l'enseignant et parfois à l'intervenant psychosocial, s'il en fait la demande. Il ne le regarde pas systématiquement avec eux, mais il leur explique tout de même le contenu et les éléments importants à considérer.

Pour leur part, deux enseignants et un directeur d'école qui ont consulté cet instrument pour leur élève affirment qu'il est très complet, utile et très représentatif de l'enfant lorsqu'il est réintégré dans leur école. Un enseignant a en fait déclaré que : « *Il me semble que quand j'ai lu ce rapport là, j'avais une meilleure idée de qu'est-ce qui m'attendait par rapport à [nom de l'élève], pis de qu'est-ce que je devais faire pour lui. C'était bien fait, et en plus c'était très utile.* ». L'un des intervenants psychosocial en milieu scolaire interrogé rapporte également que : « *Si tu regardes au niveau de l'acquisition, ben je le reconnais là, avec ce que l'enseignante me disait là.* ». Le rapport final lui a d'ailleurs permis d'avoir une meilleure idée des interventions à privilégier avec son élève. Un troisième enseignant, ainsi qu'un intervenant psychosocial qui l'ont reçu avouent qu'ils ne l'ont pas consulté, car leur élève fonctionne très bien dans leur école. Ils n'ont donc pas senti le besoin de le lire. Un quatrième enseignant estime que cet instrument permet de faire des prises de conscience, mais qu'il préfère ne pas s'en servir et plutôt se fier à ses propres observations. Il considère que c'est un outil de travail parmi tant d'autres. Un troisième intervenant psychosocial en milieu scolaire affirme quant à lui que l'instrument « Rapport final » est important puisqu'il renferme les forces que le jeune a réussi à développer et ses faiblesses qu'ils doivent travailler. De plus, selon lui, il respecte bien la confidentialité, contient le strict nécessaire et il fait très « professionnel ». Enfin, un directeur d'école déplore le fait qu'ils ont reçu tardivement une copie de ce document, lors de la dernière semaine de réintégration. Il aurait aimé l'avoir beaucoup plus tôt, car les renseignements qu'il contenait venaient changer sa

perception de l'élève et du travail qu'il restait à faire. Il affirme que s'il l'avait eu avant le début de la réintégration, ils auraient accueilli l'élève différemment.

Préparer l'école et les parents au retour de l'élève en classe régulière

Chacun à leur manière, les trois psychoéducateurs du service « La Relance » ont rencontré les membres des équipes-école et les parents afin de les informer de la suite des événements pendant et après la réintégration de l'élève. Même si seulement quatre intervenants psychosociaux en milieu scolaire, un enseignant et un directeur d'école affirment avoir assisté à une telle rencontre finale, les psychoéducateurs du service rapportent qu'ils ont tous été invités, mais que la plupart ont choisi de ne pas se présenter.

Plus particulièrement, un psychoéducateur procède en invitant toutes les mêmes personnes qui étaient présentes lors de la présentation de cas pour la demande d'admission de l'élève au service. Si les parents étaient là, ils sont là, si les parents n'étaient pas là, ils ne sont pas invités. Lorsque les parents ne sont pas présents, cet psychoéducateur de « La Relance » précise qu'il refait une deuxième rencontre avec l'équipe-école et avec les parents. Ces deux rencontres portent sur la réintégration de l'élève, sur les comportements qui ont été travaillés et sur le travail qui reste à faire. Il leur parle en fait du contenu du rapport final.

Un second psychoéducateur rapporte qu'il rencontre fréquemment les enseignants avant que leurs élèves soient réintégrés dans leur classe. Il effectue également une rencontre avec l'enseignant, l'intervenant psychosocial en milieu scolaire et le directeur de l'école. Toutefois, il ajoute que souvent, au moins une personne est absente, car soit l'enseignant n'a pas pu être libéré, soit l'intervenant psychosocial en milieu scolaire a dû gérer une crise à la dernière minute, soit le directeur n'a pas eu le temps. La plupart du temps, ils écoutent ce que le psychoéducateur du service a à dire,

mais il croit qu'ils n'appliquent pas vraiment tout ce qu'il leur propose. En ce qui concerne les parents, ce psychoéducateur avoue qu'il ne les rencontre pas. Il leur transmet plutôt les informations par écrit et par téléphone.

Pour sa part, le troisième psychoéducateur raconte qu'il rencontre en même temps l'enseignant, l'intervenant psychosocial en milieu scolaire et la direction de l'école d'origine. Il leur présente un texte qui explique les difficultés, la préparation et la planification liées à la réintégration des élèves. Il lit avec eux chaque point en tentant de les sensibiliser à ce qu'ils devront faire avec leur élève pour faciliter son retour et favoriser le maintien de ses bons comportements. Depuis qu'il utilise cette approche, il observe que les réintégrations et les accueils des élèves se font beaucoup plus positivement, surtout lorsqu'ils ont bien écouté et qu'ils ont mis en pratique ses recommandations. Quant aux parents, il réalise toujours une rencontre de terminaison avec eux. Parfois, elle est synchronisée avec la réintégration, parfois ce n'est pas possible et elle se fait plus tard. Il y est principalement question du stress vécu par les parents et des moyens pour appuyer leur enfant dans la transition entre le milieu spécialisé et la classe d'origine.

Lors des rencontres avec les équipes-école, les psychoéducateurs du service profitent de cette occasion pour examiner les attentes de chacun des membres. Les attentes les plus élevées semblent souvent provenir des enseignants. Un enseignant a d'ailleurs révélé qu'il avait été déçu lors du retour de son élève, car il s'attendait à ce que ça aille bien dès son arrivée. Un autre enseignant raconte qu'il s'attendait à ce que son élève revienne et qu'il soit comme les autres de sa classe : « *Je m'attendais à ce qu'il revienne et que ce soit un élève comme tous les élèves que j'ai dans la classe.* ». Un intervenant psychosocial en milieu scolaire et un directeur d'école ont également remarqué que l'enseignant d'un élève réintégré dans sa classe a vécu son retour difficilement, car il semblait s'attendre à voir un élève parfait. Il était très découragé de savoir qu'il restait du travail à faire avec cet élève.

De plus, au cours de la rencontre avec l'équipe-école, tous les psychoéducateurs en profitent pour remettre à l'enseignant un « coffre à outils » sous la forme d'un cahier renfermant différentes techniques d'intervention et des activités qui ont été réalisées à « La Relance ». Un des psychoéducateurs du service le remet même aux intervenants psychosociaux, aux directeurs d'école, ainsi qu'aux parents. La plupart de ces personnes leurs disent qu'elles vont le feuilleter, mais les psychoéducateurs de « La Relance » ne savent pas réellement si elles l'ont consulté ou non. Un seul de ces psychoéducateurs affirme qu'il prend le temps de le regarder et d'expliquer les activités avec l'enseignant et l'intervenant psychosocial des élèves. En réalité, seulement deux enseignants sur cinq ont dit qu'ils l'avaient regardé. Le premier s'est servi d'une activité sur les devoirs et les leçons, tandis que le second s'en était servi avec plusieurs élèves de sa classe.

En plus de rencontrer les équipes-école et les parents, tous les psychoéducateurs vont dans les classes parler aux élèves. Ils leur racontent le fonctionnement de « La Relance », ils leur expliquent pourquoi l'élève est venu au service et ils leur parlent des changements chez l'élève. Les jeunes se montrent en général très intéressés par ce que les psychoéducateurs du service leur décrivent. Selon les dires des trois psychoéducateurs, ils posent beaucoup de questions et sont très attentifs. L'un d'entre eux nous a d'ailleurs dit que : *« Ils sont très intéressés. Des questions très pertinentes. Entre autres dans une classe, une question « Ça se peut-tu qu'il fasse une rechute, mais qu'il revienne? ». Une autre question « Ça se peut-tu que l'élève soit influencé par un groupe d'amis sur la cour? ». Des questions d'une pertinence. »* Également, ils exigent tous que l'enseignant de la classe soit présent dans le local lorsqu'ils viennent rencontrer les élèves. Cependant, ils ne contrôlent pas ce qu'ils font. Dans certaines classes, ils remarquent que les enseignants semblent moins attentifs, mais qu'ils écoutent quand même.

En fait, la plupart des enseignants rencontrés ont déclaré que le fait de venir parler aux groupes d'élèves était très important pour faciliter la réintégration de l'élève.

Ils sont contents que les psychoéducateurs de « La Relance » prennent le temps de le faire. Plusieurs affirment d'ailleurs que cette initiative est importante autant pour l'élève qui sera réintégré, que pour les autres élèves de la classe et l'enseignant. En outre, un enseignant rapporte que : *« Ça leur a fait beaucoup de bien. Je crois que c'est une chose qu'il faut vraiment continuer. Ça montre aux enfants, on essaie de se mettre dans sa peau et de mieux le comprendre, de comprendre ce qu'il a vécu, pour mieux l'accepter par la suite et de comprendre comment il fonctionnait en isolation. Eux-autres là, ils ont jamais vécu ça hein. Ça, cette partie là, je le trouve vraiment importante. Autant pour moi que pour les autres élèves, parce que de savoir par où il a passé, c'est important. »*

Un autre enseignant ajoute que la visite du psychoéducateur du service a permis de donner aux élèves une vision plus réaliste de ce qu'est « La Relance ». En effet, plusieurs élèves de sa classe croyaient que c'était un endroit plaisant où ils voulaient aller. Ils idéalisaient beaucoup cette classe. Après la rencontre, ils avaient compris que ce que vivent les élèves à « La Relance » est très difficile. Cette visite a donc eu, selon les enseignants, un impact positif sur le groupe.

Enfin, les psychoéducateurs rapportent que la rencontre du groupe-classe semble également entraîner un impact sur les élèves de « La Relance ». Ils s'entendent pour dire que tous leurs élèves se montrent toujours très contents et curieux quant à ces visites dans leur classe d'origine : *« Pis pour les élèves de La Relance aussi c'est important que je le fasse je pense. Je leur dis quand je vais aller dans leur classe. Pis le lendemain, tu peux être sûr qu'ils le demandent dès la mise en train le matin là, ils le demandent qu'est-ce qui s'est passé. Ils sont contents. Pis ils sont contents d'avoir des nouvelles. »*

À l'exception d'un élève qui a déclaré que cela ne semblait avoir rien changé, tous les autres élèves du service qui ont été interrogés ont dit que le fait que le psychoéducateur soit allé dans leur classe parler aux élèves a facilité leur réintégration.

Réintégrer graduellement l'élève

Tous les psychoéducateurs du service utilisent la méthode de la réintégration progressive afin de retourner les élèves dans leur classe régulière. Toutefois, la vitesse avec laquelle chacun des élèves est réintégré s'avère différente d'un psychoéducateur à l'autre. Elle varie habituellement entre deux et cinq semaines. Les membres des équipes-école et les parents interrogés en lien avec la réintégration graduelle ont presque tous dit qu'ils considéreraient que les élèves revenaient trop rapidement à temps plein dans leur classe : « *Il est sorti trop vite de là. Ça allait super bien à La Relance.* », « *Tsé au début, c'est une fois par deux jours. Peut-être que ça va trop rapidement à la semaine complète, pis la vie scolaire vient trop vite pour lui* », « *On passe trop vite à l'école d'origine et on laisse trop rapidement l'école d'origine se débrouiller toute seule.* ». Plusieurs affirment même qu'ils se sont sentis précipités et bousculés lors de la réintégration, qu'ils auraient eu besoin d'un peu plus de temps pour bien s'adapter à l'élève. D'ailleurs, un psychoéducateur du service considère que le fonctionnement actuel de « La Relance » oblige les psychoéducateurs à retourner trop rapidement les enfants dans leur classe et à laisser les membres de l'équipe-école se débrouiller seul avec leur élève. Un autre psychoéducateur du service a pour sa part révélé qu'il avait reçu comme consigne de la part du directeur de l'école où se situe le service de faire les réintégrations en deux semaines pour que les élèves sortent le plus rapidement possible.

Lors de la réintégration des élèves, les psychoéducateurs du service, les membres des équipes-école et les parents affirment qu'ils sont tous conscients du stress que ce changement de classe provoque chez les enfants. La plupart sont d'avis que même s'ils disent qu'ils ont hâte de retourner dans leur classe d'origine, les élèves sont très nerveux quant à ce retour. Par ailleurs, un psychoéducateur de « La Relance » souligne que : « *Ils sont stressés. J'te dirais qu'ils sont plutôt tout p'tits. Vraiment là, ils sont très très p'tits. Moi ce que j'ai observé, c'est qu'en terme de réussite, de réintégration, quand l'élève se soucie de ce qui va arriver, il a une peur, une crainte, il a de l'anxiété, il y a une*

meilleure réussite que quand l'élève retourne et il est juste content de retourner. Je sens qu'ils sont tous contents de retourner, mais ils ont comme changé. Ils sont contents de voir les autres, mais ils ont comme une nouvelle façon de voir les affaires, ils se sont rendus compte, ils ont fait des prises de conscience, ça ça fait en sorte que ça favorise la réussite. ». La façon de les accueillir apparaît donc comme primordiale, selon les dires des psychoéducateurs. La plupart des membres des équipes-école, ainsi que les parents, considèrent que leur jeune a été bien accueilli et accepté lors de son retour. Toutefois, certains enseignants et des directeurs d'école observent que leur élève a eu quelques difficultés à se faire accepter dans leur école. Selon eux, il semblait parfois rejeté par les autres élèves et les enseignants lors de ses déplacements dans l'école et lors des récréations. D'autre part, un enseignant déplore le fait qu'il s'est retrouvé tout seul pour l'accueillir. Un psychoéducateur de « La Relance » relève à ce sujet que ces élèves ont toujours la même étiquette d' « élève en trouble de comportement » qu'avant leur départ pour le service.

Une autre préoccupation soulevée quant à la problématique de la réintégration se rapporte aux conséquences de la séparation de l'élève avec son psychoéducateur de « La Relance ». Les membres des équipes-école et les parents ont donc été interrogés pour examiner s'ils savaient quel impact avait eu sur leur élève le fait de quitter le service et le psychoéducateur. Tous les enseignants, les intervenants psychosociaux en milieu scolaire, les directeurs d'école et les parents ont déclaré qu'ils n'avaient pas discuté avec leurs jeunes de leurs sentiments quant à cette coupure. La plupart d'entre eux considèrent que cela ne semble pas avoir été difficile, ni avoir entraîné d'impact négatif sur eux, puisqu'ils étaient contents de revenir dans leur classe : *« Moi j'ai comme l'impression que c'était ça, c'était préparé, c'était prévu, pis quand il est revenu ici, c'était fini pis c'était correct. », « Lui était assez heureux de revenir que là, il était bien content d'être définitivement dans la classe. Il ne demandait pas du tout pour la voir. ».* Cependant, ils ne les ont pas questionnés à ce sujet. Certains enseignants, intervenants psychosociaux en milieu scolaire et directeurs d'école ont toutefois remarqué que les

élèves se comportaient beaucoup mieux et qu'ils semblaient plus heureux lorsque leur psychoéducateur de « La Relance » était présent dans l'école. Pour leur part, les élèves ont déclaré que la coupure s'était bien faite, car ils avaient hâte de partir. Un seul a dit qu'il avait trouvé la séparation moyennement difficile et qu'il pensait encore à son psychoéducateur lors de son retour dans sa classe.

Enfin, il avait été recommandé que lors de la réintégration progressive, une personne de l'école se mobilise afin de poursuivre le travail de modification des comportements amorcés au service. Lorsqu'ils ont été interrogés à ce sujet, la plupart des intervenants psychosociaux en milieu scolaire ont dit qu'ils n'avaient pas réalisé de suivi régulier avec leur élève réintégré. Un intervenant psychosocial affirme qu'il n'a pas rencontré l'élève après sa réintégration dans son école, car il considérait que cela n'était pas nécessaire puisque l'enfant semblait bien se comporter dans sa classe. Selon cet intervenant : « *Son enseignante est accueillante, réceptive. C'est pour ça je pense que j'ai eu moins à m'investir ou j'ai eu moins à intervenir.* ». Un autre intervenant psychosocial en milieu scolaire rapporte que lors du retour de l'élève, il le rencontrait sur une base régulière dans son bureau. Il avait une période prévue pour lui dans son horaire. Par la suite, l'élève s'est mis à moins bien se comporter dans sa classe et ses difficultés ont refait surface. Il avait donc dû intervenir plus souvent avec lui et le rencontrer au besoin jusqu'à ce que tout redevienne calme. Un troisième intervenant scolaire avoue qu'il n'avait fait aucun suivi avec l'élève réintégré, car il n'avait pas été en mesure de réorganiser son horaire de travail. Il considère que s'il avait su plus tôt qu'il devait aménager une période pour lui, il l'aurait volontiers rencontré sur une base régulière. Pour sa part, le quatrième intervenant psychosocial interrogé déclare qu'il avait rencontré l'élève à quelques reprises lors de son retour, mais qu'il n'avait pas fait un suivi régulier avec lui.

Les considérations pour la réintégration des élèves

Au cours des entrevues semi-dirigées, des questions générales ont été posées aux participants concernant les éléments importants à considérer lors d'une réintégration d'élève, sur des ajouts ou des modifications à apporter à la procédure utilisée, sur les comportements des jeunes, sur les difficultés vécues au retour, ainsi que sur leurs impressions générales de la procédure proposée aux psychoéducateurs. La présente section expose les réponses qui ont été données par les enseignants, les intervenants psychosociaux en milieu scolaire, les directeurs d'écoles, les parents, les élèves et les psychoéducateurs de « La Relance » à ces interrogations.

Les éléments importants à considérer lors d'une réintégration d'élève

Différents éléments ont été ciblés par les répondants comme étant importants pour favoriser une réintégration réussie. Tout d'abord, l'un des aspects importants de toute la procédure concerne tout ce qui implique les parents, soit les contacts, les visites, les rencontres, la formation de liens, etc. En effet, deux intervenants psychosociaux en milieu scolaire, un directeur d'école et deux psychoéducateurs de « La Relance » estiment qu'il s'avère nécessaire d'impliquer pleinement les parents dans tout le processus de réintégration de leur enfant afin de faciliter le retour et de poursuivre l'échange d'informations entre eux et l'équipe-école lors du retrait du service.

Autre point important, plusieurs personnes mentionnent leur grand intérêt pour les rencontres. Que ce soit avec l'enseignant seul, toute l'équipe-école ou le groupe-classe, un enseignant, un intervenant psychosocial en milieu scolaire, les trois psychoéducateurs de « La Relance » considèrent que les rencontres ont un impact très positif sur la réintégration des élèves. Il en est de même pour la création de liens significatifs avec l'élève par les membres de l'équipe-école. De fait, un enseignant, un intervenant psychosocial en milieu scolaire et un directeur d'école s'entendent pour dire

qu'il est nécessaire que l'école garde un bon contact avec l'élève pendant son séjour au service spécialisé. Également, les trois psychoéducateurs du service soulèvent l'importance du rapport final dans la terminaison du travail effectué avec les écoles pour faciliter la transition entre le milieu spécialisé et le milieu régulier.

De façon plus générale, un enseignant déplore le manque d'intervenants psychosociaux dans les écoles pour soutenir les élèves et les enseignants. Il déclare à ce sujet qu'il serait important : *« Qu'il y ait plus de psychoéducation à l'école, qu'il y ait plus de soutien à l'école. Même si comme j'te dis ça bien été, j'aurais aimé ça savoir, ben, on n'a pas de psychoéducateur à temps plein. Mais s'il y avait eu quelqu'un dans l'école à temps plein à qui parler. Parce que, elle vient à peu près deux jours par semaine à l'école, ça veut pas dire que c'est ces journées-là que j'en ai besoin. Ça, ça aurait été facilitant que dans l'école il est quelqu'un à qui je puisse me référer ou poser des questions sur ses comportements pis aussi les miens, si les interventions que je fais sont appropriées ou des choses comme ça. »*

Un intervenant psychosocial en milieu scolaire et un psychoéducateur de « La Relance » soulignent le fait qu'il faut bien préparer l'élève, mais aussi le milieu, les autres élèves de la classe, les parents, l'enseignant et l'intervenant psychosocial. Un autre intervenant psychosocial en milieu scolaire insiste sur le fait que le service « La Relance » doit se faire connaître davantage, que le personnel des écoles expérimente concrètement son fonctionnement afin de savoir davantage ce que leurs élèves y vivent. Un troisième intervenant psychosocial en milieu scolaire affirme que les psychoéducateurs du service devraient être plus stricts avec les élèves, car ce sont des enfants qui ont besoin de plus d'encadrement et de fermeté que les autres. Les psychoéducateurs de « La Relance » semblent parfois trop tolérants avec leurs élèves selon cet intervenant psychosocial. Également, un autre intervenant psychosocial en milieu scolaire révèle que pour favoriser le maintien des comportements adéquats de son élève dans son école, il aurait fallu que le psychoéducateur du service travaille

davantage les problèmes émotionnels de l'enfant. À son avis, seuls les problèmes de comportements ont été travaillés, alors qu'il aurait fallu s'attaquer aussi aux problèmes affectifs de l'enfant. En ce qui concerne les psychoéducateurs de « La Relance », deux d'entre eux considèrent qu'il devrait y avoir plus de formations pour les équipes-école, plus particulièrement pour les enseignants. De plus, l'un d'entre eux mentionne que les écoles devraient accorder plus d'importance à l'accueil de leurs élèves lors de la réintégration afin de les valoriser.

Les éléments à retirer, à ajouter ou à modifier

Nous avons demandé aux participants de nous dire s'il y avait des actions et/ou des outils qui ont été utilisés pour faciliter la réintégration de leur élève dans sa classe qui devraient être retirés, ajoutés ou modifiés. Sept personnes, soit un enseignant, un intervenant psychosocial, deux directeurs d'école, un parent et deux psychoéducateurs de « La Relance » considèrent que la réintégration progressive devrait durer plus longtemps. Également, deux intervenants psychosociaux en milieu scolaire, deux enseignants et un directeur d'école estiment quant à eux que les intervenants psychosociaux de l'école ne sont pas assez impliqués dans tout le cheminement de l'élève au service. Selon eux, il faudrait les prévenir plus longtemps à l'avance du fait qu'ils doivent aménager une plage dans leur horaire hebdomadaire pour rencontrer l'élève.

Par ailleurs, un enseignant et un directeur d'école affirment qu'ils devraient y avoir plus de contacts entre l'école et l'élève tout au long de son cheminement à « La Relance » pour lui faire sentir qu'ils ne l'abandonnent pas. Un intervenant psychosocial et un directeur d'école recommandent également qu'il y ait une personne, préférablement le psychoéducateur du service, qui soit présente dans la classe de l'élève une ou deux demi-journées par semaine pour l'aider pendant quelques semaines après sa réintégration complète. D'autre part, un intervenant psychosocial en milieu scolaire et un

psychoéducateur du service considèrent que le service « La Relance » devrait travailler davantage avec les parents tout au long du cheminement de l'élève afin de les aider à développer de meilleures habiletés parentales. Un directeur d'école et un parent ont aussi confié qu'ils auraient aimé recevoir plus d'informations et de nouvelles de l'enfant au cours de son séjour au service spécialisé. Enfin, un directeur d'école avance qu'il n'y a pas assez d'emphase sur le volet « social » dans le programme de « La Relance » et que cette lacune rend plus difficile son intégration dans une classe régulière.

En ce qui a trait aux outils, les psychoéducateurs du service « La Relance » s'entendent pour dire que les instruments « Grille d'observation » et « Fonctionnement de la classe d'origine » pourraient être éliminés. Ils affirment qu'ils manquent de temps pour les compléter et qu'ils leur semblent moins utiles que les autres éléments recommandés. De plus, comme il a été mentionné précédemment, deux psychoéducateurs suggèrent d'apporter quelques modifications à l'instrument « Habiletés à acquérir par l'élève ». Ils proposent de changer le titre pour « Plan d'intervention » et de modifier le titre de l'échelle « importance » pour « niveau d'acquisition ».

Les comportements des élèves réintégrés

Les enseignants, les intervenants psychosociaux en milieu scolaire, les directeurs d'école, les parents et les élèves ont été questionnés à propos des comportements appropriés et inappropriés de leur élève à son retour de « La Relance » et ceux qu'ils adoptent actuellement, soit plusieurs semaines après leur réintégration. Principalement, 15 répondants sur 20 affirment que leur élève avait en général de bons comportements lors de son retour, contre 2 répondants sur 20 qui considèrent qu'il adoptait des comportements inappropriés dans sa classe et dans l'école. Par ailleurs, on constate qu'actuellement, 11 personnes sur 20 estiment que leur élève démontre davantage des

comportements adéquats en classe et dans l'école, et que 6 personnes sur 20 jugent qu'il a davantage des comportements inappropriés qu'appropriés.

Les difficultés liées au retour

Plusieurs personnes ont évoqué qu'elles avaient vécu diverses difficultés lors du retour des élèves dans leur école. Les principaux problèmes soulevés concernent la réadaptation des enfants à la vie dans un groupe-classe comprenant une trentaine d'élèves. Selon un enseignant, deux intervenants psychosociaux et deux directeurs d'école interrogés, ces jeunes doivent réapprendre à travailler malgré les distractions et les conflits causés par les autres élèves. Cet enseignant mentionne entre autres comme difficulté : *« En classe, au niveau de ses comportements, c'était peut-être de réapprendre si tu veux la vie en groupe, parce qu'il part d'une classe de cinq dans laquelle parfois y est complètement isolé, à une classe normale où là y est toujours sujet à des distractions, toujours sujet à des conflits. Ça été de gérer ça avec son coffre d'outils. Ça été de gérer ça. Ça été difficile pas de sa part à lui, mais de la part des autres, parce que là, de temps en temps, c'est les autres élèves qui vont lui parler, pas nécessairement vont le déranger. C'est les autres qui vont le chercher plus »*. Il faut également qu'ils se réhabituent à se déplacer dans l'école en rang avec les autres, à participer à des fêtes et à des activités spéciales avec toute l'école, à aller aux récréations avec leur groupe, etc. Comme le rapporte un intervenant psychosocial : *« Quand il est en présence avec les pairs dans des moments moins encadrant, je pense entre autres aux récréations, durant les transitions, les allées et venues dans l'école ou lors des journées sportives tout récemment, on voit que c'est plus difficile. »*

Une autre difficulté relevée a trait à des retards au niveau scolaire lors de la réintégration des élèves. En effet, trois enseignants, un intervenant psychosocial en milieu scolaire et un parent affirment que lorsque le jeune est revenu de « La Relance », il avait accumulé un certain retard dans ses apprentissages par rapport au reste de la

classe. De plus, plusieurs élèves avaient des échecs dans leurs travaux, leurs examens et leur bulletin scolaire. Toutefois, il semble important de préciser que selon les répondants, la plupart de ces élèves qui avaient accumulé un retard et/ou des échecs scolaires avaient déjà un retard ou des échecs avant leur départ pour « La Relance ». Bien que ce soit des enfants intelligents, leurs difficultés au niveau de leurs comportements semblent les avoir empêcher de se concentrer sur leurs tâches scolaires et de bien travailler. Comme autres difficultés, un intervenant psychosocial en milieu scolaire cite son manque de temps pour rencontrer l'élève sur une base régulière : *« Dans l'fond, ce que j'ai trouvé difficile, c'est de pas être capable, parce que c'est sûr qu'on l'avait anticipé qu'il reviendrait, mais dans les suivis que j'avais actifs, j'étais comme pas capable de tasser des choses pour dire « bon, [nom de l'élève] est revenu, moi ça me prend une période pour lui ». J'étais comme pas capable de défaire la tâche que j'avais déjà toute planifiée. Donc ça pour moi, ça été déchirant. ».*

Les impressions générales de la procédure proposée aux psychoéducateurs pour réintégrer les élèves

Finalement, les psychoéducateurs de « La Relance » ont été invités à donner leurs opinions quant aux recommandations et aux outils qui leurs ont été proposés pour faciliter le processus de réintégration des élèves. En général, les psychoéducateurs affirment que tous les éléments réunis forment une démarche de réintégration qui est raisonnablement applicable dans leur contexte de travail. À l'exception de quelques outils qu'ils considèrent superflus, tels que « Grille d'observation » et « Fonctionnement de la classe d'origine », tous les éléments proposés sont utiles, adéquats et importants pour faciliter le retour des élèves. De plus, ils rendent toute la procédure de réintégration plus professionnelle auprès des équipes-école. Toutefois, les psychoéducateurs du service considèrent que l'intégration et l'application de toutes ces recommandations et de tous ces outils demandent beaucoup de leur temps. C'est pourquoi ils ont dû donner priorité à certains éléments, comme aux instruments « Habiletés à acquérir », « Des

nouvelles de ... », « Rapport final », aux visites, aux rencontres, aux dépens de d'autres, tels que les instruments « Grille d'observation », « Fiche d'entraînement » et « Fonctionnement de la classe d'origine ».

Discussion

L'objet du présent chapitre est principalement d'explorer les réponses des participants quant aux objectifs de recherche préalablement établis. Les impacts, la pertinence, l'utilisation, la satisfaction et les modifications à apporter en ce qui concerne les recommandations et les outils utilisés pour réintégrer les élèves sont tout d'abord examinés. Les objectifs portant sur les impacts et la pertinence des recommandations et des outils ont toutefois été regroupés, puisque les résultats obtenus à chacune sont intimement liés. En effet, il paraît juste d'affirmer que les éléments de la procédure qui semblent avoir un impact positif sont par le fait même pertinents. Par la suite, diverses suggestions élaborées à partir des commentaires des répondants pour améliorer le processus de réintégration sont présentées.

Les impacts et la pertinence des recommandations et des outils sur les participants

Selon le statut des répondants, c'est-à-dire enseignant, intervenant psychosocial en milieu scolaire, directeur d'école, parent, élève ou psychoéducateur de « La Relance, les réponses données diffèrent quant à l'impact et à la pertinence des différentes recommandations proposées pour la réintégration des élèves. Pour les réponses des psychoéducateurs du service, nous constatons que les instruments « Habilités à acquérir par l'élève », « Des nouvelles de... », « Rapport final » et « Cahier d'activités » s'avèrent des outils qui facilitent la réintégration des élèves. Il en apparaît de même pour les recommandations de faire visiter « La Relance », de faire vivre des moments d'intégration dans d'autres groupes-classes, de rencontrer les équipes-école, les parents et les élèves de la classe, et de faire vivre une réintégration graduelle. En fait, pour eux, toute la démarche dans son ensemble semble avoir un impact favorable sur le

déroulement de la réintégration. Toutefois, les trois psychoéducateurs observent qu'ils manquent de temps pour appliquer toute la procédure.

En ce qui concerne les membres des équipes-école, la plupart d'entre eux s'entendent pour dire que le fait de recevoir des nouvelles et de visiter leur élève à « La Relance » a un impact très positif sur leur relation avec cet enfant. Il apparaît que les personnes qui ont lu les nouvelles et qui sont allées visiter leur élève au service sont celles qui semblent avoir le meilleur lien avec cet enfant et qui apparaissent avoir vécu les plus belles réintégrations. De plus, pour les individus qui l'ont reçu, le rapport final apparaît être un instrument important pour faciliter le retour des élèves. En effet, les répondants qui ont affirmé s'être servis de cet instrument ont également répondu que leur élève avait de bons comportements lors de leur retour en classe régulière. Enfin, les enseignants, les intervenants psychosociaux et les directeurs d'école considèrent que la rencontre du psychoéducateur de « La Relance » avec le groupe-classe a un impact important pour faciliter la réintégration. Cet impact se fait toutefois davantage sentir au niveau des élèves et de l'enseignant qui assistent à cette présentation, puisqu'ils sont plus sensibilisés aux difficultés de l'élève et à l'importance de bien l'accueillir.

Pour leur part, les parents affirment que les visites à « La Relance » et les rencontres ont un impact sur la réintégration, puisque ces éléments les aident à mieux se préparer et eux peuvent ainsi mieux soutenir leur enfant. Quant aux élèves, ils considèrent que les classes-laboratoires et les récréations sont les seuls éléments parmi toutes les recommandations et tous les outils utilisés qui facilitent la réintégration. Cependant, puisqu'il semblerait que les parents et les élèves aient reçu très peu d'informations sur les composantes de la procédure de réintégration, il peut-être difficile pour eux de déterminer que d'autres éléments ont pu avoir un impact positif. En effet, ils n'étaient pas au courant de ce qui avait été fait en vue de la réintégration, alors ils ne savaient pas si cela avait influencé ou non le retour de l'enfant dans sa classe.

Le suivi des recommandations et l'utilisation des outils

Comme il a été mentionné précédemment, tous les psychoéducateurs de « La Relance » utilisent les outils « habiletés à acquérir par l'élève », « des nouvelles de ... », « rapport final » et « cahier d'activités ». Ils se servent également tous des recommandations de faire vivre aux élèves des périodes d'intégration dans d'autres classes que la leur, de rencontrer les enfants de la classe d'origine et de procéder à une réintégration graduelle. De plus, deux psychoéducateurs du service sur trois emploient pour tous leurs élèves réintégrés les visites par l'équipe-école et les parents, l'adaptation du vécu au service spécialisé, ainsi que les rencontres avec l'équipe-école et les parents. Toutefois, tous les trois n'ont pas utilisé les instruments « Fonctionnement de la classe d'origine », « Fiches classes-laboratoires » et « Grille d'observation ». Quant aux membres des équipes-école, plusieurs avouent qu'ils n'ont pas été visités « La Relance » et qu'ils n'ont pas consulté le rapport final. De plus, la plupart des enseignants affirment qu'ils n'ont pas regardé le cahier renfermant des exemples d'activités et d'interventions à réaliser avec l'élève, principalement par manque de temps, mais aussi parce qu'ils n'y avaient pas pensé.

La satisfaction des participants

La plupart des personnes interrogées semblent satisfaites en général de la procédure utilisée pour réintégrer les élèves. Toutefois, certaines personnes ont manifesté leur insatisfaction quant à certaines recommandations, la plus fréquente étant la vitesse de la réintégration. En effet, plusieurs membres des équipes-école, ainsi que les parents et les psychoéducateurs de « La Relance » considèrent que les enfants retournent trop rapidement à temps plein dans leur école. Ils auraient souhaité que la réintégration se poursuive pendant quelques semaines de plus. Également, des enseignants, des intervenants psychosociaux en milieu scolaire et des directeurs d'école

ont soulevé leur mécontentement en ce qui a trait à la fréquence de l'émission des nouvelles de l'élève. Ils considèrent qu'ils auraient été mieux préparés pour la réintégration s'il avait eu davantage de nouvelles au sujet du cheminement de leur jeune. En ce qui concerne les psychoéducateurs du service, à l'exception de quelques modifications mineures, ils se disent très satisfaits des recommandations et des outils utilisés.

Les modifications à apporter selon les participants

Comme il a été mentionné dans le chapitre sur les résultats, plusieurs modifications ont été suggérées par les participants afin d'améliorer la procédure de réintégration. Celles-ci concernent principalement la vitesse de la réintégration, l'implication des intervenants psychosociaux en milieu scolaire dans le cheminement de l'élève, la fréquence des contacts entre l'élève et son école, le soutien disponible à l'enfant à son retour et le travail fait avec les parents. Certains changements ont également été suggérés afin de rendre plus pertinent l'outil « habileté à acquérir par l'élève ». Enfin, les psychoéducateurs de « La Relance » recommandent de retirer les instruments « Fonctionnement de la classe d'origine » et « Grille d'observation ». Toutes ces modifications ont été prises en considération et sont exposées plus en détail dans la section suivante concernant les recommandations pour améliorer la procédure de réintégration.

Les recommandations

À la lumière de ce qui a été dit au sein des différentes entrevues et des éléments identifiés dans la littérature comme étant importants pour faciliter le processus de réintégration, diverses recommandations ont été élaborées afin de rendre la démarche plus appropriée pour les personnes qui l'utilisent. Ces suggestions sont regroupées selon

les personnes auxquelles elles s'adressent, soit aux psychoéducateurs de « La Relance », soit aux équipes-école, soit aux parents.

Les recommandations pour les psychoéducateurs de « La Relance »

Afin de faciliter la réintégration des élèves, il est tout d'abord recommandé aux psychoéducateurs de la « La Relance » de créer deux documents, soit un pour l'équipe-école et un pour les parents, qui leur seraient remis lors de la présentation de cas de l'élève. Ces documents contiendraient toutes les informations relatives à l'implication et aux engagements de tous les membres des équipes-école, des parents et des psychoéducateurs de « La Relance » avant, pendant et après le cheminement au service. Ils comprendraient entre autres des renseignements relatifs aux nombres de visites que chacun effectuera à « La Relance », aux rencontres auxquelles ils participeront, aux instruments qu'ils rempliront, etc. Ils pourraient aussi décrire le déroulement de la réintégration, en spécifiant le rôle que chacun aura à jouer et en précisant le fait que l'intervenant psychosocial en milieu scolaire devra prévoir dans son horaire une période pour rencontrer l'élève sur une base hebdomadaire dès son retour. Enfin, des informations quant aux attentes que devraient avoir les parents et l'équipe-école, en particulier l'enseignant, des comportements de l'enfant après sa réintégration complèteraient ces documents. En fait, nous considérons que ces renseignements permettront à tous d'être conscients du rôle qu'ils auront à jouer auprès de l'élève, de favoriser l'échange d'informations et de mieux prévoir les actions qui seront posées par les psychoéducateurs de « La Relance », par les parents et par les équipes-école.

Également, il est suggéré aux psychoéducateurs de « La Relance » de favoriser davantage l'échange d'informations entre l'élève et son équipe-école, ainsi qu'avec ses parents, lors de son cheminement au service spécialisé. Selon ce qui a été révélé par les équipes-école et les parents, la plupart d'entre eux souhaiteraient avoir plus de nouvelles de l'enfant pendant son séjour à « La Relance ». De plus, plusieurs équipes-école

aimeraient aussi donner de leurs nouvelles à l'élève. L'échange d'informations entre ces personnes apparaît comme un bon moyen pour bien préparer l'élève à son retour dans sa classe régulière, ainsi que pour amener l'équipe-école à avoir des attentes réalistes quant aux capacités de leur élève.

Il est donc recommandé aux psychoéducateurs du service de faire parvenir le formulaire « des nouvelles de ... » autant à l'enseignant, à l'intervenant psychosocial, à la direction, qu'aux parents, et ce, une fois par semaine. Afin d'alléger la tâche des psychoéducateurs du service, il est suggéré d'alterner d'une semaine à l'autre avec des nouvelles au plan comportemental et des nouvelles au plan scolaire. Ce qui impliquerait qu'une semaine, ce serait le psychoéducateur qui écrirait les nouvelles sur les comportements de l'élève et que l'autre semaine, ce serait l'enseignant du service qui remplirait le formulaire. Par ailleurs, le psychoéducateur du service pourrait permettre à l'élève d'écrire des lettres à sa classe, son enseignant, son intervenant psychosocial et son directeur, et encourager ces personnes à lui répondre, afin que l'enfant garde un bon contact avec son école d'origine. Il pourrait également participer à des projets de classe, en contribuant à distance aux mêmes activités, ce qui pourrait l'aider à généraliser ses acquis lors de son retour dans son milieu d'origine.

À la suite de plusieurs commentaires, il est aussi suggéré aux psychoéducateurs du service de prolonger la période de temps habituellement consacrée à la réintégration progressive. Comme il a été mentionné précédemment, il est important que le retour de l'élève à l'environnement régulier s'effectue de façon graduelle afin de faciliter la transition entre la classe spéciale et la classe d'origine (Gable et al., 1995). En ce qui concerne « La Relance », il apparaît toutefois difficile d'affirmer avec précision le nombre de semaines exactes que devrait durer idéalement la réintégration, puisqu'aucun des trois psychoéducateurs ne procède de la même manière. Il semble donc qu'il serait important que les trois psychoéducateurs se concertent et établissent ensemble une procédure qui leur paraît adéquate. Nous sommes cependant conscients que les

psychoéducateurs de « La Relance » peuvent être obligés d'accélérer le processus de réintégration afin de laisser la place à un nouvel élève qui a besoin d'être intégré au service de courte durée.

C'est pourquoi il leur est proposé de considérer l'élève qui est en période de réintégration comme étant un sixième élève, qui pourrait être l'adjoint du psychoéducateur pour l'aider avec les autres jeunes. Cet élève, qui ne serait présent au service que quelques journées ou demi-journées par semaine, ferait davantage des tâches scolaires que du travail au niveau comportemental. De plus, afin de ne pas alourdir la tâche des psychoéducateurs de « La Relance », il pourrait participer à toutes les récréations et aux dîners avec les autres élèves de l'école où se situe le local du service. Ainsi, il pourrait prouver qu'il est prêt à être réintégré dans sa classe à temps plein en adoptant des comportements appropriés et en démontrant qu'il peut être une personne autonome, responsable et en qui on peut avoir confiance

Il est également suggéré aux psychoéducateurs du service de veiller à ce que tous les membres de l'équipe-école soient bien préparés à accueillir le jeune. Pour ce fait, ils devraient leur remettre une copie du rapport final une semaine avant la rencontre de préparation pour la réintégration. Ils devraient le lire avec eux afin de leur démontrer qu'ils ont atteint les critères précis que devait remplir l'élève pour réintégrer sa classe et que leur mandat est ainsi terminé. Il est toutefois important que les psychoéducateurs sensibilisent l'équipe-école au fait qu'ils devront poursuivre le travail entamé avec l'élève à « La Relance », en leur démontrant les comportements et les habiletés qui font toujours défaut chez l'enfant. Ils pourraient également remettre à ce moment une copie du « cahier d'activités » à l'enseignant, ainsi qu'à l'intervenant psychosocial de l'élève. Comme le soulignent plusieurs chercheurs (Anderson-Inman, 1986; Fuchs, Fuchs, Fernstrom & Hohn, 1991; Mathes, Fuchs, Roberts & Fuchs, 1998; Walker, 1997), la remise d'un tel document, comprenant des exemples d'interventions à réaliser avec l'élève, permet à l'enfant de faire des liens entre la classe spéciale et la classe régulière

et ainsi de favoriser le transfert des acquis d'un milieu à l'autre. Toutefois, avant la rencontre préparant la réintégration, il est recommandé que les psychoéducateurs du service fassent une rencontre à la moitié du cheminement de l'élève. Ils pourraient rencontrer l'équipe-école et les parents ensemble afin de faire le point sur ce qui a été fait et sur ce qui reste à faire, ainsi que pour commencer à planifier le retour, leur rappeler leurs engagements et les informer de ce qui va être fait pour la réintégration.

De plus, les psychoéducateurs de « La Relance » pourraient impliquer davantage les parents dans les différents éléments de la réintégration. En effet, tel que le rapportent Green et Shinn (1994), Poliquin-Verville et Royer (1992) et Roth (1988), l'implication des parents dans le processus facilite la réintégration de leur enfant. Les psychoéducateurs pourraient entre autres les informer des actions posées pour faciliter le retour de l'élève dans sa classe et les encourager à en discuter avec leur enfant. D'autre part, les psychoéducateurs du service pourraient inciter l'équipe-école à réaliser une rencontre avec les parents, où le psychoéducateur ne serait présent qu'à titre d'observateur-médiateur, pour les amener à créer des liens et à préparer ensemble le retour de l'enfant dans leur école.

Les recommandations pour les membres des équipes-école

En ce qui concerne les équipes des écoles où sont réintégrés les élèves, nous croyons qu'il est important qu'elles s'impliquent davantage dans le processus de réintégration de leurs élèves. Elles pourraient entre autres suivre une série de démarches pour faciliter la procédure. Les psychoéducateurs de « La Relance » pourraient leur remettre un document comprenant une série de tâches à réaliser par tous et des actions effectuées seulement par l'enseignant, l'intervenant psychosocial en milieu scolaire ou le directeur de l'école.

Les recommandations pour les équipes-école

Tout d'abord, il est fortement recommandé à tous les membres des équipes-école de visiter leur élève à « La Relance », à plus d'une reprise, afin de créer des liens plus positifs avec lui. Cette mesure permettrait par le fait même aux équipes-école de mieux comprendre le fonctionnement de la classe spéciale et d'ainsi favoriser la transition de l'élève d'un milieu à l'autre (Salend et Viglianti, 1982). Il leur est également suggéré de lui faire parvenir régulièrement des nouvelles de son école et de sa classe, pour que l'élève soit motivé à y retourner et qu'il sente que les gens de son école pensent encore à lui.

Par ailleurs, il serait important que les enseignants, les intervenants psychosociaux en milieu scolaire et les directeurs d'école évaluent le maintien des acquis de leur élève environ deux mois après son retour dans son école. Plusieurs auteurs (Anderson-Inman, 1986; Fuchs et al., 1991; Mathes et al., 1998; Walker, 1997) recommandent de mesurer les comportements de l'élève dans son environnement régulier afin de lui donner du support en cas de besoin. À l'aide de l'instrument « Grille d'observation », les membres de l'équipe-école pourraient observer et coter les comportements de l'enfant à différents moments de la journée, pour ensuite comparer les résultats obtenus à ceux indiqués dans le rapport final. Ils pourraient ainsi mieux juger du besoin de poursuivre ou non les rencontres de suivi avec l'intervenant psychosocial en milieu scolaire.

Nous croyons aussi que l'équipe-école devrait non seulement continuer le travail de modification des comportements de l'élève amorcé au service, mais également entamer un suivi régulier avec les parents. Que ce soit sous la forme d'appels téléphoniques, de courriels ou de rencontres, les équipes-école et les parents devraient communiquer fréquemment ensemble afin d'aider l'élève à généraliser ses acquis d'un milieu à l'autre. Finalement, selon l'ensemble des commentaires recueillis, il apparaît

que pour réussir à bien intégrer les élèves avec des difficultés comportementales, les membres des équipes-école pourraient grandement bénéficier de journées de formation. En effet, il semble qu'il leur serait profitable de recevoir, entre autres, des informations sur la façon d'intervenir auprès de ces élèves, sur comment créer un lien significatif avec eux et comment favoriser le maintien des acquis.

Les recommandations pour les enseignants

Parmi les recommandations générales émises pour tous les membres de l'équipe-école, il semble important de souligner l'importance pour les enseignants de recevoir du support, ainsi que des informations et de la formation à propos des élèves en trouble de comportement. Comme il a été mentionné auparavant, des difficultés liées au rôle de l'enseignant peuvent survenir et nuire au bon déroulement de la réintégration lorsque ces derniers ne sont pas bien préparés à accommoder leur élève (Walker et al., 1988). En réalité, les enseignants pourraient grandement bénéficier du fait d'être accompagnés par une personne qui leur donnerait une forme de soutien dans ce qu'ils vivent. Elle les aiderait à prendre conscience du rôle qu'ils jouent dans le succès de la réintégration et des répercussions qu'entraînent leurs craintes des effets négatifs de la réintégration sur les autres élèves (Sanfaçon, 2001). Cette personne les sensibiliserait quant à l'importance d'avoir des attentes réalistes par rapport à ce jeune et à être aussi tolérant en ce qui a trait à ces comportements inappropriés que ceux des autres élèves de la classe. Elle leur ferait également comprendre l'importance de créer un lien significatif avec cet élève pour favoriser le maintien des apprentissages réalisés dans la classe spéciale (Lassmen, Jolivette et Wehby, 1999).

En plus de ce support, les enseignants devraient participer à des formations qui abordent entre autres les notions d'habiletés sociales, de contrôle de l'impulsivité, de capacité à contrôler la colère, d'attention, d'acceptation des pairs et de capacité à coopérer avec les autres et à travailler en groupe (Walker, 1997). Des formations

pourraient également être suivies sur des techniques d'encadrement et d'interventions à utiliser avec les élèves en trouble de comportement.

Par ailleurs, il pourrait aussi être utile que les enseignants complètent l'instrument « Fonctionnement de la classe d'origine ». En effet, puisque les psychoéducateurs du service n'ont pas assez de temps pour le faire, les enseignants pourraient le remplir pour eux. En le recevant dès l'admission de l'élève au service, ils auraient suffisamment de temps pour répondre à toutes les questions s'ils doivent le remettre un à deux mois plus tard. La compilation de cet instrument permettrait aux enseignants de faire des prises de conscience sur le fonctionnement de leur classe et d'apporter des modifications à leur style de gestion afin d'aider l'élève à mieux s'intégrer dans le groupe à son retour. Il donnerait également la possibilité aux psychoéducateurs de « La Relance » de mieux connaître dans quel environnement sera retourné le jeune et ainsi de bien le préparer à réintégrer cette classe.

Les recommandations pour les intervenants psychosociaux en milieu scolaire

En ce qui concerne les intervenants psychosociaux en milieu scolaire, leur principale recommandation concerne la planification d'une période pour rencontrer l'élève à chaque semaine à son retour. En prévoyant dès l'admission de l'enfant à « La Relance » qu'ils devront le voir dès le début de sa réintégration sur une base hebdomadaire pour poursuivre le travail de modification des comportements, ils seront mieux préparés pour l'accueillir. De plus, ils pourront profiter de cette période pour venir voir l'élève pendant son séjour à « La Relance » et amorcer un lien significatif avec lui. Nous croyons d'ailleurs que pour faciliter la transition entre le service spécialisé et le milieu d'origine, les intervenants psychosociaux en milieu scolaire devraient être présents au côté du jeune et de l'enseignant la première journée de la réintégration progressive, ainsi que la première journée du retour à temps complet. De plus, ils devraient prendre du temps pour rencontrer l'élève et le faire verbaliser sur ses

craintes et ses angoisses en ce qui a trait à son retour, son acceptation, son départ de « La Relance » et sa séparation d'avec son psychoéducateur du service spécialisé. En effet, il semble que très peu de personnes interrogées aient pris le temps de parler avec l'enfant de ses sentiments quant à la coupure d'avec le service spécialisé et son personnel. Pourtant, il apparaît dans la littérature que ce moment peut être vécu très difficilement par les élèves et pourrait même être la cause du retour de comportements inappropriés (Elbow, 1987; Mishne, 1986). C'est pourquoi il semble important de faire parler le jeune à propos de ce qu'il ressent.

Les recommandations pour les directeurs d'école

Pour leur part, il est recommandé aux directeurs des écoles où sont réintégrés les élèves, d'agir à titre de superviseurs et de veiller à l'échange d'informations entre les membres de l'équipe-école et le personnel du service spécialisé. Nous considérons que c'est à eux qu'incombe la responsabilité de vérifier si les enseignants et les intervenants psychosociaux sont allés visiter « La Relance », s'ils ont bien reçu les informations concernant l'élève, s'ils seront présents lors des rencontres pour préparer le retour, etc. Ils devraient également les appuyer dans leurs interventions avec l'élève réintégré.

Les recommandations pour les parents

Puisqu'il s'avère important que les parents s'impliquent dans le processus de réintégration de leur enfant (Green & Shinn, 1994; Poliquin-Verville & Royer, 1992; Roth, 1988), les recommandations émises à leur égard sont sensiblement les mêmes que celles formulées pour les membres des équipes-école. Il leur est entre autres suggéré de venir visiter leur enfant à « La Relance » afin de mieux comprendre ce qu'il y vit et de favoriser le transfert des acquis d'un milieu à l'autre. Nous croyons également qu'ils devraient développer des liens positifs avec l'enseignant, l'intervenant psychosocial en milieu scolaire et le directeur de l'école d'origine, en communiquant fréquemment avec

eux pour les valider dans leurs interventions. Enfin, il semble qu'il serait important que les parents se joignent à un groupe de soutien, dans un CLSC, une Maison des familles ou ailleurs, afin de développer leurs compétences parentales et pour les soutenir dans leurs difficultés avec leur enfant.

Conclusion

Le thème de cette recherche s'avère innovateur, puisqu'il porte sur un sujet d'actualité peu exploité par la recherche empirique. En effet, la réintégration des élèves dans un contexte de classe le plus régulier possible est au cœur des préoccupations du MEQ (1999) et pourtant, très peu de recherches scientifiques examinent cette réalité. C'est pourquoi les objectifs poursuivis par cette recherche consistaient à explorer les impacts, la pertinence, l'utilisation, le niveau de satisfaction et les modifications à apporter à une démarche pour faciliter la réintégration d'élèves, après avoir fréquenté le service de courte durée « La Relance ». La collecte d'informations pour examiner ces objectifs a été réalisée à l'aide d'entrevues individuelles semi-dirigées, menées auprès des psychoéducateurs du service spécialisé, d'élèves réintégrés, ainsi que de leurs parents, enseignants, intervenants psychosociaux en milieu scolaire et directeurs d'école.

Les principaux résultats obtenus révèlent tout d'abord que les recommandations et les outils proposés aux psychoéducateurs du service spécialisé ont eu un impact positif pour faciliter le retour des élèves. En plus d'être pertinents, ces éléments se révèlent avoir été appréciés par plusieurs participants, dont tous les psychoéducateurs, même s'ils n'ont pas tous été utilisés. Ces points de vue différents peuvent donc avoir influencé les résultats obtenus. C'est pourquoi il est conseillé aux psychoéducateurs du service « La Relance » de poursuivre leur application pour réintégrer les élèves dans leur classe d'origine.

Principalement, il est possible de constater que les visites au service spécialisé, les rencontres des psychoéducateurs de « La Relance » dans les classes d'origine et l'instrument « Rapport final » font partie des moyens les plus appréciés pour réintégrer les élèves. Plusieurs participants ont également souligné que pour être plus efficace, la démarche devrait mettre plus d'emphasis sur la préparation des parents et sur la

formation des équipes-école, en particulier des enseignants. Elle devrait aussi prévoir une plus longue période de réintégration afin de permettre aux élèves et aux membres des équipes-école d'être bien préparés pour le retour à temps complet. C'est pourquoi, à partir de ces commentaires, une série de recommandations additionnelles ont été émises afin d'adapter la procédure de réintégration aux demandes et aux besoins de ses utilisateurs.

Il apparaît que la plupart des recommandations émises peuvent être reprises et implantées au sein de plusieurs services spécialisés de courte durée. En effet, bien qu'il faille apporter de légères modifications aux outils proposés, nous considérons que les résultats obtenus confirment l'importance de posséder une démarche objective clairement définie pour faciliter la réintégration des élèves. Cependant, rien ne laisse présager que les résultats obtenus seraient les mêmes dans un autre service de courte durée qui applique un programme différent de modification des comportements. De fait, il apparaît difficile de départir les effets de la démarche de réintégration des effets du programme appliqués à « La Relance » sur les comportements des élèves dans leur classe d'origine.

Également, nous considérons que les recommandations qui ont été retenues pourraient être davantage étudiées au sein de recherches plus poussées qui évalueraient l'efficacité de la démarche en ce qui concerne le maintien des comportements acquis. Une recherche utilisant deux modèles différents de services de courte durée, soit un groupe expérimental où seraient appliqués les éléments élaborés et un groupe contrôle qui ne les utiliseraient pas, pourrait vérifier leurs impacts sur les comportements des élèves à leur retour dans un milieu régulier. En fait, il est possible de croire que des expérimentations similaires auprès de plusieurs services de courte durée différents pourront permettre dans le futur de développer un modèle pratique de réintégration d'élèves.

Somme toute, la consultation de la documentation existante a permis de recueillir une quantité appréciable d'informations sur les conditions idéales pour faciliter la réintégration des élèves. Elle nous a, en même temps, fait prendre conscience du manque de recherches scientifiques qui témoignent de leur efficacité. En fait, cette recherche permet non seulement d'avoir des pistes pour poursuivre l'élaboration d'une démarche pouvant servir à tous les types de réintégration d'élèves, mais en plus, elle révèle que les éléments qui ont été utilisés par les psychoéducateurs facilitent la procédure de réintégration des enfants dans leur classe régulière. C'est pourquoi cette recherche permet l'avancement et le développement des connaissances dans ce domaine, puisqu'elle semble être l'une des rares qui s'est intéressée autant aux perceptions des psychoéducateurs du service, qu'aux impressions des membres des équipes-école, des parents et des élèves.

De plus, elle apporte une contribution notable au domaine de la psychoéducation, afin de mieux orienter les interventions des psychoéducateurs en milieu scolaire. Elle démontre en effet que pour mieux aider les élèves en difficulté, il est préférable que les psychoéducateurs agissent autant en intervention directe auprès des élèves, qu'en tant que conseiller auprès des personnes en interaction avec eux. Comme il a pu être constaté tout au long de la recherche, la communication avec les parents et les membres des équipes-école, en particulier les enseignants, s'avère essentielle pour faciliter le travail en individuel avec les élèves. En réalité, tout projet pour faciliter la réintégration d'élève devrait être basé sur la communication et l'échange d'informations entre toutes les personnes concernées par l'élève en difficulté. En communiquant avec les autres, ils peuvent être davantage sensibilisés à la réalité de l'enfant et être ainsi mieux préparés pour sa réintégration dans une classe régulière.

Références

- Alberto, P. A., & Troutman, A. C. (1995). *Applied behavior analysis for teachers* (4e éd.). Columbus : Merrill.
- Anderson-Inman, L. (1986). Bridging the gap: Student-centered strategies for promoting the transfer of learning. *Exceptional Children*, 52(6), 562-572.
- Angers, M. (1992). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Montréal : Éditions de la Chenelière inc.
- Bauer, A. M., Shea, T. M., & Keppler, R. (1986). Levels systems: A framework for the individualization of behavior management. *Behavioral Disorders*, 12, 28-35.
- Berg, B. L. (1998). *Qualitative research methods for the social sciences* (3e éd.). Boston: Allyn & Bacon.
- Elbow, M. (1987). The memory book : Facilitating terminations with children. *Social Casework : The Journal of Contemporary Social Work*, 68(3), 180-183.
- Farrell, D. T., Smith, S. S., & Brownell, M. T. (1998). Teacher perceptions of level system effectiveness on the behavior of students with emotional or behavioral disorders. *The Journal of Special Education*, 32(2), 89-98.
- Fuchs, D., Fernstrom, P., Scott, S., Fuchs, L., & Vandermeer, L. (1994). Classroom ecological inventory: A process for mainstreaming. *Teaching Exceptional Children*, 26(3), 11-15.
- Fuchs, D., Fuchs, L., Fernstrom, P., & Hohn, M. (1991). Toward a responsible reintegration of behaviorally disordered students. *Behavioral Disorders*, 16(2), 133-147.
- Gable, R. A., Laycock, V. K., Maroney, S. A., & Smith, C. R. (1995). *L'intégration des élèves en difficulté de comportement en classe ordinaire*. Lévis : La Corporation École et Comportement.

- Gauthier, B. (1997). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (3e éd.). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Green, S. K., & Shinn, M. R. (1994). Parent attitudes about special education and reintegration: What is the role of student outcomes? *Exceptional Children*, 61(3), 269-281.
- Groupe de Recherche Interdisciplinaire sur les Méthodes Qualitatives. (1997). *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Boucherville : Gaëtan Morin Éditeur.
- Groupe de Recherche Interdisciplinaire sur les Méthodes Qualitatives, Conseil Québécois de la recherche sociale, & Centre international de criminologie comparée. (1997). *La recherche qualitative: enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal : Université de Montréal.
- Grosenick, J. K., George, N. L., George, M. P., & Lewis, T. J. (1991). Public school services for behaviorally disordered students: Program practices in the 1980s. *Behavioral Disorders*, 16(2), 87-96.
- Henderson, P. A. (1987). Terminating the counseling relationship with children. *Elementary School Guidance and Counseling*, 22(2), 143-148.
- Hewett, F. M. (1967). Educational engineering with emotionally disturbed children. *Exceptional Children*, 33(7), 459-467.
- Hewett, F. M. (1968). *The emotionally disturbed child in the classroom : a developmental strategy for educating children with maladaptive behavior*. Boston : Allyn and Bacon.
- Hewett, F. M. (1971). Introduction of the behavior modification approach to special education: A shaping procedure. Dans N. J. Long, W. C. Morse, & R. G. Newman *Conflict in the classroom: The education of children with problems* (2e éd., pp. 359-365). Belmont, CA : Wadsworth Publishing Company, Inc.
- Hewett, F. M. (1988). The engineered classroom re-visited. Dans R. B. Rutherford, C. M. Nelson, & S. R. Forness *Bases of severe behavioral disorders in children and youth* (pp. 283-289). Toronto : Little Brown.

- Hutchinson, R. L. (1990). Termination of counseling with children : Punishment or Reward ? *Journal of Mental Health Counseling*, 12(2), 228-231.
- Kauffman, J. M., & McCullough, L. L. (1984). Integrating exceptional students: special problems involving the emotionally disturbed / behaviorally disordered. *B.C. Journal of Special Education*, 8(3), 201-210.
- Kazden, A. E. (1991). *Research design in clinical psychology*. (2e éd.). New York : Permagon Press.
- Lassman, K. A., Jolivette, K., & Wehby, J. H. (1999). "My teacher said I did good work today !" : Using collaborative behavioral contracting. *Teaching Exceptional Children*, 31(4), 12-18.
- Lessard-Hébert, M., Goyette, G., & Boutin, G. (1990). *Recherche qualitative : fondements et pratiques*. Montréal : Éditions Agence D'Arc Inc.
- Lewis, T. J., Heflin, J., & DiGangi, S. A. (1995). *Les troubles du comportement: des réponses à vos questions*. Québec : La Corporation École et Comportement.
- Massé, L., Lanaris, C., & Carignan, S. (2004). Les classes à paliers: une formule de services de courte durée pour les élèves présentant des troubles du comportement. *Ville École Intégration : Hors série sur la violence en milieu scolaire, Recherches, pratiques exemplaires et formation des maîtres*, 8, 83-93.
- Mathes, P. G., Fuchs, D., Roberts, H., & Fuchs, L. (1998). Preparing students with special needs for reintegration: Curriculum-based measurement's impact on transenvironmental programming. *Journal of Learning Disabilities*, 31(6), 615-624.
- Mayer, R., & Ouellet, F. (1991). *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*. Boucherville : Gaëtan Morin Éditions.
- Ministère de l'Éducation du Québec. (1999). *Une école adaptée à tous ses élèves: Politique de l'adaptation scolaire*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Mishne, J. M. (1986). *Clinical work with adolescents*. New York : The Free Press.

- Pace, T. M., Mullins, L. L., Beesley, J. S., & Carson, K. (1999). The relationship between children's emotional and behavioral problems and the social responses of elementary school teachers. *Contemporary Educational Psychology, 24*(2), 140-155.
- Pinard, R., Potvin, P., & Rousseau, R. (2004). Le choix d'une approche méthodologique mixte de recherche en éducation. *Recherches qualitatives, 24*, 58-81.
- Polinquin-Verville, H., & Royer, É. (1992). *Les troubles du comportement: état des connaissances et perspectives d'intervention*. Québec : École et Comportement.
- Potvin, P. (2001). *Notes de cours PSE-6006 : Instruments de mesure en contexte d'intervention*. Trois-Rivières : Université du Québec à Trois-Rivières.
- Salend, S. J. (1984). Factors contributing to the development of successful mainstreaming programs. *Exceptional Children, 50*(5), 409-416.
- Salend, S. J., & Viglianti, D. (1982). Preparing secondary students for the mainstream. *Teaching Exceptional Children, 14*(4), 137-140.
- Sanfaçon, C. (2001). La délicate question de la réintégration. *La Foucade, 1*(1), 5-7.
- Sodac, D., McGinnis, E., Smith, C., Wood, F., Dykstra, D., & Brees, N. (1988). *The Iowa program standards for interventions in behavioral disorders*. Des Moines, IA : Iowa Department of Education.
- Tremblay, R., & Royer, É. (1992). *L'identification des élèves qui présentent des troubles du comportement et l'évaluation de leurs besoins*. Québec : École et Comportement.
- Walker, D. K., Singer, J. D., Palfrey, J. S., Orza, M., Wenger, M., & Butler, J. A. (1988). Who leaves and who stays in special education : A 2-year follow-up study. *Exceptional Children, 54*, 393-402.
- Walker, H. M. (1997). *The acting out child: Coping with classroom disruption* (2e éd.). Sopris West : Longmont, Co.
- Wong, K. L. H., Kauffman, J. M., & Lloyd, J. W. (1991). Choices for integration: Selecting teachers for mainstreamed students with emotional or behavioral disorders. *Intervention in School and Clinic., 27*(2), 108-115.

Wood, J. W., & Miederhoff, J. W. (1989). Bridging the gap. *Teaching Exceptional Children, 21*(2), 66-68.

Appendice A

**Instrument « Application des éléments de la démarche de réintégration »
administré aux psychoéducateurs du service « La Relance »**

APPLICATION DES ÉLÉMENTS DE LA DÉMARCHE DE RÉINTÉGRATION

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE	
Nom de l'élève : _____	Niveau : _____
Nom de l'enseignant : _____	École : _____
Nom de l'intervenant : _____	
Nom du directeur : _____	
Nom des parents : _____	
Nom du psychoéducateur de « La Relance » : _____	

Cochez les éléments de la démarche de réintégration qui ont été appliqués pour cet élève, ces parents et l'équipe de son école d'origine.

- Administration à l'enseignant de la grille « Habiletés à acquérir par l'élève ».
- Envoi du formulaire « Des nouvelles de ... » à l'école d'origine.
- plus d'une fois par semaine
 - 1 fois par semaine
 - 1 fois par 2 semaines
 - 1 fois par mois
 - occasionnellement
 - au besoin
 - autre (précisez) : _____
- Visite de La Relance par l'enseignant de l'école d'origine
- 1 visite
 - 2 visites
 - 3 visites
 - 4 visites et plus
- Visite de La Relance par le directeur de l'école d'origine
- 1 visite
 - 2 visites
 - 3 visites
 - 4 visites et plus
- Visite de La Relance par l'intervenant de l'école d'origine
- 1 visite
 - 2 visites

- 3 visites
- 4 visites et plus

- Observations du fonctionnement dans la classe d'origine
 - Utilisation de la grille « Fonctionnement de la classe d'origine »

Adaptation du vécu de l'élève à La Relance afin de le rendre similaire au vécu dans la classe d'origine.

Exemples de modifications apportées :

- Participation de l'élève à des classes-laboratoires
 - Utilisation des « Fiches d'entraînement à compléter par le responsable de la classe-laboratoire »

- plus de 3 fois par semaine
- 3 fois par semaine
- 2 fois par semaine
- 1 par semaine
- 1 fois par 2 semaines
- Autre (précisez) : _____

- pendant une semaine
- pendant 2 semaines
- pendant 3 semaines
- pendant 1 mois

Autre (précisez) : _____

- Participation de l'élève à des récréations avec les autres élèves de l'école

- toutes les récréations de la semaine
- de 7 à 10 récréations par semaine
- de 4 à 6 récréations par semaine
- de 1 à 3 récréations par semaine
- Autre (précisez) : _____

- pendant une semaine
- pendant 2 semaines
- pendant 3 semaines
- pendant 1 mois

Autre (précisez) : _____

- Observation de l'élève à La Relance par tous les membres de l'équipe pour vérifier s'il est prêt à être réintégré dans sa classe d'origine.

Utilisation de la grille « Grille d'observation »

- Rencontre des élèves de la classe d'origine par le psychoéducateur pour leur parler du retour de l'élève dans leur classe.

- Rencontre de l'enseignant de la classe d'origine par le psychoéducateur pour lui parler du retour de l'élève dans sa classe.
- Remise de la grille « Horaire de réintégration dans le groupe d'origine »
 - Remise du « Cahier d'activités pour l'enseignant(e) »
 - Survol avec l'enseignant de la grille « Cahier d'activités pour l'enseignant(e) »
 - Remise de la grille « Rapport final »
 - Survol avec l'enseignant de la grille « Rapport final »
- Rencontre du directeur de l'école d'origine par le psychoéducateur pour lui parler du retour de l'élève dans son école.
- Remise de la grille « Rapport final »
 - Survol avec le directeur de la grille « Rapport final »
- Rencontre de l'intervenant de l'école d'origine par le psychoéducateur pour lui parler du retour de l'élève dans son école.
- Remise de la grille « Rapport final »
 - Survol avec l'intervenant de la grille « Rapport final »
- Rencontre des parents par le psychoéducateur pour leur parler du retour de l'élève dans son école d'origine.
- Remise de la grille « Horaire de réintégration dans le groupe d'origine »

Si vous avez rencontré plusieurs de ces personnes, est-ce que ces rencontres ont été réalisées seulement avec cette(ces) personne(s), en équipe (ex : avec l'équipe-école) ou les deux.

	Rencontre individuelle	Rencontre en équipe
Parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enseignant de l'école d'origine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Directeur de l'école d'origine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intervenant de l'école d'origine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires : _____

Appendice B
Schémas des entrevues

- B.1 Schéma d'entrevue des élèves
- B.2 Schéma d'entrevue des parents
- B.3 Schéma d'entrevue des enseignants
- B.4 Schéma d'entrevue des intervenants psychosociaux en milieu scolaire
- B.5 Schéma d'entrevue des directeurs
- B.6 Schéma d'entrevue des psychoéducateurs de « La Relance »

ANNEXE B.1 SCHÉMA D'ENTREVUE DES ÉLÈVES

Schéma d'entrevue des élèves

Nom de l'élève: _____
Moment de la rencontre: _____ Lieu : _____
Relance (lieu et psychoéducateur) : _____
Date de la réintégration : _____

Cette recherche porte sur la réintégration des élèves dans leur classe d'origine après avoir fréquenté la classe « La Relance ». Je m'intéresse à ce que tu as vécu et à ce que tu as pensé des différentes actions posées pour faciliter ton retour dans ta classe. Il n'y a donc pas de bonnes ou de mauvaises réponses. De plus, tout ce que tu me diras est confidentiel, c'est-à-dire que cela restera entre toi et moi. As-tu des questions avant que nous commencions?

Q.1 Comment cela se passe pour toi dans ta classe depuis ton retour de La Relance?

- Est-ce que tu trouves que tes comportements ont changé? De quelle façon?
- Comment cela se passe maintenant avec ton enseignant depuis ton retour? Explique-moi la différence comparée à avant que tu n'aies à La Relance?
- Comment cela se passe avec ton directeur depuis ton retour? Explique-moi la différence comparée à avant que tu n'aies à La Relance?
- Comment cela se passe avec ton intervenant depuis ton retour? Explique-moi la différence comparée à avant que tu n'aies à La Relance?
- Comment cela se passe avec les autres élèves de ta classe depuis ton retour? Explique-moi la différence comparée à avant que tu n'aies à La Relance?

Q.2 Qu'est-ce qui a été le plus difficile pour toi lorsque tu es retourné dans ta classe?

- Te sentais-tu prêt à retourner dans ta classe? (explique-moi pourquoi)
- Est-ce que tu avais envie de retourner dans ta classe? (explique-moi pourquoi)
- Comment as-tu trouvé ça de te séparer de ton psychoéducateur? (explique-moi pourquoi)

Q.3 Raconte-moi comment cela s'est passé quand ton enseignant est venu te visiter à La Relance.

- Qu'est-ce que tu as ressenti? (explique-moi pourquoi)
- Qu'est-ce que cela a changé entre vous deux le fait qu'il vienne te rendre visite?

Q.4 Raconte-moi comment cela s'est passé quand tu es allé à la récréation avec les autres élèves de l'école pour pratiquer tes nouveaux comportements.

- Qu'est-ce que tu as ressenti? (explique-moi ta réponse)
- Qu'est-ce que tu as aimé lorsque tu es allé te pratiquer avec les autres élèves de l'école?
- Qu'est-ce que tu as trouvé difficile dans le fait d'aller à la récréation avec les autres élèves de l'école pour pratiquer tes nouveaux comportements? (explique-moi pourquoi)
- D'après toi, est-ce que le fait d'aller te pratiquer avec les autres élèves t'a aidé à mieux te préparer pour ton retour dans ta classe? (explique-moi pourquoi)

Q.5 D'après toi, est-ce que cela a changé quelque chose par rapport à ton retour dans ta classe le fait que (psychoéducateur) soit allé dans ta classe voir les élèves et ton enseignant? (explique-moi ta réponse)

- Comment t'es-tu senti lorsque (psychoéducateur) t'a dit qu'il allait dans ta classe rencontrer les autres élèves et ton enseignant? (explique-moi pourquoi)

Q.6 Si tu étais un intervenant à La Relance, que ferais-tu pour rendre plus facile le retour des élèves dans leur classe?

ANNEXE B.2 SCHÉMA D'ENTREVUE DES PARENTS

Schéma d'entrevue des parents

Nom des parents: _____	Élève : _____
Moment de la rencontre: _____	Lieu : _____
Relance (lieu et psychoéducateur) : _____	
Date de la réintégration : _____	

Cette recherche porte sur la réintégration des élèves dans leur classe d'origine après avoir fréquenté la classe « La Relance ». Je m'intéresse à votre vécu, à vos perceptions et à ce que vous avez pensé des différentes actions posées pour faciliter le retour de votre enfant dans sa classe. Il n'y a donc pas de bonnes ou de mauvaises réponses. De plus, tout ce que vous me direz est confidentiel. Avez-vous des questions avant que nous commençons?

Q.1 Comment cela se passe pour votre enfant dans sa classe depuis son retour de La Relance?

- À votre connaissance, de quelle façon est-ce que ses comportements dans sa classe ont changé depuis son retour de La Relance?
- À votre connaissance, comment cela se passe maintenant entre lui et son enseignant depuis son retour? Expliquez-moi la différence comparée à avant qu'il n'aille à La Relance?
- À votre connaissance, comment cela se passe maintenant avec son directeur depuis son retour? Expliquez-moi la différence comparée à avant qu'il n'aille à La Relance?
- À votre connaissance, comment cela se passe maintenant avec son intervenant depuis son retour? Expliquez-moi la différence comparée à avant qu'il n'aille à La Relance?
- À votre connaissance, comment cela se passe maintenant avec les autres élèves de sa classe depuis son retour? Expliquez-moi la différence comparée à avant qu'il n'aille à La Relance?
- Est-ce que vous pensiez que cela allait être plus facile ou plus difficile que cela ne l'a été lors de son retour dans sa classe? (expliquez-moi votre réponse)

Q.2 À votre avis, qu'est-ce qui a été le plus difficile pour votre enfant lorsqu'il est retourné dans sa classe?

- Au niveau de ses comportements.
- Au niveau scolaire.
- Votre enfant se sentait-il prêt à retourner dans sa classe? (expliquez-moi pourquoi)
- Est-ce qu'il était nerveux de retourner dans sa classe? (expliquez-moi pourquoi)
- Est-ce qu'il avait envie de retourner dans sa classe? (expliquez-moi pourquoi)

- Comment a-t-il vécu sa séparation d'avec le psychoéducateur de La Relance? Croyez-vous que cette séparation a eu un effet quelconque sur ses comportements à son retour dans sa classe? (expliquez-moi votre réponse)
- Q.3 Selon vous, quel impact a eu sur la réintégration de votre enfant le fait que son enseignant, son directeur et son intervenant aient reçu fréquemment des nouvelles de son cheminement à La Relance?
- Croyez-vous que cette initiative a été utile pour faciliter le retour de votre enfant dans sa classe? (expliquez-moi pourquoi)
- À votre connaissance, est-ce que cette initiative a été appréciée par votre enfant ou fut-elle davantage une source de stress? (expliquez-moi pourquoi)
- Q.4 Selon vous, quel impact a eu sur la réintégration de votre enfant le fait que son enseignant soit venu le visiter à La Relance?
- Croyez-vous que cette initiative a été utile pour faciliter le retour de votre enfant dans sa classe? (expliquez-moi pourquoi)
- À votre connaissance, est-ce que cette initiative a été appréciée par votre enfant ou fut-elle davantage une source de stress? (expliquez-moi pourquoi)
- Q.5 Selon vous, quel impact a eu sur la réintégration de votre enfant le fait que vous ayez eu diverses rencontres avec le psychoéducateur de La Relance tout au cours de son séjour au service?
- Croyez-vous que cette initiative a été utile pour faciliter le retour de votre enfant dans sa classe? (expliquez-moi pourquoi)
- Avez-vous apprécié cette initiative ou fut-elle davantage une perte de temps? (expliquez-moi pourquoi)
- Q.6 À votre connaissance, quel impact a eu sur la réintégration de votre enfant le fait d'aller à la récréation avec les autres élèves de l'école pour pratiquer ses nouveaux comportements?
- Croyez-vous que le fait d'aller pratiquer ses nouveaux comportements avant de retourner dans sa classe ait eu un impact sur sa façon d'agir dans sa classe? (expliquez-moi pourquoi)
- Croyez-vous qu'il aurait agit de la même façon dans sa classe s'il n'avait pas été intégré avec des élèves du régulier auparavant? (expliquez-moi pourquoi)
- À votre connaissance, est-ce que cette initiative a été appréciée par votre enfant ou fut-elle davantage une source de stress? (expliquez-moi pourquoi)
- Q.7 Si vous étiez un intervenant à La Relance, que feriez-vous pour faciliter le retour d'un élève dans sa classe d'origine?

ANNEXE B.3 SCHÉMA D'ENTREVUE DES ENSEIGNANTS

Schéma d'entrevue des enseignants

Nom de l'enseignant: _____	Élève : _____
Moment de la rencontre: _____	Lieu : _____
Relance (lieu et psychoéducateur) : _____	
Date de la réintégration : _____	

Cette recherche porte sur la réintégration des élèves dans leur classe d'origine après avoir fréquenté la classe « La Relance ». Je m'intéresse à votre vécu, à vos perceptions et à ce que vous avez pensé des différentes actions posées pour faciliter le retour de l'élève dans votre classe. Il n'y a donc pas de bonnes ou de mauvaises réponses. De plus, tout ce que vous me direz est confidentiel. Avez-vous des questions avant que nous commençons?

Q.1 Comment cela se passe pour votre élève dans votre classe depuis son retour de La Relance?

- De quelle façon ses comportements dans votre classe ont changé depuis son retour de La Relance?
- Comment cela se passe entre lui et vous depuis son retour? Expliquez-moi la différence comparée à avant qu'il n'aille à La Relance?
- À votre connaissance, comment cela se passe avec son directeur depuis son retour? Expliquez-moi la différence comparée à avant qu'il n'aille à La Relance?
- À votre connaissance, comment cela se passe avec son intervenant depuis son retour? Expliquez-moi la différence comparée à avant qu'il n'aille à La Relance?
- Comment cela se passe avec les autres élèves de la classe depuis son retour? Expliquez-moi la différence comparée à avant qu'il n'aille à La Relance?
- Est-ce que vous pensiez que cela allait être plus facile ou plus difficile que cela ne l'a été lors de son retour dans votre classe? (expliquez-moi votre réponse)

Q.2 Qu'est-ce qui a été le plus difficile lorsque l'élève a été réintégré dans votre classe?

- Au niveau de ses comportements.
- Au niveau scolaire.
- Vous sentiez-vous prêt à l'accueillir? (expliquez-moi pourquoi)
- Sentiez-vous que l'élève était prêt à réintégrer votre classe? (expliquez-moi pourquoi)
- Sentiez-vous qu'il avait envie d'être réintégré dans une classe régulière? (expliquez-moi pourquoi)

- Comment a-t-il vécu sa séparation d'avec le psychoéducateur de La Relance? Croyez-vous que cette séparation a eu un effet quelconque sur ses comportements à son retour dans sa classe? (expliquez-moi votre réponse)

Q.3 Selon vous, quel impact a eu sur la réintégration de l'élève dans votre classe le fait que vous ayez reçu des nouvelles de son cheminement à La Relance?

- Croyez-vous que cette initiative a été utile pour faciliter le retour de l'élève dans votre classe? (expliquez-moi pourquoi)
- Avez-vous apprécié cette initiative ou fut-elle davantage une perte de temps? (expliquez-moi pourquoi)

Q.4 Quel impact a eu sur la réintégration de l'élève dans votre classe le fait de lui avoir rendu visite à La Relance?

- Croyez-vous que cette initiative a été utile pour faciliter le retour de l'élève dans votre classe? (expliquez-moi pourquoi)
- Avez-vous apprécié cette initiative ou fut-elle davantage une perte de temps? (expliquez-moi pourquoi)

Q.5 Selon vous, quel impact a eu sur la réintégration de l'élève dans votre classe le fait que le psychoéducateur de La Relance soit venu vous rencontrer, ainsi que les élèves de votre classe?

- Croyez-vous que cette initiative a été utile pour faciliter le retour de l'élève dans votre classe? (expliquez-moi pourquoi)
- De quelle façon les élèves de votre classe ont-ils réagit face à cette rencontre ?
- Avez-vous apprécié cette initiative ou fut-elle davantage une perte de temps? (expliquez-moi pourquoi)

Q.6 Selon vous, quel impact a eu sur la réintégration de l'élève dans votre classe le fait que le psychoéducateur de La Relance vous ait remis un rapport final faisant état des éléments acquis et non acquis par l'élève?

- Le rapport était-il bien construit en terme d'items et de facilité de compréhension? (expliquez-moi votre réponse)
- Croyez-vous que cette initiative a été utile pour faciliter le retour de l'élève dans votre classe? (expliquez-moi pourquoi)
- Avez-vous apprécié cette initiative ou fut-elle davantage une perte de temps? (expliquez-moi pourquoi)

Q.7 Selon vous, quel impact a eu sur la réintégration de l'élève dans votre classe le fait que le psychoéducateur de La Relance vous ait remis un cahier d'activité présentant des pistes d'intervention a utilisé avec l'élève?

- Avez-vous eu l'occasion de vous servir de ce cahier?
- Le cahier était-il bien construit en terme d'items et de facilité de compréhension? (expliquez-moi votre réponse)

- Croyez-vous que cette initiative a été utile pour faciliter le retour de l'élève dans votre classe? (expliquez-moi pourquoi)
 - Avez-vous apprécié cette initiative ou fut-elle davantage une perte de temps? (expliquez-moi pourquoi)
- Q.8 Si vous étiez un intervenant de La Relance, que feriez-vous pour faciliter le retour d'un élève dans sa classe d'origine?

**ANNEXE B.4 SCHÉMA D'ENTREVUE DES INTERVENANTS
PSYCHOSOCIAUX EN MILIEU SCOLAIRE**

Schéma d'entrevue des intervenants psychosociaux en milieu scolaire

Nom de l'intervenant: _____	Élève : _____
Moment de la rencontre: _____	Lieu : _____
Relance (lieu et psychoéducateur) : _____	
Date de la réintégration : _____	

Cette recherche porte sur la réintégration des élèves dans leur classe d'origine après avoir fréquenté la classe « La Relance ». Je m'intéresse à votre vécu, à vos perceptions et à ce que vous avez pensé des différentes actions posées pour faciliter le retour de l'élève dans votre école. Il n'y a donc pas de bonnes ou de mauvaises réponses. De plus, tout ce que vous me direz est confidentiel. Avez-vous des questions avant que nous commençons?

Q.1 Comment cela se passe pour votre élève dans votre école depuis son retour de La Relance?

- De quelle façon ses comportements dans l'école ont changé depuis son retour de La Relance?
- Comment cela se passe entre lui et vous depuis son retour? Expliquez-moi la différence comparée à avant qu'il n'aille à La Relance?
- À votre connaissance, comment cela se passe avec son enseignant depuis son retour? Expliquez-moi la différence comparée à avant qu'il n'aille à La Relance?
- À votre connaissance, cela se passe maintenant avec son directeur depuis son retour? Expliquez-moi la différence comparée à avant qu'il n'aille à La Relance?
- Comment cela se passe avec les autres élèves de sa classe depuis son retour? Expliquez-moi la différence comparée à avant qu'il n'aille à La Relance?

Q.2 Qu'est-ce qui a été le plus difficile lorsque l'élève a été réintégré dans votre école?

- Au niveau de ses comportements.
- Au niveau scolaire.
- Vous sentiez-vous prêt à l'accueillir? (expliquez-moi pourquoi)
- Sentiez-vous que l'élève était prêt à réintégrer votre école? (expliquez-moi pourquoi)
- Sentiez-vous qu'il avait envie d'être réintégré dans une classe régulière? (expliquez-moi pourquoi)
- Comment a-t-il vécu sa séparation d'avec le psychoéducateur de La Relance? Croyez-vous que cette séparation a eu un effet quelconque sur ses comportements à son retour dans sa classe? (expliquez-moi votre réponse)

Q.3 Selon vous, quel impact a eu sur la réintégration de l'élève le fait d'avoir reçu fréquemment des nouvelles de son cheminement à La Relance?

- Croyez-vous que cette initiative a été utile pour faciliter le retour de l'élève dans votre école? (expliquez-moi pourquoi)
- Avez-vous apprécié cette initiative ou fut-elle davantage une perte de temps? (expliquez-moi pourquoi)

Q.4 Selon vous, quel impact a eu sur la réintégration de l'élève le fait que son enseignant lui ait rendu visite à La Relance?

- Croyez-vous que cette initiative a été utile pour faciliter le retour de l'élève dans votre école? (expliquez-moi pourquoi)

Q.5 Selon vous, quel impact a eu sur la réintégration de l'élève le fait que le psychoéducateur de La Relance soit venu rencontrer l'enseignant de l'élève, ainsi que les élèves de sa classe?

- Croyez-vous que cette initiative a été utile pour faciliter le retour de l'élève dans votre école? (expliquez-moi pourquoi)

Q.6 Selon vous, quel impact a eu sur la réintégration de l'élève le fait que le psychoéducateur de La Relance vous ait remis un rapport final faisant état des éléments acquis et non acquis par l'élève?

- Le rapport était-il bien construit en terme d'items et de facilité de compréhension ? (expliquez-moi votre réponse)
- Croyez-vous que cette initiative a été utile pour faciliter le retour de l'élève dans votre école? (expliquez-moi pourquoi)
- Avez-vous apprécié cette initiative ou fut-elle davantage une perte de temps? (expliquez-moi pourquoi)

Q.8 Si vous étiez un intervenant de La Relance, que feriez-vous pour faciliter le retour d'un élève dans sa classe d'origine?

ANNEXE B.5 SCHÉMA D'ENTREVUE DES DIRECTEURS

Schéma d'entrevue des directeurs

Nom du directeur : _____	Élève : _____
Moment de la rencontre: _____	Lieu : _____
Relance (lieu et psychoéducateur) : _____	
Date de la réintégration : _____	

Cette recherche porte sur la réintégration des élèves dans leur classe d'origine après avoir fréquenté la classe « La Relance ». Je m'intéresse à votre vécu, à vos perceptions et à ce que vous avez pensé des différentes actions posées pour faciliter le retour de l'élève dans votre école. Il n'y a donc pas de bonnes ou de mauvaises réponses. De plus, tout ce que vous me direz est confidentiel. Avez-vous des questions avant que nous commençons?

Q.1 Comment cela se passe pour votre élève dans votre école, depuis son retour de La Relance?

- De quelle façon ses comportements dans l'école ont changé depuis son retour de La Relance?
- Comment cela se passe entre lui et vous depuis son retour? Expliquez-moi la différence comparée à avant qu'il n'aille à La Relance?
- À votre connaissance, comment cela se passe avec son enseignant depuis son retour? Expliquez-moi la différence comparée à avant qu'il n'aille à La Relance?
- À votre connaissance, comment cela se passe avec son intervenant depuis son retour? Expliquez-moi la différence comparée à avant qu'il n'aille à La Relance?
- Comment cela se passe t avec les autres élèves de sa classe depuis son retour? Expliquez-moi la différence comparée à avant qu'il n'aille à La Relance?

Q.2 Qu'est-ce qui a été le plus difficile lorsque l'élève a été réintégré dans votre école?

- Au niveau de ses comportements.
- Au niveau scolaire.
- Vous sentiez-vous prêt à l'accueillir? (expliquez-moi pourquoi)
- Sentiez-vous que l'élève était prêt à réintégrer votre école? (expliquez-moi pourquoi)

Q.3 Selon vous, quel impact a eu sur la réintégration de l'élève le fait d'avoir reçu fréquemment des nouvelles de son cheminement à La Relance?

- Croyez-vous que cette initiative a été utile pour faciliter le retour de l'élève dans votre école? (expliquez-moi pourquoi)

Avez-vous apprécié cette initiative ou fut-elle davantage une perte de temps? (expliquez-moi pourquoi)

Q.4 Selon vous, quel impact a eu sur la réintégration de l'élève le fait que son enseignant lui ait rendu visite à La Relance?

Croyez-vous que cette initiative a été utile pour faciliter le retour de l'élève dans votre école? (expliquez-moi pourquoi)

Q.5 Selon vous, quel impact a eu sur la réintégration de l'élève le fait que le psychoéducateur de La Relance soit venu rencontrer l'enseignant de l'élève, ainsi que les élèves de sa classe?

Croyez-vous que cette initiative a été utile pour faciliter le retour de l'élève dans votre école? (expliquez-moi pourquoi)

Q.6 Selon vous, quel impact a eu sur la réintégration de l'élève le fait que le psychoéducateur de La Relance vous ait remis un rapport final faisant état des éléments acquis et non acquis par l'élève?

Le rapport était-il bien construit en terme d'items et de facilité de compréhension? (expliquez-moi votre réponse)

Croyez-vous que cette initiative a été utile pour faciliter le retour de l'élève dans votre école? (expliquez-moi pourquoi)

Avez-vous apprécié cette initiative ou fut-elle davantage une perte de temps? (expliquez-moi pourquoi)

Q.7 Si vous étiez un intervenant de La Relance, que feriez-vous pour faciliter le retour d'un élève dans sa classe d'origine?

**ANNEXE B.6 SCHÉMA D'ENTREVUE DES
PSYCHOÉDUCATEURS DE « LA RELANCE »**

Schéma d'entrevue des psychoéducateurs de « La Relance »

Nom du psychoéducateur: _____
Moment de la rencontre: _____ Lieu : _____
Relance (lieu) : _____
Élèves réintégrés : _____

Cette recherche porte sur la réintégration des élèves dans leur classe d'origine après avoir fréquenté la classe « La Relance ». Je m'intéresse à votre vécu, à vos perceptions et à ce que vous avez pensé des différentes actions recommandées pour faciliter le retour des élèves dans leur classe. Il n'y a donc pas de bonnes ou de mauvaises réponses. De plus, tout ce que vous me direz est confidentiel. Avez-vous des questions avant que nous commençons?

Q.1 En regardant chacun des éléments, quels sont les points forts et les points faibles de la démarche de réintégration proposée?

- Administration à l'enseignant de la grille « Habiletés à acquérir par l'élève ».
- Envoi du formulaire « Des nouvelles de ... » à l'école d'origine.
- Visite de La Relance par l'enseignant de l'école d'origine
- Visite de La Relance par le directeur de l'école d'origine
- Visite de La Relance par l'intervenant de l'école d'origine
- Observations du fonctionnement de la classe d'origine
- Utilisation de la grille « Fonctionnement de la classe d'origine »
- Adaptation du vécu de l'élève à La Relance afin de le rendre similaire au vécu dans la classe d'origine.
- Participation de l'élève à des classes-laboratoires
- Utilisation des « Fiches d'entraînement à compléter par le responsable de la classe-laboratoire »
- Participation de l'élève à des récréations avec les autres élèves de l'école
- Observation de l'élève à La Relance par tous les membres de l'équipe pour vérifier s'il est prêt à être réintégré dans sa classe d'origine.
- Utilisation de la grille « Grille d'observation »
- Rencontre des élèves de la classe d'origine par le psychoéducateur pour leur parler du retour de l'élève dans leur classe.
- Rencontre de l'enseignant de la classe d'origine par le psychoéducateur pour lui parler du retour de l'élève dans sa classe.
- Rencontre du directeur de l'école d'origine par le psychoéducateur pour lui parler du retour de l'élève dans son école.

- Rencontre de l'intervenant de l'école d'origine par le psychoéducateur pour lui parler du retour de l'élève dans son école.
- Rencontre des parents par le psychoéducateur pour leur parler du retour de l'élève dans son école d'origine.
- Utilisation de la grille « Horaire de réintégration dans le groupe d'origine »
- Remise du « Cahier d'activités pour l'enseignant(e) » à l'enseignant
- Remise de la grille « Rapport final » à l'équipe-école.

Q.2 Quel(s) aspect(s) de la démarche de réintégration proposée devrait(ent) être éliminé(s)?

Q.3 De quelle façon l'équipe-école a-t-elle collaborée dans les différentes étapes de la démarche?

Q.4 De quelle façon les parents ont-ils collaborés dans les différentes étapes de la démarche?

Q.5 Est-ce que la démarche de réintégration proposée est facile à appliquer? (expliquez-moi votre réponse)

Combien de temps cela vous a-t-il demandé par semaine?

Q.6 Quels résultats a donnés l'application de la démarche de réintégration proposée?

Cette façon de procéder est-elle plus efficace que votre ancienne façon de faire? (expliquez-moi votre réponse)

Q.7 De quelle façon pourrait-on améliorer cette démarche de réintégration?

Appendice C

Lettres d'informations données aux participants pour leur présenter le projet de recherche et formulaire de consentement

- C.1 Lettre aux enseignants
- C.2 Lettre aux intervenants psychosociaux en milieu scolaire
- C.3 Lettre aux directeurs
- C.4 Lettre aux parents
- C.5 Lettre aux psychoéducateurs de « La Relance »

ANNEXE C.1 LETTRE AUX ENSEIGNANTS

Lettre d'information aux enseignants participants lors de la fin du cheminement de leur élève à « La Relance »

Date

Cher(Chère) enseignant(e),

Par la présente, j'aimerais vous informer que votre élève a été sélectionné pour participer à un projet de recherche. Dans le cadre de la poursuite de mes études universitaires, j'effectue une recherche sur l'évaluation d'un modèle de réintégration à la classe régulière suite à la fréquentation de la classe à paliers « La Relance ». Le but consiste à évaluer l'impact d'une démarche de réintégration nouvellement implantée dans ce service. Ce projet est supervisé par la professeure Line Massé du Département de psychoéducation de l'Université de Québec à Trois-Rivières et la professeure Catherine Lanaris du Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Hull.

Note sur la non-obligation de participer et sur le caractère confidentiel des renseignements obtenus

Vous êtes tout à fait libre de participer ou non à la recherche. Seuls les enseignants d'élèves qui ont fréquenté une classe à paliers qui désirent participer volontairement seront inclus dans le projet.

Je tiens à vous assurer que les données recueillies resteront confidentielles et qu'en aucun moment elles ne pourront être utilisées à des fins autres que celles de l'étude, à moins d'une demande explicite de votre part. Toutes les informations compilées seront codées par un numéro correspondant à chacun des participants. La communication des résultats de la recherche, que ce soit dans le rapport écrit ou verbal, portera sur des tendances de groupes (par exemple des moyennes) et en aucun moment ne portera sur des élèves en particulier.

Présentation du déroulement de l'expérimentation

Quatre élèves qui ont été choisis pour participer à ce projet de recherche seront rencontrés après leur séjour au service « La Relance ». Leurs parents, enseignants, intervenants et directeurs participeront également à une entrevue individuelle d'environ 40 minutes. Ces entrevues seront enregistrées. Elles porteront sur leur vécu et leurs perceptions de l'efficacité de la démarche utilisée pour effectuer le changement de la classe à paliers à la classe d'origine. Les réponses obtenues seront analysées et mises en

commun avec ce qui a été trouvé dans la littérature afin de mettre en place une démarche qui facilite la réintégration des élèves dans leur classe d'origine.

Coupon-réponse à compléter

J'aimerais que vous complétiez le coupon-réponse ci-dessous afin de m'aviser de votre décision, que vous acceptiez ou non de participer. Ce coupon-réponse devra être retourné à la responsable du projet dans l'enveloppe préaffranchie avant le _____.

Pour de plus amples informations, n'hésitez surtout pas à communiquer avec moi, par téléphone (819) 376-5011, poste 3507 ou par courriel. Je vous remercie de l'attention que vous avez portée à ma demande.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Shirley Carignan
Étudiante à la maîtrise en psychoéducation
Université du Québec à Trois-Rivières

..... Découpez et retournez à la responsable du projet S.V.P.

Projet de recherche sur l'évaluation d'une démarche de réintégration à la classe régulière suite à la fréquentation du service « La Relance »

Nom de l'enseignant(e) : _____ École : _____

Nom de l'élève : _____

() J'ai pris connaissance de l'offre et j'en accepte les conditions. Je participerai à une entrevue et j'accepte qu'elle soit enregistrée.

() J'ai pris connaissance de l'offre et je refuse de participer au projet de recherche.

Signature de l'enseignant(e) : _____ Date : _____

ANNEXE C.2 LETTRE AUX INTERVENANTS PSYCHOSOCIAUX
EN MILIEU SCOLAIRE

***Lettre d'information aux intervenants psychosociaux en milieu scolaire participants
lors de la fin du cheminement de leur élève à « La Relance »***

Date

Cher(chère) intervenant(e),

Par la présente, j'aimerais vous informer que votre élève a été sélectionné pour participer à un projet de recherche. Dans le cadre de la poursuite de mes études universitaires, j'effectue une recherche sur l'évaluation d'un modèle de réintégration à la classe régulière suite à la fréquentation de la classe à paliers « La Relance ». Le but consiste à évaluer l'impact d'une démarche de réintégration nouvellement implantée dans ce service. Ce projet est supervisé par la professeure Line Massé du Département de psychoéducation de l'Université de Québec à Trois-Rivières et la professeure Catherine Lanaris du Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Hull.

Note sur la non-obligation de participer et sur le caractère confidentiel des renseignements obtenus

Vous êtes tout à fait libre de participer ou non à la recherche. Seuls les intervenants d'élèves qui ont fréquenté une classe à paliers qui désirent participer volontairement seront inclus dans le projet.

Je tiens à vous assurer que les données recueillies resteront confidentielles et qu'en aucun moment elles ne pourront être utilisées à des fins autres que celles de l'étude, à moins d'une demande explicite de votre part. Toutes les informations compilées seront codées par un numéro correspondant à chacun des participants. La communication des résultats de la recherche, que ce soit dans le rapport écrit ou verbal, portera sur des tendances de groupes (par exemple des moyennes) et en aucun moment ne portera sur des élèves en particulier.

Présentation du déroulement de l'expérimentation

Quatre élèves qui ont été choisis pour participer à ce projet de recherche seront rencontrés après leur séjour au service « La Relance ». Leurs parents, enseignants, intervenants et directeurs participeront également à une entrevue individuelle d'environ 40 minutes. Ces entrevues seront enregistrées. Elles porteront sur leur vécu et leurs perceptions de l'efficacité de la démarche utilisée pour effectuer le changement de la classe à paliers à la classe d'origine. Les réponses obtenues seront analysées et mises en

commun avec ce qui a été trouvé dans la littérature afin de mettre en place une démarche qui facilite la réintégration des élèves dans leur classe d'origine.

Coupon-réponse à compléter

J'aimerais que vous complétiez le coupon-réponse ci-dessous afin de m'aviser de votre décision, que vous acceptiez ou non de participer. Ce coupon-réponse devra être retourné à la responsable du projet dans l'enveloppe préaffranchie avant le _____.

Pour de plus amples informations, n'hésitez surtout pas à communiquer avec moi, par téléphone (819) 376-5011, poste 3507 ou par courriel Je vous remercie de l'attention que vous avez portée à ma demande.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Shirley Carignan
Étudiante à la maîtrise en psychoéducation
Université du Québec à Trois-Rivières

..... Découpez et retournez à la responsable du projet S.V.P.

Projet de recherche sur l'évaluation d'une démarche de réintégration à la classe régulière suite à la fréquentation du service « La Relance »

Nom de l'intervenant : _____ École : _____

Nom de l'élève : _____

() J'ai pris connaissance de l'offre et j'en accepte les conditions. Je participerai à une entrevue et j'accepte qu'elle soit enregistrée.

() J'ai pris connaissance de l'offre et je refuse de participer au projet de recherche.

Signature de l'intervenant : _____ Date : _____

ANNEXE C.3 LETTRE AUX DIRECTEURS

Lettre d'information aux directeurs participants lors de la fin du cheminement de leur élève à « La Relance »

Date

Cher(Chère) directeur(trice),

Par la présente, j'aimerais vous informer que votre élève a été sélectionné pour participer à un projet de recherche. Dans le cadre de la poursuite de mes études universitaires, j'effectue une recherche sur l'évaluation d'un modèle de réintégration à la classe régulière suite à la fréquentation de la classe à paliers « La Relance ». Le but consiste à évaluer l'impact d'une démarche de réintégration nouvellement implantée dans ce service. Ce projet est supervisé par la professeure Line Massé du Département de psychoéducation de l'Université de Québec à Trois-Rivières et la professeure Catherine Lanaris du Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Hull.

Note sur la non-obligation de participer et sur le caractère confidentiel des renseignements obtenus

Vous êtes tout à fait libre de participer ou non à la recherche. Seuls les directeurs d'élèves qui ont fréquenté une classe à paliers qui désirent participer volontairement seront inclus dans le projet.

Je tiens à vous assurer que les données recueillies resteront confidentielles et qu'en aucun moment elles ne pourront être utilisées à des fins autres que celles de l'étude, à moins d'une demande explicite de votre part. Toutes les informations compilées seront codées par un numéro correspondant à chacun des participants. La communication des résultats de la recherche, que ce soit dans le rapport écrit ou verbal, portera sur des tendances de groupes (par exemple des moyennes) et en aucun moment ne portera sur des élèves en particulier.

Présentation du déroulement de l'expérimentation

Quatre élèves qui ont été choisis pour participer à ce projet de recherche seront rencontrés après leur séjour au service « La Relance ». Leurs parents, enseignants, intervenants et directeurs participeront également à une entrevue individuelle d'environ 40 minutes. Ces entrevues seront enregistrées. Elles porteront sur leur vécu et leurs perceptions de l'efficacité de la démarche utilisée pour effectuer le changement de la classe à paliers à la classe d'origine. Les réponses obtenues seront analysées et mises en

commun avec ce qui a été trouvé dans la littérature afin de mettre en place une démarche qui facilite la réintégration des élèves dans leur classe d'origine.

Coupon-réponse à compléter

J'aimerais que vous complétiez le coupon-réponse ci-dessous afin de m'aviser de votre décision, que vous acceptiez ou non de participer. Ce coupon-réponse devra être retourné à la responsable du projet dans l'enveloppe préaffranchie avant le _____.

Pour de plus amples informations, n'hésitez surtout pas à communiquer avec moi, par téléphone (819) 376-5011, poste 3507 ou par courriel Je vous remercie de l'attention que vous avez portée à ma demande.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Shirley Carignan
Étudiante à la maîtrise en psychoéducation
Université du Québec à Trois-Rivières

..... Découpez et retournez à la responsable du projet S.V.P.

Projet de recherche sur l'évaluation d'une démarche de réintégration à la classe régulière suite à la fréquentation du service « La Relance »

Nom du directeur : _____ École : _____

Nom de l'élève : _____

() J'ai pris connaissance de l'offre et j'en accepte les conditions. Je participerai à une entrevue et j'accepte qu'elle soit enregistrée.

() J'ai pris connaissance de l'offre et je refuse de participer au projet de recherche.

Signature du directeur : _____ Date : _____

ANNEXE C.4 LETTRE AUX PARENTS

Lettre d'information aux parents lors de la fin du cheminement de leur enfant à « La Relance » et formulaire de consentement

Date

Cher(s) parent(s),

Par la présente, j'aimerais vous informer que votre enfant a été sélectionné pour participer à un projet de recherche. Dans le cadre de la poursuite de mes études universitaires, j'effectue une recherche sur l'évaluation d'un modèle de réintégration à la classe régulière suite à la fréquentation du service « La Relance ». Le but consiste à évaluer l'impact d'une démarche de réintégration nouvellement implantée dans ce service. Ce projet est supervisé par la professeure Line Massé du Département de psychoéducation de l'Université de Québec à Trois-Rivières et la professeure Catherine Lanaris du Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Hull.

Note sur la non-obligation de participer et sur le caractère confidentiel des renseignements obtenus

Vous êtes tout à fait libre de participer ou non à la recherche. Seuls les élèves qui ont fréquenté le service « La Relance » et dont leurs parents désirent participer volontairement seront inclus dans le projet.

Je tiens à vous assurer que les données recueillies resteront confidentielles et qu'en aucun moment elles ne pourront être utilisées à des fins autres que celles de l'étude, à moins d'une demande explicite de votre part. Toutes les informations compilées seront codées par un numéro correspondant à chacun des participants. La communication des résultats de la recherche, que ce soit dans le rapport écrit ou verbal, portera sur des tendances de groupes (par exemple des moyennes) et en aucun moment ne portera sur des élèves en particulier.

Présentation du déroulement de l'expérimentation

Quatre élèves qui ont été choisis pour participer à ce projet de recherche seront rencontrés après leur séjour au service « La Relance ». Leurs parents, enseignants, intervenants et directeurs participeront également à une entrevue individuelle d'environ 40 minutes. Ces entrevues seront enregistrées. Elles porteront sur leur vécu et leurs perceptions de l'efficacité de la démarche utilisée pour effectuer le changement de la classe à paliers à la classe d'origine. Les réponses obtenues seront analysées et mises en commun avec ce qui a été trouvé dans la littérature afin de mettre en place une démarche qui facilite la réintégration des élèves dans leur classe d'origine.

Coupon-réponse à compléter

J'aimerais que vous complétiez le coupon-réponse ci-dessous afin de m'aviser de votre décision, que vous acceptiez ou non de participer. Ce coupon-réponse devra être retourné à l'enseignant(e) titulaire de votre enfant avant le _____.

Pour de plus amples informations, n'hésitez surtout pas à communiquer avec moi, par téléphone (819) 376-5011, poste 3507 ou par courriel Je vous remercie de l'attention que vous avez portée à ma demande.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Shirley Carignan
Étudiante à la maîtrise en psychoéducation
Université du Québec à Trois-Rivières

..... Découpez et retournez à l'enseignant(e) titulaire de votre enfant S.V.P.

Projet de recherche sur l'évaluation d'une démarche de réintégration à la classe régulière suite à la fréquentation du service « La Relance »

Nom du(des) parent(s) : _____

Nom de l'élève : _____ École : _____

() J'ai pris connaissance de l'offre et j'en accepte les conditions. Mon enfant et moi participerons à des entrevues et j'accepte qu'elles soient enregistrées.

() J'ai pris connaissance de l'offre et je refuse de participer au projet de recherche.

Signature du parent : _____ Date : _____

ANNEXE C.5 LETTRE AUX PSYCHOÉDUCATEURS

Lettre d'information aux psychoéducateurs de « La Relance »

Date

Cher(chère) psychoéducateur(trice),

Comme il a été discuté précédemment, votre service a été sélectionné pour participer à un projet de recherche. Dans le cadre de la poursuite de mes études universitaires, j'effectue une recherche sur l'évaluation d'un modèle de réintégration à la classe régulière suite à la fréquentation de la classe à paliers « La Relance ». Le but consiste à évaluer l'impact d'une démarche de réintégration nouvellement implantée dans ce service. Ce projet est supervisé par la professeure Line Massé du Département de psychoéducation de l'Université de Québec à Trois-Rivières et la professeure Catherine Lanaris du Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Hull.

Note sur la non-obligation de participer et sur le caractère confidentiel des renseignements obtenus

Vous êtes tout à fait libre de participer ou non à la recherche. Seuls les psychoéducateurs de « La Relance » qui désirent participer volontairement seront inclus dans le projet.

Je tiens à vous assurer que les données recueillies resteront confidentielles et qu'en aucun moment elles ne pourront être utilisées à des fins autres que celles de l'étude, à moins d'une demande explicite de votre part. Toutes les informations compilées seront codées par un numéro correspondant à chacun des participants. La communication des résultats de la recherche, que ce soit dans le rapport écrit ou verbal, portera sur des tendances de groupes (par exemple des moyennes) et en aucun moment ne portera sur des répondants en particulier.

Présentation du déroulement de l'expérimentation

Quatre élèves qui ont été choisis pour participer à ce projet de recherche seront rencontrés après leur séjour au service « La Relance ». Leurs parents, enseignants, intervenants scolaires, directeurs et psychoéducateurs du service de courte durée participeront également à une entrevue individuelle d'environ 40 minutes. Ces entrevues seront enregistrées. Elles porteront sur leur vécu et leurs perceptions de l'efficacité de la démarche utilisée pour effectuer le changement de la classe à paliers à la classe d'origine. Les réponses obtenues seront analysées et mises en commun avec ce qui a été trouvé dans la littérature afin de mettre en place une démarche qui facilite la réintégration des élèves dans leur classe d'origine.

Coupon-réponse à compléter

J'aimerais que vous complétiez le coupon-réponse ci-dessous afin de m'aviser de votre décision, que vous acceptiez ou non de participer. Ce coupon-réponse devra être retourné à la responsable du projet dans l'enveloppe préaffranchie avant le _____.

Pour de plus amples informations, n'hésitez surtout pas à communiquer avec moi, par téléphone (819) 376-5011, poste 3507 ou par courriel Je vous remercie de l'attention que vous avez portée à ma demande.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Shirley Carignan
Étudiante à la maîtrise en psychoéducation
Université du Québec à Trois-Rivières

..... Découpez et retournez à la responsable du projet S.V.P.

Projet de recherche sur l'évaluation d'une démarche de réintégration à la classe régulière suite à la fréquentation du service « La Relance »

Nom du psychoéducateur: _____ École : _____

Nom des élèves : _____

() J'ai pris connaissance de l'offre et j'en accepte les conditions. Je participerai à une entrevue et j'accepte qu'elle soit enregistrée.

() J'ai pris connaissance de l'offre et je refuse de participer au projet de recherche.

Signature du psychoéducateur : _____ Date : _____